Annales de l'Institut français de Zagreb



4e Année. — Nos 14-15 JUILLET-DÉCEMBRE 1940

ANNALES DE L'INSTITUT FRANÇAIS DE ZAGREB

SOMMAIRE

Rédaction et Administration :
ZAGREB
Preradovićeva 40 /I

Prix de ce numéro : **30** francs

J. KRIŽANIĆ, PHILIPPE DE COMMYNES ET LA ROYAUTÉ FRANÇAISE

J. Križanić occupe une place de premier plan non seulement parmi les écrivains croates, mais encore dans la pensée slave en général. Ce n'est pas sans raison qu'il a été qualifié, plus ou moins justement, de père du slavophilisme, de grand penseur, d'initiateur de la grammaire comparée slave et même de précurseur des réformes de Pierre le Grand [1].

Rappelons brièvement sa vie et l'idée à laquelle il l'a entièrement consacrée.

Juraj Križanić naquit, en 1618, au château de ses parents aux environs de Karlovac. Il fit ses études au collège des Jésuites à Zagreb et les compléta à Gratz, à Bologne et à Rome, où il fut admis au collège grec. A 24 ans, il est déjà prêtre et docteur en théologie, mieux encore, il a déjà conçu sa mission : convertir à l'unité romaine la lointaine Moscovie et en faire la protectrice de tous les Slaves ! Il supplie la Congrégation de la Propagande de l'envoyer en mission à Moscou, mais avant de pouvoir réaliser ce rêve, il doit accepter un canonicat à Zagreb et une cure en Croatie. En 1647 cependant, il est envoyé à Smolensk, alors polonais, où son évêque, au lieu de l'employer comme missionnaire, lui fait chanter ses heures.

Un an plus tard, il réussit à passer quelques semaines à Moscou, après quoi il séjourne à Vienne, à Constantinople et à Rome, où il travaille à l'Institut de Saint-Jérôme. Le Saint Siège se refuse à l'envoyer à Moscou, peut-être parce que le cardinal Massari l'avait qualifié de *cervello torbido e stravagante.* N'y tenant plus, voulant être utile à « ses compatriotes » moscovites, Križanić se rend en

[1] La bibliographie de Križanić est assez considérable. Nous nous bornerons à citer la belle étude de Waldenberg, *Gosudarstvennyja idei J. Križanića,* Saint-Pétersbourg, 1912 (en russe) et la monographie classique de Jagić, *Život i Rad J. Križanića*, Zagreb, 1917 (en croate).

Ukraine, contre la volonté du Saint Siège. Il sait y plaire aux Moscovites et, en 1659, les Russes lui permettent d'aller à Moscou, où le gouvernement le charge d'écrire une grammaire russe. Dissimulant son nom et sa qualité de prêtre catholique, il se fait passer pour Serbe ; néanmoins, pour des raisons demeurées obscures, il est exilé à Tobolsk, où il séjournera 15 ans (1661-1676). Pendant cet exil, du reste assez supportable semble-t-il, il a des loisirs qui lui permettent d'écrire ses œuvres principales. Cependant le nouveau tsar, Théodor Aleksêvitch, le gracie et bientôt Križanić se rend à Vilno, où il se fait dominicain. Il ne s'y plaît guère ; il voudrait aller *ad limina apostolorum* alors que son principal veut l'envoyer *ad carcerem.* Quelques années plus tard, en 1683, il accompagne l'armée du grand Sobieski sous les murs de Vienne, où il trouve la mort ! Telle est la vie mouvementée de cet homme ardemment dévoué à une haute idée.

Cette idée, en quoi consiste-t-elle ? Nourri de saint Augustin, Križanić met toute sa foi à affirmer que la Providence régit l'histoire humaine, qui a pour cause finale le royaume de Dieu. Ceci implique une certaine organisation de l'humanité : l'église catholique, la monarchie de Saint-Pierre, dans le plan ecclésiastique, et les royaumes nationaux dans le plan séculier. D'un autre côté, Križanić, patriote ardent, est convaincu de l'unité des peuples slaves, qui constituent la *natio slavonica,* dont le tsar est le protecteur naturel, le souverain par excellence. Mais Moscou n'est pas dans le giron de l'église romaine, mais les Moscovites se laissent séduire par des « tentations » étrangères. Réconcilier Moscou avec Saint-Pierre, en rétablissant ainsi l'unité de l'Église, et l'amener à devenir un royaume vraiment national et slave, telle est la mission à laquelle Križanić a consacré sa vie [1].

Les sources de cette pensée n'ont pas encore été étudiées dans le détail, comme l'a très justement remarqué Jagić, qui signale la nécessité et l'importance d'une étude de ce genre. Nous voudrions jeter quelques lumières sur les sources françaises de Križanić, qui semblent se réduire aux *Mémoires* de Philippe de Commynes [2].

[1] On a longuement discuté pour savoir si Križanić est avant tout un panslaviste ou un missionnaire catholique. L'historien S. Soloviev estimait que ces deux aspects de la doctrine de Križanić étaient en contradiction, tandis que son fils, le philosophe V. Soloviev, voyait dans leur synthèse la grandeur de Križanić (Cf. D. Stremooukhoff, *V. Soloviev et son œuvre messianique,* Paris, 1935, pp. 137-138. — Cf. Waldenberg, *op. cit.*, pp. 7-36).

[2] Jagić, *op. cit.*, pp. 141 et 346. H. Schaeder (*Moskau das Dritte Rom*, Hambourg, 1929, pp. 112-113) indique que Križanić, qui, à ce qu'il semble, n'avait pas lu les œuvres de J. Bodin, subit, par des intermédiaires, l'influence de sa théorie des climats.

Commynes, on le sait, avait joui d'une grande renommée : Mélanchthon, dressant son plan d'études pour un prince, ne le met-il pas à côté de César et de Salluste [1] ? Il n'est donc pas étonnant que Križanić, qui possédait une vaste érudition, ait connu les *Mémoires* de Commynes et y ait glané quelques idées juridiques françaises. Nous savons, en effet, que dans la lointaine Sibérie, en exil à Tobolsk, Križanić possédait une « petite bibliothèque » où devait se trouver une traduction latine des *Mémoires* dont des extraits, une trentaine de pages, ont été relevés dans un de ses manuscrits [2].

Au début de son œuvre principale, de ses *Razgovory ob Vladateljstvu* (Discours sur le gouvernement), commencés en 1663, Križanić déclare : « Dans ces livres sont commentés les discours et les remarques de certains écrivains qui se sont occupés de politique, de Philippe de Commynes (Križanić l'appelle tantôt Kominov, tantôt Kominski), de Paul Paruta, de J. Lipse, ainsi que d'autres. Philippe de Commynes était un boyard parisien, conseiller de deux rois de France et leur ambassadeur auprès de différents princes. Il est considéré comme un excellent politicien et écrivain politique [3].» Ce texte, placé au début des *Discours*, nous porterait à croire que les *Mémoires* ont été la source principale de Križanić. Cependant, comme l'a signalé Jagić, bien que Križanić ait fait preuve d'une certaine prédilection pour Commynes, les *Mémoires* se perdent parmi un grand nombre d'autres sources [4]. Nous tâcherons de préciser ici ce que Križanić doit au mémorialiste français.

Au fond, l'influence de Commynes ne pouvait être prédominante dans les *Discours*, car Križanić se propose d'écrire tout un traité de science politique. En s'appuyant sur un verset de Jérémie (*Jérém.* IX, 23), Križanić estime que du point de vue séculier trois choses importent à la prospérité d'un État : la force, la richesse et la sagesse, bien que, évidemment, elles ne soient rien sans la piété. Il divisera donc ses *Discours* en trois parties. A vrai dire, il passe assez rapidement sur les parties consacrées à la richesse et à la force, pour s'étendre sur la troisième qui a trait à la sagesse.

[1] Cf. Lanson, *Histoire de la littérature française*, p. 180, et Jagić, *op. cit.*, pp. 254 et 437. Il n'est guère probable que Križanić ait été attiré vers Commynes par les quelques lignes que l'écrivain français a consacré à Mathias Corvin, à Marie de Serbie, marquise de Montferrat, ou bien à l'Esclavonie.

[2] Jagić, *op. cit.*, pp. 130 et 254.

[3] Križanić, *Discours*, t. I, p. 1. Les *Discours* de Križanić, inachevés et écrits partie en latin, partie dans une langue baroque serbo-croate-russe, ont été édités par Bezsonov sous le titre de *Russkoje Gosudarstvo v polovinê XVII v.*, Moscou, 1859-1860.

[4] Jagić, *op. cit.*, pp. 271 et 437.

Dans les deux premières, Commynes ne pouvait lui être d'un grand secours. Cependant en parlant de l'organisation des forces armées, il s'appuie sur l'autorité de l'historiographe de Louis XI, qui avait écrit à l'occasion de la bataille de Montlhéry (1465) que « la souveraine chose du monde pour les batailles sont les archiers » et il s'étonne que les *strêltsi* russes ne soient pas armés d'arcs, qui leur seraient utiles contre les Tatares [1].

La troisième partie des *Discours* est consacrée à la sagesse politique. Križanić estime, tout comme Commynes, — mais au fond n'est-ce pas un lieu commun ? — que la sagesse est nécessaire aux princes et que, la vie étant brève, ils doivent se tourner vers les conseillers morts, c'est-à-dire vers les livres et l'histoire [2]. L'ignorance mène, dit-il, les peuples à de grands dangers. Pour illustrer cette assertion, Križanić raconte qu'aux XIVe et XVe siècles les souverains se rencontraient fréquemment, mais que ces rencontres ne s'achevaient jamais sans « iniquités ». C'est, selon lui, Commynes qui a eu le mérite d'avoir signalé le premier les inconvénients de pareilles rencontres. A l'occasion de l'entrevue de Louis XI avec le duc de Bourgogne à Péronne en 1468, Commynes avait écrit, en effet, une longue diatribe contre les entrevues princières qu'il tient pour folles, car les souverains ne doivent jamais se rencontrer « s'ils veulent demourer amys » [3].

La sagesse politique, selon Križanić, se réduit à deux principes essentiels : se connaître soi-même et ne pas se fier à l'étranger. Il analyse avant tout les traits caractéristiques des Slaves en général, des Russes en particulier, et expose ensuite les dangers dont les autres peuples menacent les Slaves. La connaissance de soi réclame une méthode comparative : il faut comparer les Slaves aux autres nations. Ils occupent une place pour ainsi dire moyenne entre les peuples civilisés (*ljudski*) tels que les Français, les Italiens, les Allemands et les peuples sauvages tels que les Tatares, les Kalmouks [4].

Nous apprenons par ailleurs que les Français sont sages et beaux, incomparablement plus beaux que les Slaves, et que la France est riche, si riche qu'elle possède plus de 10 villes dont chacune est plus riche que la Lituanie toute entière [5]. Mais les Français, que

[1] Commynes, *Mémoires* (éd. par J. Calmette, Les classiques de l'histoire de France, 1924-1925), t. I, p. 26 et Križanić, *Discours*, t. I, p. 75.

[2] Križanić, *Discours*, t. I, pp. 106-107 et Commynes, *Mémoires*, t. I, pp. 129-130 et t. II, p. 211.

[3] Križanić, *Discours*, t. II, p. 145 et Commynes, *Mémoires*, t. I, pp. 128-130, 135-141. cf. 87, 91.

[4] Križanić, *Discours*, t. I, p. 174.

[5] *Ibid.*, t. I, pp. 108, 124 et 235. Il ajoute cependant qu'en Russie le petit peuple vit mieux que dans les pays plus riches (*Ibid.*, t. I, p. 236).

pensent-ils des Slaves ? Križanić énumère longuement les injures dont les étrangers accablent les Slaves, mais il n'en trouve qu'une seule, assez bénigne, proférée par les Français : « un ors de Polonye », disent-ils en voyant un Polonais [1].

En somme, on a l'impression que Križanić connaît assez peu les Français et les quelques mots en français que nous trouvons sous sa plume, tels que « Au mon sieur, le duc du Condé », « Au Monsieur, le Monsieur Cont Pierre Janot » ne semblent guère attester un connaisseur de la langue de Corneille [2]. Il connaît assez bien, par contre, l'histoire de France et illustre volontiers le danger de la *Xeneugenia*, de la *Xenarchia*, de la *Xenomania* et de la *Xenominia* par des exemples qu'il en tire. Ainsi pour étayer son opinion sur le danger de favoriser des étrangers, il se réfère à la défaite de François Ier, lors de la journée de Pavie (1525), et aux difficultés de Charles VIII en Italie, provoquées par des Allemands à la solde de la France, ainsi qu'à l'élévation de Mazarin qui suscita la Fronde [3].

Il ne suffit pas de se connaître et de craindre l'étranger, il faut encore tirer profit de cette connaissance et s'organiser en conséquence. C'est ici que Križanić utilise Commynes en lui empruntant certaines idées sur la diplomatie et surtout sur la législation française.

Le prêtre croate, nous l'avons déjà vu, semble admirer la sagesse diplomatique de Commynes [4]. Celui-ci, estimant que les Français sont plus dipomates que les Anglais, rapporte que ces derniers lui avaient dit qu' « aux batailles qu'ils (les Anglais) ont eu avec les François, toujours ou le plus souvent y ont eu gaing, mais en tous traictez qu'ils ont eu a conduyre avec eulx, qu'ilz y ont perte et domaige [5] ». Križanić tire de cet exemple l'enseignement suivant : Les Slaves, étant moins diplomates et rusés que leurs voisins, doivent faire attention quand ils entrent en pourparlers avec eux, car souvent ils sont vaincus par les discours [6].

Le grand moyen, cependant, de tirer parti des connaissances acquises pour réformer la Moscovie est une nouvelle loi fondamentale, une nouvelle constitution, que Križanić s'empresse de proposer au tsar. Il le fait tantôt sous forme de conseils, tantôt sous forme de

[1] *Ibid.*, t. I, p. 151 (en français).
[2] *Ibid.*, t. II, p. 370.
[3] *Ibid.*, t. I, pp. 184, 378 et 401. En ce qui concerne Charles VIII il s'inspire des pages que Commynes a consacrées à la mutinerie des Suisses (Cf. *Mémoires*, t. III, pp. 241 et 244).
[4] Cf. plus haut.
[5] Commynes, *Mémoires*, t. I, p. 221.
[6] Križanić, *Discours*, t. I, p. 209.

longs discours qu'il aime à mettre dans la bouche du tsar lui-même. Un des buts principaux de Križanić est probablement d'amener le tsar Aleksis Mikhailovitch à reviser le recueil des lois qu'il avait promulguées en 1648. Dans un de ces discours, il fait dire au tsar que pour élaborer ces nouvelles lois, il a fallu revoir les lois grecques, françaises, espagnoles, allemandes et polonaises, en y choisissant ce qu'elles contenaient de mieux [1]. Il est caractéristique que c'est la France qu'il cite, pour donner l'exemple d'un pays heureux par de bonnes lois [2].

En ce qui concerne l'organisation de l'État, les idées de Commynes ont légèrement déteint, à ce qu'il semble, sur Križanić, bien qu'il se montre plus « absolutiste » que le diplomate français du xve siècle. Arrêtons-nous pour un instant sur les opinions politiques de Commynes. Celui-ci, par son admiration pour les institutions parlementaires des Anglais, inaugure la tradition des libéraux français, et sera même qualifié de précurseur de Montesquieu [3]. Il estime en effet que le parlement où les trois états rendent le roi « plus fortz et myeulx serviz », et expose ses opinions sur les rapports des états généraux et de la couronne dans un chapitre consacré au droit du denier, discuté en France depuis Charles V. Selon lui le monarque n'a pas le droit de prélever des impôts sans le consentement de ses sujets « s'il ne le fait par tyrannie » [4]. Si Križanić, en estimant que seul l'absolutisme (*samovladstvo*) peut préserver de l'anarchie, se montre plus « absolutiste » que Commynes, néanmoins il semble admettre que pour empêcher la royauté de dégénérer en tyrannie, le pouvoir absolu doit être tempéré par des privilèges appropriés, accordés aux états : de tels privilèges ne feront que le renforcer [5]. Ces privilèges doivent comprendre aussi les questions fiscales, qui ne peuvent être résolues que du consentement général [6].

Quels sont, selon Križanić, les royaumes dont le régime est le mieux organisé à ce point de vue ? Les Allemands aiment à dire : *Rex Hispanorum, rex rusticorum ; rex Gallorum, rex nobilium ; Cesar Germanorum, rex regum et dominus dominantium.* Ils tirent de cet adage vanité, Križanić, par contre, se réjouit que les grands en France et surtout en Espagne aient moins d'*effrenata licentia*

[1] *Ibid.*, t. I, p. 309.
[2] *Ibid.*, t. I, p. 7.
[3] Cf. Commynes, *Mémoires*, t. II, p. 8, n. 4 et p. 218.
[4] Commynes, *Mémoires*, t. II, pp. 8, 222.
[5] Križanić, *Discours*, t. I, pp. 303, 311 et t. II, pp. 58-59. Cf. Waldenberg, *op. cit.*, p. 249 et suiv.
[6] Križanić, *Ibid.*, t. I, p. 310.

qu'en Allemagne ; en Espagne, le roi est un autocrate parfait, en France les sujets sont moins dociles [1]. Ailleurs, voulant donner l'exemple de pays où des privilèges raisonnables renforcent le pouvoir royal, il cite la France et l'Espagne [2]. Il paraît donc que ce sont les régimes de ces deux pays qu'il préfère aux autres. Ce n'est guère étonnant, la France et l'Espagne sont des royaumes nationaux et catholiques, les titres de roi catholique et de roi très chrétien semblent avoir une certaine valeur pour le catholique qu'est Križanić [3].

Si, comme nous venons de le dire, Križanić estime qu'en Espagne la royauté est mieux établie qu'en France, il semble néanmoins que ce soit cette dernière qui réalise le mieux à ses yeux le type du royaume national. En Espagne règne en effet une dynastie étrangère, celle des Habsbourg, alors qu'en France, non seulement la dynastie est française, mais encore son caractère national est garanti par la loi salique [4].

La loi salique a pris une forme définitive pendant la guerre de Cent Ans et Commynes, en tant que Français du XVe siècle, en est un partisan passionné. Il en parle longuement à l'occasion du mariage de Marie de Bourgogne avec l'archiduc Maximilien (1477), mariage qui engendra de nombreuses guerres et dont les conséquences continuaient à troubler l'Europe à l'époque de Križanić.

[1] *Ibid.*, t. II, p. 374 et t. I, p. 245. Il semble curieux que sous le règne de Louis XIV on ait pu dire que l'absolutisme n'était pas « parfait » en France. Néanmoins telle est l'opinion de Križanić qui s'explique dans une certaine mesure par l'impression produite par la Fronde (1648-1653).

[2] *Ibid.*, t. I, p. 312.

[3] Križanić est un grand adversaire des titres pompeux. Ainsi, par exemple, il s'indigne de celui des rois d'Angleterre : *Magnae Britanniae et Galliae rex.* Par contre, il loue la brièveté du titre des rois de France et note que l'appellation de *Christianissimus* a été donnée par les papes *in signum honoris* (*Ibid.*, t. II, pp. 350, 361, 349, 364).

[4] Rappelons-nous que dans le monument législaif des Francs Saliens il y avait un titre, *de alodis*, qui excluait les femmes de l'héritage de la *terra salica* : il s'agissait de droit privé et nullement de la dévolution de la couronne. Cependant le principe de masculinité prévalut d'abord en 1316 (à la mort de Louis X le Hutin) et ensuite en 1328. En effet, à cette date, une assemblée de barons et pairs, constatant l'extinction du lignage (masculin) de Philippe le Bel et désirant pour roi un pur Français, offrit la couronne à Philippe de Valois. Quelques années plus tard, Édouard III d'Angleterre, petit-fils de Philippe le Bel par sa mère, réclama ses droits et la guerre de Cent Ans commença. Dans la seconde moitié du XIVe siècle, pour appuyer les droits des Valois, les juristes appliquèrent le *de alodis* à l'évolution de la couronne et qualifièrent cette interprétation de *lex salica*. La victoire des Valois signifiait le triomphe de cette loi, contenue dans l'adage « le royaume du lys ne tombe pas en quenouille » (Cf. Olivier Martin, *Précis d'histoire du Droit Français*, Paris, 1938, §§ 38, 154, 627, 633).

En parlant des provinces des Flandres, qui par ce mariage passèrent à la maison des Habsbourg, Commynes disait : « Et est bien grant inconvénient comme j'ay dit en unz pays, quant il fault qu'il quière seigneur de pays estrange, et fit Dieu grand grace au royaume de France de ceste ordonnance... que les filles ne héritent point [1]. » Il s'élève contre le fait que les nations passent en mains « d'estrangiers » et énumère les inconvénients qui en découlent. Križanić indique de la manière suivante l'interprétation que Commynes donne de la coutume française : « Où est au monde un peuple qui puisse souffrir un souverain étranger ? Les Français, en tout cas, ne l'auraient pas souffert. Chaque peuple, qui a une force moyenne, comme nous voyons, se gouverne par des aborigènes. Même si un prince étranger gouverne bien, se distinguant par son caractère et ses particularités, il ne peut montrer au peuple le bon vouloir qu'aurait montré un indigène [2]. » La loi salique, ainsi interprétée, devient un des points essentiels de la constitution que Križanić voudrait voir adopter par le tsar de Moscou.

Pour comprendre l'importance que Križanić attribue à la loi salique, jetons un coup d'œil rapide sur le monde slave d'alors. Križanić estime que les Allemands ont réduit les Hongrois (donc les Croates aussi), les Tchèques et les Polonais *in omnimodam servitutem* [3]. Si les Polonais ont sur le trône une dynastie étrangère, celle des Wasa, la faute en est à leur système électoral, les Tchèques et les Hongrois, par contre, doivent leurs souverains étrangers à la succession des femmes à la couronne.

A cette époque les Croates, unis aux Hongrois, luttaient contre les Habsbourg ; cette lutte s'achèvera par le drame de Pierre Zrinski (1671) qui aspira à la couronne nationale et chercha un appui tantôt auprès de Louis XIV, tantôt auprès des Turcs. Zrinski, lui-même, dans son *Adrianskoga Mora Sirena* (1660) s'insurge déjà contre les Césars et déclare qu'on ne peut croire aux Germains [4]. Križanić, qui dans sa jeunesse avait été invité à être précepteur auprès des enfants du ban [5], partage entièrement cette opinion. C'est du mouvement croate du XVIIe siècle que procède sa peur de voir des étrangers

[1] Commynes, *Mémoires*, t. II, p. 258.

[2] Križanić, *Discours*, t. I, p. 199. Ce texte, accompagné d'une référence (*Comin. Coment*, 1, 8) est donné comme une citation de Commynes (Cf. Commynes, *Mémoires*, t. II, 256-258). Mais Križanić suit la traduction latine de Sleidan (Amsterdam, 1556, pp. 439-440) qui ne rend pas fidèlement le sens, tel qu'il résulte du texte établi par Calmette.

[3] Križanić, *Discours*, t. II, p. 155.

[4] Cf. Šišić, *Posljednji Zrinskji i Frankopani na braniku Domovine* et Šegvić i Rožić, *Neoleta Baština*, dans le recueil *Posljednji Zrinski i Frankopani.*

[5] Jagić, *op. cit.*, p. 35.

s'emparer du trône moscovite, et c'est dans l'esprit de Commynes qu'il fait l'apologie de la loi salique.

« La législation française est digne d'être suivie, déclare Križanić. Nous concluons : d'aucune manière le peuple russe ne peut éviter la xénarchie, si les femmes y ont droit à la couronne [1]. » Križanić reviendra à plusieurs reprises sur la nécessité d'adopter la loi salique en Russie [2]. C'est en s'appuyant sur la coutume française, que le tsar proclame, comme loi fondamentale, dans un discours que Križanić met dans sa bouche, l'exclusion des femmes de la succession à la couronne [3]. Dans un autre projet de discours il formule ce principe de la manière suivante : *Alterum punctum, quod est de Communi gentis bono, illustri priuilegio confirmamus. Nimirum donamus uobis hoc priuilegium : Quod eximimus uos omnes subditos nostros, posterosque uestros, ab omni subiectione Alienigenarum. Et Legem statuimus : ut nullus alienigena unquam possit fieri rex, aut princeps in Russia... Insuper et consequenter ad hoc (ne regum hoc nostrum, per filias nostras, aut successorum nostrorum, ad alienigenas deuoluatur) statuimus hanc alteram legem : ut filiae regum Russiae nullum ius habeant succedendi in regno* [4].

Nous avons analysé la portée de l'influence de Commynes sur Križanić : il lui doit quelques préceptes de sagesse politique et surtout des informations sur les choses de France. Il a trouvé, en effet, chez le mémorialiste du règne de Louis XI le tableau d'un royaume national et puissant. Cet exemple lui était précisément nécessaire pour la critique de l'État moscovite et surtout pour le plan de réformes qu'il proposait au tsar. Pour nous en rendre compte, nous serons obligés d'abandonner pour un instant Križanić et de jeter un coup d'œil non seulement sur la théorie juridique de l'État moscovite, mais encore sur celle du Saint Empire germanique.

* * *

Le mariage de la Rome impériale avec le christianisme, mariage consommé par Constantin le Grand, avait inauguré l'empire chrétien. L'empire, cet héritage romain, remplit à travers diverses vicissitudes l'histoire européenne [5]. Transporté à Constantinople, divisé

[1] Križanić, *Discours*, t. I, p. 414.

[2] *Ibid.*, t. I, p. 198, 323, 364, 382. Cf. t. I, p. 407, t. II, p. 73.

[3] *Ibid.*, t. I, p. 323.

[4] *Ibid.*, t. II, pp. 72-73. Ces textes semblent très catégoriques. Cependant d'autres textes admettent, dans des cas exceptionnels, l'attribution de la couronne aux femmes. Cf. Waldenberg, *op. cit.* pp. 238-239.

[5] Cf. le chapitre « Die Erben der römischen Kaiser » dans Hahn, *Das Kaisertum*, Leipzig, 1913.

de facto entre l'Orient et l'Occident (395), renversé à Rome par Odoacre (476), l'empire romain reste en principe un et universel jusqu'au couronnement de Charlemagne (800). Dès lors, il sera divisé ou, plus exactement, il y aura deux empires : d'un côté les Byzantins, qui perpétueront les traditions politiques et religieuses des premiers empereurs chrétiens jusqu'en 1453 ; de l'autre, la *renovatio Romani Imperii* d'où, sous Othon le Grand, sortira le Saint Empire romain de nation germanique [1].

Les doctrines juridiques de ces deux Empires, rivaux puisque universels et romains par définition, étaient très proches l'un de l'autre : elles s'appuyaient toutes les deux sur le droit romain, l'universalisme chrétien et les prophéties de Daniel. En Occident, la théorie impérialiste, généralement acceptée par les juristes italiens et allemands, a trouvé son expression la plus brillante dans le *De Monarchia* de Dante.

Le Saint Empire rencontra un adversaire dans la papauté, quand, sous Grégoire VII, « la chrétienté romaine » se dressa contre « la chrétienté impériale » [2]. La lutte de ces deux monarchies universelles s'acheva, comme on le sait, par la victoire de la papauté. Boniface VIII pouvait s'écrier : *Ego, ego, sum Imperator !* Dans cette lutte, cependant, il s'agissait de suprématie, et le caractère mondial du pouvoir suprême (soit impérial, soit papal) n'avait pas été compromis. Par contre, le conflit de Boniface VIII avec Philippe le Bel donna un coup mortel à la conception de l'unité de la chrétienté médiévale.

La France, tout en conservant son indépendance vis-à-vis de l'Empire et de Rome, avait su devenir l' « État type » du moyen âge [3]. Durant le magnifique épanouissement intellectuel inauguré au XIIe siècle, véritable « renaissance », vers la fin du XIIIe siècle, les légistes et les publicistes, qui entouraient Philippe le Bel, développèrent l'idéal d'un État national, alors que les prétentions de Boniface VIII semblaient devenir de plus en plus inacceptables. Les états généraux de 1302 supplièrent donc Philippe le Bel de maintenir la « souveraine franchise » du royaume et de ne reconnaître de « temporel souverain en terre hors Dieu » [4]. Cette décision, qui ex-

[1] J. Bryce, *The Holy Roman Empire*, Londres, 1913. Signalons en passant que, selon la fameuse thèse de l'historien allemand H. von Sybel, combattue par l'historien autrichien Ficker, l'empire, par ses tendances universalistes, a nui aux intérêts nationaux de l'Allemagne (Cf. H. von Sybel, *Die Deutschen Nation und das Kaiserreich*, Dusseldorf, 1862).

[2] A. Fliche, *La Chrétienté médiévale*, Paris, 1929, p. 279.

[3] *Ibid.*, p. 248.

[4] M. F. Laferrière, *Essai sur l'histoire du Droit Français*, Paris, 2e édit., I, p. 237.

primait la volonté nationale de la France, fut condamnée par le pape comme de la *superbia Gallicorum*, comme une révolte contre le pouvoir universel de l'Empereur [1]. Le drame d'Agnani, l'effondrement de Boniface, signifie la victoire du principe national, représenté par Philippe le Bel. Dès 1303, le roi de France était *imperator in suo regno*, adage qui permit aux légistes de faire bénéficier les rois des prérogatives que le droit romain concédait aux empereurs, et de développer la théorie de la monarchie de droit divin, œuvre des jurisconsultes et des gallicans [2]. Le gallicanisme royal et parlementaire, qui nie les prétentions de l'empereur autant et plus encore que les prérogatives du pape [3], est au fond du nationalisme avant la lettre. Il est vrai qu'au XIVe siècle l'Angleterre, elle aussi, était un État national, mais c'est Philippe le Bel qui, en protestant au nom d'intérêts particuliers contre l'universalisme médiéval, s'est mis à la tête du mouvement qui proclamait l'indépendance de l'État particulier [4]. Si au XVIIe siècle, ce mouvement est devenu général, il est néanmoins caractéristique que c'est la France qui porte, par le traité de Westphalie [5], un coup mortel à l'Empire, avant de l'abattre définitivement en 1806.

En Orient, comme nous l'avons déjà dit, Byzance perpétue la tradition impériale et sa chute laisse un vide dans la structure de la chrétienté orientale. Quelque cinquante ans plus tard, Moscou renoue la tradition des empereurs byzantins. Le grand prince de Moscou prend le titre de tsar, équivalent à celui d'empereur, et les idéologues moscovites se mettent à affirmer que la Russie, dernier refuge de l'orthodoxie, est l'empire chrétien définitif, prophétisé par Daniel. Selon eux, Rome est tombée dans l'hérésie ; Byzance, cette seconde et nouvelle Rome, a succombé sous les coups des infidèles ; Moscou, par contre, est la troisième Rome, qui sera éternelle. Telle est la théorie de l'État moscovite, officiellement admise

[1] Bryce, *op. cit.*, p. 259 et Volpe, *Il medio evo*, pp. 331-347. En 1303, Boniface VIII exposait ainsi son point de vue : *Vicarius Jesu Christi et successor Petri transtulit potestatem imperii à Graecis in Germanos ut ipsi Germani possint eligere regem Romanorum qui est promovendus in Imperatorem et monarcham omnium regum et principum terrenorum. Nec insurgat superbia Gallicorum quae dicat quod non recognoscit superiorem : mentiuntur, quia de jure sunt et esse debent sub rege Romanorum et imperatore* (cité d'après Bryce, *op. cit.*, p. 259).

[2] Olivier-Martin, *op. cit.* § 614-615 et Funck-Brentano, *L'ancien régime*, Paris, 1926, pp. 233-234.

[3] Hanotaux, *Histoire de la Nation Française*, t. VI, p. 446.

[4] Cf. Volpe, *op. cit.*, p. 436 et Pirenne, *Histoire de l'Europe des Invasions au XVIe siècle*, Paris-Bruxelles, 1936, p. 282 et 289. Cf. aussi Hahn, *op. cit.*, p. 109 et F. W. Forster, *L'Europe et la Question allemande*, 1937, p. 54.

[5] En 1648, les envoyés français refusèrent, à un certain moment, la préséance à ceux du Saint Empire, chose inouïe à l'époque ! (Cf. Bryce, *op. cit.*, p. 182).

aux XVIe et XVIIe siècles. C'est l'héritage romano-byzantin, dont la translation est légitimée par l'orthodoxie du peuple russe, qui en constitue l'essence [1].

Cette théorie pouvait-elle plaire à Križanić ? On devine facilement que non. Ce Croate, pénétré de l'esprit national qui se faisait jour dans l'entourage des Zrinski, était venu en Russie comme dans sa patrie : *ego enim*, disait-il, *veni ad unicum in mundo meae gentis et linguae regem, veni ad meam nationem et propriam patriam.* Cependant il dut s'apercevoir que cette « patrie » était régie par une doctrine impérialiste, proche de celle des Césars germaniques, que maudissaient les patriotes croates. Il l'estime dangereuse, contraire aux intérêts nationaux des Russes et incompatible avec son idéal catholique ; il veut donc la combattre. Par ailleurs, en bon occidental, il voit la théorie moscovite à travers celle du Saint Empire et il l'explique par des influences allemandes.

Les Allemands, selon lui, séduisent les Slaves par différentes « hérésies politiques » dont la plus redoutable est l'*Hyperbasilia* qui proclame que l'*Imperator Romanorum est totius mundi Dominus* et met la dignité d'empereur bien au-dessus de celle de roi [2]. Cette « hérésie » n'exclut nullement une autre « hérésie », celle de l'anarchie de la grande noblesse, qui mine le pouvoir monarchique [3]. En somme l'*Hyperbasilia* est la doctrine du Saint Empire, alors que l'anarchie est sa pratique sous les successeurs de Charles-Quint. La théorie impérialiste séduit, d'après Križanić, les Russes, l'anarchie mène la Pologne à sa ruine, toutes les deux sont redoutables pour les Slaves. Il s'agit donc de les combattre, surtout la première. Križanić le fera-t-il du point de vue des papes du moyen âge ou bien de celui de la royauté nationale ?

Les grands papes du moyen âge n'étaient pas absolument opposés à l'universalisme impérial, c'était le caractère absolu du pouvoir des Empereurs qu'ils attaquaient et voulaient soumettre à leur omnipotence. Boniface VIII, dans sa lutte contre Philippe le Bel, avait nettement déclaré que les papes avaient « translaté » l'Empire romain des Grecs aux Allemands, et que l'Empire était bien au-dessus du royaume [4]. Križanić, par contre, déclare que l'Empire d'Auguste s'est achevé avec Romulus Augustulus, celui de Charlemagne avec Charles-Quint, et celui de Constantin le Grand avec Constantin XII Paléologue [5]. Pour lui, tout comme pour Blondel, le Saint

[1] H. Schaeder, *Moskau das dritte Rom*, Hambourg, 1929.
[2] Križanić, *Discours*, t. II, pp. 278- et 283-290.
[3] *Ibid.*, t. I, p. 279 et 296-299.
[4] Cf. plus haut.
[5] Križanić, *Discours*, t. I, p. 355.

Empire n'est pas romain [1]. D'un autre côté, il pense que les successeurs de Charlemagne et de Constantin le Grand ne sont nullement plus grands que les rois français ou espagnols ; il répète même l'opinion de certains Français selon lesquels les rois de France étaient plus dignes de s'appeler empereurs que les Césars germaniques [2]. Ce point de vue de Križanić s'explique par sa négation radicale de l'empire universel. En critiquant la formule impérialiste *imperator romanorum est totius mundi dominus*, il ajoute *nemo praeter Deum est Dominus totius mundi aut rex regum* [3]. Les Russes doivent donc renoncer à leur théorie impérialiste ainsi qu'au titre de tsar et se constituer en royaume national.

Adversaire de l'universalisme impérial, Križanić se montre partisan des prérogatives que le droit romain confère au pouvoir séculier. Bien que plein de déférence à l'égard du pouvoir spirituel des papes, il pense que les rois tiennent leur couronne de Dieu et non pas des papes et il applique aux rois des formules de droit romain telles que : *Nemo regem iudicet* (dérivée de *princeps legibus solutus est*) et les qualifie de « lois vivantes » [4]. Il semble même admettre une certaine ingérence du roi dans les questions ecclésiastiques [5]. Ainsi, à l'encontre des papes du moyen âge, Križanić rejette l'Empire, mais accepte les prérogatives impériales, qu'il transporte des empereurs aux rois. Il est donc assez proche des Gallicans.

Mme H. Schaeder, en exposant la lutte de Križanić contre la théorie impérialiste de Moscou, a pu dire qu'il pensait vaincre cette doctrine à l'aide des forces occidentales du catholicisme et de la nouvelle conscience nationale, de la souveraineté spirituelle de Rome et du régime des royaumes nationaux. Elle estime qu'il avait trouvé chez saint Thomas d'Aquin « une légitimation de l'impulsion nationale » et que ses lectures ultérieures n'ont apporté rien d'essentiel à ses conceptions politiques [6]. Il nous semble pourtant difficile de déduire entièrement l'idéal du royaume national des œuvres de saint Thomas.

La théorie de l'État national culmine chez Križanić dans le cha-

[1] Bryce, *op. cit.*, p. 182 et Križanić, *Discours*, t. I, pp. 355-356.

[2] *Ibid.*, t. I, p. 392-393 et Jagić, *op. cit.*, p. 319.

[3] Križanić, *Discours*, t. II, p. 288. Et voici comment il définit le régime royal : *Deus omnipotens est supremus mundi Monarcha, et rex. et gubernat mundum optimo regimine, nempe Monarchico. Reges autem sunt Dei uicarii : et certarum mundi partium* (sic) *monarchae* (*Ibid.*, t. II, p. 34).

[4] Cf. *Ibid.*, t. II, pp. 33, 36, 50, t. I, pp. 250, 349-350 et Waldenberg, *op. cit.* pp. 100-101 et 251.

[5] Waldenberg, *op. cit.*, pp. 79-80.

[6] Schaeder. *op. cit.*, pp. 115-116 et 120.

pitre consacré à la nationalité du souverain [1]. En effet, Križanić, adversaire des naturalisations et partisan de mesures sévères contre les étrangers jusqu'à la troisième génération [2], estime, comme nous le savons déjà, que le souverain doit être de la nationalité du peuple qu'il gouverne. Il appuie cette théorie, qui a pour lui une importance cardinale, avant tout sur l'autorité des prophètes de l'Ancien Testament, qui s'insurgeaient souvent contre les souverains étrangers d'Israël, ensuite sur celle de saint Thomas, qui enseignait que selon l'ordre divin les rois ne doivent pas être des étrangers, et enfin sur les commentaires de Philippe de Commynes, qui ont trait à la loi salique, ainsi que sur des exemples de moindre importance.

Il est évident que la théorie de Križanić dépend surtout de Commynes : il lui emprunte le commentaire d'une institution juridique, alors que les exemples tirés de la Bible restent dans le domaine des idées très générales et la citation, qu'il prend à saint Thomas, n'est pas absolument concluante, la *Somme théologique* n'étant pas hostile à la monarchie universelle [3]. S'il en est ainsi la prédilection de Križanić pour Commynes devient compréhensible et nous commençons à comprendre pourquoi il le cite au début des *Discours* comme sa source principale.

Ainsi, bien qu'au XVIIe siècle la conception de l'État national soit admise, Križanić s'inspire de la théorie de l'État particulier, inaugurée par des Français et voit dans la France le prototype de la royauté nationale, qu'il voudrait instaurer en Russie. Il ne nous semble donc pas exagéré de dire que ce prêtre croate, cet exilé de Tobolsk a été le premier pionnier de la pensée politique française dans ce vaste empire russe qui, un siècle plus tard, sous la grande Catherine, se passionnera pour l'*Esprit des Lois*.

D. STRÉMOOUKHOFF.

[1] Križanić, *Discours*, t. I, pp. 193 et suiv.

[2] *Ibid.*, t. II, pp. 73-75 ; il fait cependant une exception pour les autres Slaves : *Sclauinicae autem gentis homines, quicunque illi sint, aut quacunque Sclauinica regione nati, non censentur a nobis inter alienigenas. Ibid.*, pp. 74.

[3] Cf. L. Glampowicz, *Geschichte der Staatstheories* 1905, p. 110.

LES ANGEVINS EN CROATIE ET EN HONGRIE

IV

LES TROIS COURONNEMENTS DE CHARLES-ROBERT (1301–1308)

1. Le premier couronnement. — La nouvelle de la mort d'André III, probablement attendue, fut connue vers la fin de janvier 1301 [1]. Ce fut le signal pour mettre la Hongrie devant un fait accompli.

En Croatie et Slavonie, les choses étaient déjà parvenues à une solution. Le ban Paul s'était chargé, en automne, d'amener le jeune prince à Zagreb. Après un séjour de plusieurs semaines, le comte Ugrin, de la maison de Csak d'Ilok [2] s'en chargea, et par ses soins, le petit-fils de Charles le Boiteux et de Marie Arpad arriva sain et sauf, dans la ville royale d'Ostrogon, où l'archevêque Grégoire attendait sa venue.

On aurait dû convoquer l'assemblée des états, attendre ses décisions et procéder ensuite au couronnement du jeune roi. Rien de tout cela ne fut fait. La convocation de la diète était impossible parce que le palatin Mathias, des Csak de Trencsin, le seul et unique personnage qui pût convoquer les états, était très éloigné de l'idée de faire couronner un Angevin. Il faut se demander si Charles-Robert a pu se faire couronner sans s'être présenté à l'assemblée des états et sans avoir prêté serment sur les droits, les libertés, les usages du pays. A juger par les documents que nous avons de lui, où il indique les années de son règne comme s'il avait été couronné en 1300 ou 1301 [3], on devrait croire qu'un couronnement a vraiment eu lieu.

[1] Šišić, dans le *Vjesnik zem. arkiva za god. 1901* et dans le *Rad*, CLIII, 1903.

[2] *Id.*, *Hrvatska povijest*, Zagreb, 1906, I, 130.

[3] Dans son décret du 8 décembre 1319, Charles-Robert dit *regni nostri anno similiter XIX*.

Mais, était-ce un « vrai couronnement » ? La couronne était le lien entre le roi et le royaume : elle pouvait ceindre le front du nouveau roi à la seule condition que le royaume, c'est-à-dire les états, fût consentant. Or, dans le cas qui nous occupe, ce consentement n'avait pas été obtenu. Rien ne nous autorise à croire que des actes juridiques aient précédé la cérémonie du couronnement, si elle a eu lieu.

Tout cela a fait penser que, s'il y a eu un couronnement, cela a pu être seulement à Zagreb. Deux sources, la chronique de Varaždin et celle de Zagreb [1], sont là pour l'attester. Et nos anciens historiens Krčelić [2] et Klaić ont pensé avec assurance qu'un couronnement a eu lieu à Zagreb en décembre 1300. Mais, avec quelle couronne ? Était-ce la même qui avait servi, peu d'années auparavant, au père de Charles-Robert, Charles-Martel ? Celle qui devait servir plus tard, en 1403, à Ladislav de Naples pour se faire couronner à Zara (Zadar) et que Sigismond de Luxembourg proclamera un oripeau ridicule, un simulacre sans valeur de la couronne de Saint-Étienne [3] ?

Que Charles-Robert ait été vraiment couronné à Ostrogon par l'archevêque Grégoire, primat de Hongrie, en mars, six semaines après la mort d'André III, cela est confirmé par les décrets de Boniface VIII, qui souligne aussi clairement que possible que l'acte accompli par celui qui était appelé à cette besogne était légalement valable [4]. Mais l'archevêque disposait-il vraiment de la couronne de Saint-Étienne ? Et, s'il en disposait matériellement, pouvait-on considérer comme valable un couronnement accompli après l'extinction de la dynastie nationale, sans aucune autre formalité et sans les garanties constitutionnelles les plus élémentaires, sans promesse et sans serment, ni de la part du roi, ni de celle des états ?

L'invraisemblance d'un tel acte a permis des doutes sur sa possibilité malgré les assertions formelles contenues dans les décrets de Boniface VIII. Tout dernièrement, Otto Zarek, revenant sur la question est arrivé à conclure que ce couronnement de Charles-Robert appartient au royaume des fables [5]. Si ce premier couronnement a eu lieu, il ne pourrait avoir eu lieu qu'à Zagreb, endroit indiqué

[1] Les deux chroniques disent *coronatus fuit anno domini MCCC.*

[2] Krčelić, *Regni Dalmatiae, Croatiae, Sclavoniae notitiae praeliminares*, Zagabriae, 1760, III. Klaić dans son *Histoire croate.* La thèse du couronnement de Charles-Robert à Zagreb est aussi soutenue par Tkalčić, *Borba Hrvata protiv posljednjeg Arpadovca Andrije III.*

[3] Klaić, *Histoire croate*, II/2, p. 186.

[4] Theiner, *Monum. hist. Hung.* I, 392-3.

[5] Zarek Otto, *Die Geschichte Ungarns*, Zürich, 1938, p. 159 : *in Agram durch den Erzbischof Gregor.*

par les deux chroniques de Zagreb et Varaždin. Tout cela ne pourrait être admis qu'à une seule condition : que les décrets de Boniface VIII [1] soient faux ou que le pape ait été, dès 1301, faussement informé par l'archevêque d'Ostrogon et par les chanoines du chapitre de cette ville. Or, une telle hypothèse semble inadmissible.

2. Couronnement de Venceslas de Bohême (Ladislas V). — La nouvelle du couronnement irrégulier de Charles-Robert, loin d'apaiser les esprits, contribua à rallier plus étroitement les adversaires de la cause angevine. Un parti se forma pour disputer à Charles-Robert la couronne mal acquise. Des désordres eurent lieu. L'archevêque Grégoire fut obligé de prendre la fuite [2]. Tout en s'attachant à la descendance d'Arpad et de Béla IV, les adversaires de Charles-Robert écartèrent de la succession au trône les filles d'Étienne V, Marie et Catherine, et arrêtèrent leur attention sur les deux sœurs de ce roi, Elisabeth, la femme d'Henri de Bavière, et Anne, la femme de Rostislav de Galicie [3]. La fille de celle-ci, mariée à Otokar de Bohême, avait un fils. Ce Venceslas de Bohême avait pris pour femme une fille de Rodolphe de Habsbourg, le vainqueur de son père. De ce mariage était né, en 1289, un fils nommé, lui aussi, Venceslas. Et c'est vers ce garçon d'à peine douze ans que se tournèrent les regards d'une coterie, que son passé ou ses espérances poussaient dans le camp des adversaires de la maison d'Anjou. Des membres de la haute noblesse se trouvèrent d'accord avec les nobles roturiers auxquels André III avait témoigné des attentions, et le petit-fils d'Otokar de Bohême, qui devait devenir, après la mort de son père, roi de Bohême et de Pologne, fut ainsi désigné pour orner son front de la couronne de Saint-Étienne. Des perspectives très vastes se dessinaient pour le nouveau roi : il devait gouverner des pays qui touchaient d'un côté la mer Baltique et de l'autre l'Adriatique. Mais, malgré toutes ces perspectives, les grands seigneurs de Hongrie pensèrent qu'il fallait au nouveau prétendant un titre tout à fait particulier à la succession de Hongrie : André III avait laissé une fille, Elisabeth, qui malgré sa jeunesse avait trop vécu pour ne pas éprouver un vif dégoût à l'égard des convoitises matérielles dont elle se voyait entourée [4]. Les grands de Hongrie pensaient qu'un mariage entre

[1] Theiner, I, 397 : *in Strigoniensi ecclesia iuxta ritum antiquum Ungarie per personam ydoneam regale susceperat dyadema.*

[2] Katona, *Historia critica regum Hungariae stirpis mixtae* I, 1-4.

[3] *Ibid.*, I, 3.

[4] *Id. Hist. crit. regum Hungariae stirpis Arpadianae*, VI, 1186.

le jeune Venceslas et Elisabeth donnerait une plus grande force aux aspirations du jeune Přemyslide.

On décida d'agir sans délai pour mettre le fait accompli du couronnement de Venceslas en face du fait accompli du couronnement de Charles-Robert. Une diète fut convoquée par le palatin, les nobles se firent confirmer leurs droits et leurs privilèges, et le jeune Venceslas qui prit le nom de Ladislas V ceignit la couronne de Saint-Étienne. La cérémonie eut lieu à Szekesfehervar (Albareale), le 27 août 1301 en l'absence de l'archevêque Grégoire, partisan de Charles-Robert. Ce fut l'autre archevêque de Hongrie, Jean de Kalocsa, qui imposa la couronne au jeune roi [1]. Il n'y a pas de doute que le refus de l'archevêque Grégoire de prendre part à la cérémonie du couronnement lui avait procuré beaucoup de contrariétés. Son départ d'Ostrogon, son absence de la diète, son refus de reconnaître le roi Ladislas V contribuèrent à exaspérer le parti contraire. On chercha à provoquer une décision du chapitre d'Ostrogon qui aurait amené la déposition de l'archevêque opposant, mais Grégoire avait tous les chanoines de son côté. La fureur du parti contraire aux Angevins se déchaîna sur ces entrefaites : le patrimoine de l'église primatiale de Hongrie eut à en supporter les conséquences [2].

3. La guerre de Serbie. Les deux soutiens de Charles-Robert. — Le ban croate Paul Šubić et le roi de Serbie Dragutin, dont la femme Catherine était la sœur de Marie d'Anjou-Naples, étaient juste à ce moment engagés dans une guerre d'une grande importance politique [3].

On a dit déjà que le frère cadet de Dragutin, Milutin, avait, lors de son avènement, promis qu'il laisserait le trône à la descendance de son frère aîné. Ce pacte, signé en 1282 à Deževo [4] avait, abouti à un partage entre les deux frères et aussi à une étroite collaboration politique. Ensemble les deux frères avaient continué la guerre contre Byzance en alliés de Charles d'Anjou et du roi hongrois et croate Étienne V. Ensemble ils s'étaient battus contre les Bulgares de Vidin et, cette fois, Milutin avait dû acheter la paix en envoyant son fils Étienne comme otage en Tartarie. L'accord entre les deux frères semblait parfait malgré le tort fait par Milutin à Elisabeth, sœur de Catherine et de Marie d'Anjou, dont il abusa pour la répudier ensuite. Mais, à un moment donné, Milutin

[1] *Ibid.*, I, 7.
[2] *Ibid.*, I, 7-8.
[3] Jireček-Radonić, *Istorija Srba*, I, 242-245.
[4] Jireček, I, 242-3 : *na saboru u Deževu kod Rasa.*

se permit une liberté qui lui suscita la méfiance et l'inimitié de son frère aîné.

C'était en 1299, au moment où la cour de Naples recommençait sa lutte contre André III.

Las de l'état de guerre qui s'était prolongé à la frontière serbe, presque pendant vingt ans sans interruption, l'empereur Andronique II avait écouté les conseils de son capitaine Tarchaniotis Glavas [1] et avait entamé des négociations avec la Serbie. La paix était rendue nécessaire par un autre motif pressant : les Turcs ne cessaient pas d'empiéter sur le domaine de l'ancien empire de Nicée. Cela donna une certaine continuité aux négociations qui étaient menées avec zèle par Théodore Métochite, qui devint plus tard grand logophète ou chancelier de l'Empire [2]. On ne sait pas au juste ce qui fut conclu entre les deux parties, mais il y a des motifs de croire que, formellement, Byzance s'était réservé une certaine suprématie sinon sur toute la Serbie, au moins sur le territoire que Milutin avait conquis comme allié de son frère. Ce territoire fut cédé à la Serbie ou plutôt, au roi Milutin comme fief byzantin et comme dot de la très jeune princesse Simonide, fille d'Andronique et d'Irène de Montferrat, qui devint la femme de Milutin. C'est la troisième ou la quatrième femme qui ait occupé le trône de Serbie en qualité d'épouse du roi Milutin — ce roi que l'église orthodoxe compte parmi ses saints. Comme vassal de l'empereur, son beau-père, Milutin, s'engagea à secourir l'empire contre les Turcs d'Asie Mineure. Il semble que Milutin ait envoyé en Asie 2.000 hommes à cheval solidement équipés. La même aide fut demandée à Étienne Lazarević, le fils de Lazar, lorsque le sultan Bayezid partit en guerre contre Tamerlan [3].

Après le mariage avec Simonide, l'attitude de Milutin envers son frère aîné subit un changement. En même temps que les relations entre la Serbie et Byzance se resserraient, les rapports entre les deux frères devinrent méfiants, acrimonieux même. Dragutin s'informait activement de tout ce qui arrivait à la cour de son frère, ce qui veut dire qu'il avait bien des raisons de suspecter sa loyauté. Les frères de Simonide se faisaient voir en Serbie comme aspirants à la succession de Milutin. C'étaient des blanc-becs trop accoutumés à la vie galante de Constantinople pour risquer leur tranquillité et peut-être leur vie dans les rudes contrées de Serbie. Mais la présence

[1] Pachymeres, *Andr. III*, cap. 30 et IV, cap. 1.

[2] Tren, *Programm des Victoria Gymn.*, Potsdam 1895, 560., Pachymeres, *Andr. III*, cap. 29 jusqu'à IV, cap. 9.

[3] Jireček-Radonić I, 252-3 ; II, 106-8.

de dignitaires civils et ecclésiastiques byzantins en Serbie contribua beaucoup à un autre changement. L'orientation religieuse de la Serbie tendit de plus en plus à la rapprocher de Byzance [1].

Ce changement qui prenait alors des formes plus nettes fut d'une extrême importance pour les destinées ultérieures de l'état fondé par Étienne Nemanja. Le chef de la dynastie de Serbie avait été baptisé à Ribnica près de Podgorica d'après le rite latin [2]. Le premier roi de Serbie, Étienne avait reçu la couronne de la part du pape Honorius III (1217) [3]. Le frère cadet d'Étienne, le célèbre Saint-Sava, avait dû subir, à cause de ses sympathies occidentales, les violentes diatribes de l'archevêque Démétrius Chomatiane et s'était réfugié dans la solitude du mont Athos où les moines étaient sous la domination latine du royaume de Thessalonique [4]. La fondation de l'archevêché de Serbie était un acte d'hostilité vis-à-vis d'Ochride dans un moment où, par l'intermédiaire de Gênes, l'empire de Nicée se rapprochait de Rome. La reine-mère de Serbie, Hélène, prenait part avec la même facilité aux fêtes et solennités religieuses de l'église de Serbie et aux fêtes de Bari (où elle comblait de dons la cathédrale de Saint-Nicolas) et dans les villes romanes de la haute Dalmatie [5].

A cet état de symbiose entre les deux églises succéda après le rapprochement de Milutin avec Byzance, une prédilection marquée du roi vers l'orthodoxie. Milutin fut, sinon un adversaire déterminé de la foi romaine, du moins le soutien le plus fidèle et persévérant des monastères orthodoxes. Églises et cloîtres, fondations pieuses, confréries mystiques, institutions scolaires et humanitaires, tout cela était l'objet de ses soins. Fallait-il doter un monastère de terres et de paysans, pourvoir aux besoins d'une administration déficitaire, le roi n'y manquait jamais. Il ne le faisait pas, du reste, pour rien. Plus tard, lorsque les hostilités entre les deux frères prendront une allure plus vive, ce seront les églises qui mettront à la disposition du roi très pieux tous leurs trésors et qui fourniront les moyens pour l'entretien des troupes mercenaires.

On ne sait presque rien de la guerre qui éclata entre Dragutin et Milutin, tant les données en sont confuses [6]. On sait seulement que des changements eurent lieu en Bosnie, où le ban Étienne,

[1] *Spomenik*, III, 14 ; Stojanović, *Zapisi* I, 52.
[2] Jireček-Radonić, I, 189.
[3] Muratori, XII, éd. 340 E.
[4] Pergosić, « Nemanjići i Sveta Stolica », *Nova Revija*, Makarska, 1934. — Farlati, *Illyr. sacrum*, VI, (Antivari).
[5] Jireček-Radonić, I, 233-234.
[6] *Ibid.*, 251-2.

probablement partisan de Milutin avant de se rallier à Dragutin, dont il épousa la fille, dut céder sa place au fils du ban Paul, Mladen Šubić. On sait aussi que la paix fut proposée par une entrevue entre le ban Paul et le roi Milutin à Vrulja près de Makarska, près des frontières de Zachulmie [1]. On sait aussi que Milutin, allié de Byzance et de Gênes, était en guerre avec Venise et Raguse, cette dernière reconnaissant la domination vénitienne [2].

Mais vers la fin de 1301 survint un brusque changement dans l'attitude du roi Milutin. Soudainement, il abandonna l'alliance grecque et se lia avec Charles de Valois, frère de Philippe le Bel, qui avait pris le titre d'empereur latin de Constantinople et aspirait à restaurer l'éphémère fondation des guerriers de la quatrième croisade [3]. Entre Milutin et Charles de Valois, un intermédiaire se présentait dans la personne de Philippe de Tarente, fils cadet de Charles II de Naples, qui avait pris dans ses mains le gouvernement de l'Albanie angevine.

Mais cette paix signifiait-elle la liquidation définitive du conflit religieux qui s'était allumé en Serbie ? De vastes régions, où l'église romaine avait à son obéissance une population paisible et disciplinée, se voyaient submergées par l'immigration de tribus de pasteurs de l'intérieur des Balkans. Raguse avait dû offrir refuge à nombre de prélats et de prêtres des environs de Durazzo, de Skadar (Scutari) et de la Zachulmie, qui demandaient un abri contre les envahisseurs d'au delà les monts [4]. La grande jetée catholique qui unissait l'Istrie à Durazzo était sur le point d'être brisée et submergée par le flot envahisseur. Il était évident que, pour renouveler cette digue, il fallait de l'argent et des soldats. Et les seigneurs de la montagne, engagés dans le commerce caravanier, se montraient trop peu disposés à sacrifier leurs intérêts et leurs bénéfices à une politique qui, compromise par l'issue des croisades et de la politique latine d'Orient, se trouvait en face de nouvelles difficultés de la part de la France de Philippe le Bel [5].

La paix qui fut ainsi conclue en Serbie n'était en réalité qu'un armistice. On persuada Dragutin, qu'il avait tout à gagner à faire traîner le règlement du différend avec son frère. Le traité de Deževo fut remis en vigueur. Des serments furent prononcés de part

[1] *Mon. Ragusina*, V, 47, 52, 73, 74.

[2] Jireček-Radonić, I, 253.

[3] Rački, *Arkiv za povj. jug.* VII, (1863), p. 48.

[4] Jireček, *Die Romanen in den Stadten Dalmatiens*, I, 34 et 41. — *Wlachen und Maurowlachen*, Prag, 1879, 109-125.

[5] A ce sujet voir *Peuples et civilisations*, histoire générale publiée sous la direction de V. Halphen et Ph. Sagnac, vol. VII, *La fin du moyen âge*, p. 44-52 et la bibliographie.

et d'autre, dont personne ne fut dupe. Le principal était que Dragutin pût mettre ses moyens à la disposition des aspirations de Charles-Robert. Une fois devenu roi en Hongrie et Croatie, celui-ci se réservait de soutenir de toutes ses forces les droits de Dragutin à la Serbie et les intérêts de l'église en Orient [1].

La volte-face de Milutin, qui abandonnait ainsi la cause de Byzance et s'engageait à soutenir les prétentions de Charles de Valois, ouvrit la porte à Charles-Robert pour conquérir de vive lutte le trône de Hongrie. A ce moment, Rome était prête à soutenir les intérêts et les raisons du prétendant de la maison d'Anjou.

4. L'intervention de Boniface VIII. — Avant le couronnement de Venceslas de Bohême, Boniface VIII envoya en Hongrie, Serbie et Pologne Nicolas, évêque d'Ostie et Velletri comme légat du siège apostolique [2]. De graves désordres ayant éclaté en Hongrie et dans les pays environnants, le pape ordonnait à son délégué de se rendre dans les pays où les biens des fidèles, des églises et les lieux saints avaient été dévastés et leurs droits violés (*vastatis fidelium bonis, ecclesiarum et locorum ecclesiasticorum direptis iuribus*). Arrivé sur place, il devait soutenir ceux qui avaient souffert et obtenir des autorités satisfaction pour les injustices commises [3].

Ce décret papal du 15 mai 1301 était d'autant plus digne d'intérêt, qu'il visait à soutenir les intérêts de cette même maison d'Anjou, qui avait essayé, avant l'avènement de Boniface VIII, d'asservir à sa politique celle du Saint-Siège. Dans le décret lui-même le pape n'indiquait pas directement Charles-Robert [4]. Mais la manière dont il défendait la cause de l'archevêque Grégoire, qui avait été obligé de quitter son diocèse pour avoir couronné Charles-Robert et pour être demeuré fidèle à son parti, montrait clairement quel compte le pape tenait de la proclamation du prétendant de Bohême.

En adoptant cette attitude, le pape devait se rendre compte, qu'en différant la défense des intérêts du catholicisme en Serbie, — ce qui eut des suites irréparables — il allait au-devant d'une lutte longue et difficile, dont les suites devaient peser sur la décision du conflit de principes qui venait de commencer entre le Saint-Siège et la cour de France [5].

[1] Jireček-Radonić, I, 253.
[2] Theiner, I, 338-9.
[3] *Ibid.*, I, 389.
[4] Katona, I, 23-29.
[5] Carlyle R. W. et A. J., *A history od mediaeval political theory*, Edinburg, 1928, vol. V.

En 1302, quand la guerre de Serbie touchait à sa fin, Charles-Robert semblait prêt à partir en guerre pour la Hongrie. Il comptait sans doute sur l'appui du ban Paul et du roi Dragutin de Serbie. Mais le ban ne se pressait guère de s'engager à fond pour la cause des Anjou. La politique qu'il semblait adopter tendait plutôt à retarder toute décision, probablement dans l'intention de vendre au plus cher, ses services. Mais il est aussi possible que les hésitations de Paul Šubić aient été dues à des causes moins intéressées. Paul Šubić ne se sentait peut-être pas assez fort pour affronter tous les dangers d'une situation, qu'il voyait trop menacée, au moins du côté de Venise.

Quoiqu'il en soit, la cour de Naples se met en frais, en 1302 et 1303, pour pousser les Šubić à une politique plus décidée. D'un côté les Vénitiens sont invités à faciliter tout transport de biens et marchandises des ports de la Pouille à ceux de la côte opposée [1]. On irait peut-être un peu loin en croyant à des fournitures gratuites. Mais, si elles étaient remboursables, elles l'étaient probablement à des conditions exceptionnelles.

Ce qui nous fortifie dans la supposition que l'attitude de Paul Šubić n'était pas à l'abri de toute critique [2], c'est l'empressement montré par Charles le Boiteux à assurer à son petit-fils Charles-Robert la coopération de nobles bosniaques [3], qui n'auraient pas dû agir pour leur propre compte sans le consentement de leur seigneur immédiat, Paul Šubić. Parmi les bénéficiaires des largesses de la cour de Naples une place importante revenait au comte Horvatin et à ses frères [4] (*comes Horvatinus et sui fratres*), qui possédaient le territoire désigné sous le nom de *Donje Strane* (*de inferioribus Bosne confinibus*), hommes hardis et entreprenants, dont la lignée devait un jour jouer un grand rôle dans l'histoire de ces pays et dont l'activité pouvait servir alternativement d'adjuvant ou de contrepoids à l'influence des Šubić.

Cette immixtion dans les affaires de Bosnie aurait pu alarmer les Šubić, s'ils en avaient été avertis, mais la cour de Naples fit de son mieux pour endormir leur méfiance. Le comte Georges Šubić reçut trente-trois beaux chevaux, dont trois avaient fait excellente figure dans des tournois. Le ban Paul se vit assigner une pension annuelle de cent onces d'or, au moment, semble-t-il, où son fils Mladen fut investi du banat de Bosnie [5].

[1] Smičiklas, VIII, 1.
[2] Klaić, *Bribirski knezovi*, 72.
[3] *Vjesnik zem. ark.*, VII, 293.
[4] Smičiklas, VIII, 3-4.
[5] *Ibid.*, VIII, 29.

A cette politique de la maison de Naples qui semble avoir tendu à dissocier la famille des Šubić de leurs collaborateurs, se superposait, impérieuse et impatiente, la politique du Saint-Siège. Avant de devenir pape, Boniface VIII avait vu avec douleur la papauté moins considérée, malgré les succès de Grégoire IX et Innocent IV. Cette impatience et cette douleur avaient poussé celui qui était encore Benoît Caetani à se mettre à la tête d'un parti et à provoquer l'abdication de Célestin V, humble ermite de l'ordre des Spirituels, homme vénéré pour sa piété, mais mal préparé à déjouer les trames de la politique internationale [1].

Aussitôt assis sur le siège du prince des apôtres, le nouveau chef de la chrétienté avait fait entendre un langage auquel depuis longtemps on n'était pas accoutumé. On était sous l'impression que l'esprit de Cluny avait repris son rôle. Le pape soutenait avec la même vigueur que Grégoire VII ou Innocent III l'incontestable supériorité du chef spirituel sur les princes séculiers et l'obligation des peuples de conférer au pontife la décision suprême dans chaque cas d'une vacance du trône [2].

Cette théorie devait trouver son application dans la controverse qui opposait l'un à l'autre les deux rois de Hongrie et Croatie. Mais des écrits latins circulaient de pays en pays et soutenaient le point de vue contraire. Ainsi le *Dialogue entre un clerc et un chevalier* s'attaquait aux immunités ecclésiastiques et soutenait la supériorité de la société laïque sur la communauté religieuse [3]. Des juristes qui avaient reçu leur instruction dans les centres universitaires d'Italie, répandaient même dans les villes côtières la théorie que « l'Église n'était pas composée seulement de clercs, mais aussi de laïcs, et que le Christ était ressuscité pour les uns comme pour les autres ».

Ces oppositions se faisaient jour dans un moment où l'atmosphère était déjà chargée d'électricité à cause de la lutte pour la succession de Hongrie. Ainsi l'allocution papale du 17 octobre 1301, dans laquelle Boniface VIII s'attribuait la suprème décision dans les questions de Hongrie, parce que « Dieu l'avait constitué au-dessus des rois et des royaumes pour arracher et détruire, bâtir et planter », ne pouvait-elle manquer de trouver des contradicteurs [4].

C'était déjà l'époque du conflit entre Boniface VIII et Philippe le Bel. La bulle papale *Ausculta fili* du 5 décembre 1301 avait déjà passionné les âmes. On discutait dans les châteaux, dans les assem-

[1] *Peuples et civil.*, VII, 42-44.
[2] *Ibid.*, VII, 47.
[3] *Ibid.*, VII, 46.
[4] *Ibid.*, VII, 47.

blées des couvents, sur les places publiques, les deux thèses opposées. A défaut de la presse, les copistes étaient en plein travail. On avait deviné que Boniface VIII penchait vers Charles-Robert. Cela suffisait pour rallier à son adversaire les adversaires de la politique vaticane. Entre la France et la Bohême une alliance se dessina, dirigée évidemment contre la politique de Boniface VIII. Une coalition contraire se forma autour de la cour de Naples : Albert d'Autriche et Frédéric de Sicile encourageaient les efforts de Charles-Robert [1].

C'est en 1303 que l'étoile de Venceslas-Ladislas V commençait à faiblir. Le pâle personnage qu'était le petit-fils d'Otokar, était visiblement sous la férule de son père et des grands du royaume. Il avait, il faut l'admettre, réussi à faire reconnaître son autorité à presque toute la Hongrie (*quasi totius Hungariae regni pacifica possessione potitus*) [2]. Il avait obtenu ce que Charles-Robert avait essayé en vain : la partie prépondérante de la noblesse terrienne lui avait promis son aide et son appui. Non seulement ceux qui avaient tenu pour André III — et ils n'étaient pas aussi peu nombreux qu'on serait tenté de le croire —, mais aussi ceux que la munificence un peu partiale de Charles-Robert avait froissés, avaient pris parti pour le prince de Bohême. La haute noblesse qui s'est partout et en tout temps complu à suivre un roi, dont la légitimité n'était pas au-dessus de toute contestation, et qui subissait de mauvais gré la richesse et la puissance du primat de Hongrie, l'archevêque Grégoire, pouvait céder à l'illusion que son moment était venu.

Mais les premières concessions faites par Ladislas V aux seigneurs de Ratolth, le 12 août 1301, au détriment des droits de l'église primatiale suffirent à lui susciter des ennuis de la part du pape [3].

Dans le décret qu'il fit remettre à son légat, l'évêque d'Ostie et Velletri, Boniface VIII, en parlant du royaume de Hongrie, n'hésitait pas de dire que « depuis la mort du roi Ladislas, le trône de Hongrie était resté vacant » (*quum regnum successione regia per lineam masculinam post mortem regis Ladislai fuisset destitutum*) [4]. Cette déclaration qui niait la légitimité d'André III, adoptait sans réserve le point de vue du parti angevin.

Dans une autre missive, le pape se montre plus explicite. Il exprime son étonnement, que l'archevêque de Kalocsa se soit permis (*in tantam prorupit audaciam*) de couronner Venceslas, fils de

[1] *Ibid.*, VII, 51.
[2] Katona, I, 8.
[3] *Ibid.*, I, 12-15.
[4] Theiner, I, 389-390.

Venceslas, roi de Bohême de fait et non de droit [1]. Car seul l'archevêque d'Ostrogon était appelé à procéder au couronnement (*nunquam Colocenses archiepiscopos regum Ungariae coronatio de iure vel consuetudine pertinuerat*), du roi de Hongrie [2]. Et l'archevêque de Kalocsa pouvait le faire à la seule condition, qu'il eût une expresse autorisation du Saint-Siège, autorisation qui, dans le cas présent, était impossible, parce que l'archevêque d'Ostrogon avait, par l'autorité de Rome, déjà procédé au couronnement du roi (*maxime quum magnificus vir Carolus per dilectum filium... Gregorium autoritate nostra... in eiusdem regni Ungariae regem fuisset antea coronatus*) [3].

Au « mauvais couronnement » de Charles-Robert, le pape opposait le « mauvais couronnement » de Venceslas-Ladislas. Si les partisans de Ladislas V ne reconnaissaient pas la validité du couronnement de Charles-Robert, malgré la présence de l'archevêque Grégoire, les partisans de Charles-Robert étaient à plus juste titre, autorisés à ne pas reconnaître le couronnement de Venceslas, parce que l'archevêque Grégoire n'y avait pas pris part. Le pape menaçait maintenant l'archevêque Jean de Kalocsa des foudres ecclésiastiques et exprimait au roi de Bohême sa stupeur et son indignation, parce qu'il s'était prêté à une telle cérémonie. « Si du moins tu avais examiné par quelle disposition, quel droit, quelle succession, quel titre ton fils pouvait aspirer au trône de Hongrie » (*Utinam discussisses, ex quo capite, ex quo iure, quo successione, quo titulo praefatus natus tuus ad ipsius regni reginem sit assumtus*) [4].

Le roi Venceslas de Bohême, menacé par les lettres du pape, envoya Ulric de Pubenic, personnage expert en droit canonique, à Rome. Mais, malgré l'habile exposition des faits, faite par celui-ci, le pape passa décidément à l'attaque [5]. Pendant que, après la mort du roi Ladislas, André s'attribuait les fonctions de roi (*dum Andreas in eodem regno se pro rege gerebat*), notre fille très chère, Marie, reine de Sicile, nous présenta comme légitime roi de Hongrie son fils très aimé Charles et nous, voulant que les choses procèdent comme de juste, avons accepté sa proposition. C'est pourquoi nous invitons toi, la reine et votre fils, de se soumettre à notre jugement et de se présenter à notre tribunal (*per alias litteras nostras te ac reginam, nepotem eius, ac filium tuum, praedictes, vestrumque se-*

[1] *Ibid.*, I, 390.
[2] Katona, I, 26-27.
[3] Theiner, I, 396.
[4] Katona, I, 15-16.
[5] Theiner, I, 397 ; Katona I, 29.

quaces... per peremptoriae citationis edictum proponimus ad nostram praesentiam facere evocari) [1].

L'attitude nette du Saint-Siège provoqua un mouvement d'opinion dans les villes côtières et dans les rangs de la noblesse hongroise de l'Alföld, cette même gentry qui comptait au XVIe siècle les plus ardents fauteurs du calvinisme. Dans les villes côtières des notaires, probablement gagnés à la cause gibeline, continuaient à intituler leurs chartes *regno vacante* [2], pendant la vacance du trône de Hongrie, ce qui voulait dire que, s'ils n'osaient pas indiquer Ladislas V comme roi de Hongrie, ils ne consentaient pas, non plus, à reconnaître la validité du couronnement de Charles-Robert.

L'hostilité de la noblesse terrienne à l'immixtion du Saint-Siège se fit sentir lorsque Nicolas d'Ostie vint, on ne sait pas au juste, pour la première ou la deuxième fois à Budapest [3].

Nicolas d'Ostie avait eu déjà maintes difficultés à « redresser les torts » commis par les grands ou petits seigneurs contre l'église d'Ostrogon. Les contrariétés augmentèrent, lorsque le légat du Saint-Siège essaya de remplir les diocèses vacants en assignant la place d'administrateurs provisoires à des partisans avérés de Charles-Robert.

La suspension de l'archevêque de Kalocsa avait encore augmenté les mauvaises humeurs, qui éclatèrent lorsque Nicolas d'Ostie voulut que le siège de Pecs fût occupé par le nouvel évêque Pierre [4]. Ladislas V (Venceslas) avait cependant attribué ce siège au chanoine chanteur de la ville, Nicolas, et le décret royal était dûment contresigné par le palatin Mathias Csak de Trencsin. Entre les deux candidats à la chaire de Pecs, des désordres éclatèrent. Les deux partis soutenaient, à force d'arguments juridiques, que le pape ou le roi avait le droit de nommer les évêques de Hongrie. Les juristes du roi faisaient valoir que ce droit d'élection avait été reconnu expressément par le Saint-Siège au premier roi hongrois Étienne et que ce droit n'avait jamais été formellement abrogé.

La controverse s'alluma surtout lorsque Nicolas d'Ostie prononça sentence d'excommunication contre les habitants de Budapest qui lui avaient fait opposition [5]. Le petit clergé de la ville ne tint aucun compte des dispositions du Saint-Siège. La promulgation de la sentence d'excommunication et d'interdit fut empêchée, et les fonctions religieuses continuèrent comme si de rien n'était [6].

[1] Raynaldi, *Annales*, ad annum 1302 et 1303.
[2] Lucius, *De regno*, IV, c. 10, 188.
[3] Katona, I, 25-27.
[4] Koller, *Hist. episcop. Quinque ecclesiasticorum*, II, 477. — Katona, I, 29.
[5] Katona, I, 32-33.
[6] *Ibid.*

Mais si une partie de la noblesse affectait de tenir peu de compte des foudres ecclésiastiques, il semble que leur effet ait été néanmoins assez fort. Seulement il le fut dans un sens moins spirituel. Les nobles et les grands du royaume profitèrent de l'état de perplexité causé par les condamnations papales pour vendre le plus chèrement possible leur aide au roi, qui n'était pas en règle avec l'église. Le roi se vit obligé d'édicter toute une série de privilèges qui avaient pour but de compenser par des bénéfices temporels les désavantages que son service causait spirituellement à ses fidèles. Un chantage formel se manifesta sur une large échelle, au point que la situation de Ladislas V fut irréparablement compromise [1].

Parmi les privilégiés se trouvait la lignée des Csak de Trencsin. Un membre de cette famille, Mathias, avait en sa qualité de palatin convoqué la diète et effectué le couronnement. Lorsqu'il quitta son poste, peut-être à cause des griefs qu'avait suscités contre lui l'église, il parvint à obtenir par privilège des terres assez étendues pour faire figure sinon de plus fort, au moins d'un des plus puissants seigneurs du royaume [2].

La place de palatin est maintenant occupée par Étienne, fils du ban Ernest (*Ladislaus D. gr. rex Ungariae fideli suo Stephano palatino, filio Ernei bani*) [3]. Ce grand seigneur semble, lui aussi, avoir eu peu de respect pour les biens de l'église : on le dirait d'après la plainte déposée contre lui par le chapitre d'Agrie, où le palatin est accusé d'avoir pris possession de vive force de certaines terres du diocèse [4].

Le roi Ladislas se trouvait maintenant dans une situation assez difficile. Ses fidèles, les grands du royaume, menaçaient de l'abandonner, s'il essayait d'obtenir d'eux la restitution des biens ôtés à l'église. De l'autre côté le roi semble avoir éprouvé une vive répulsion à tout acte qui aurait contribué à troubler ses rapports avec Rome. Il aurait bien voulu, pourvu que l'église le reconnût roi, donner satisfaction à toutes ses réclamations. Il fit preuve de bonne volonté vis-à-vis du chapitre d'Ostrogon, qui fut obligé à la fin de lui donner témoignage qu'il avait obtenu satisfaction complète de tous les torts qui lui avaient été faits auparavant.

Mais si Ladislas fit son possible, en 1303, pour obtenir les bonnes grâces de Rome, il n'y a pas de doute que sa bonne volonté se manifestait un peu tard. Au moment où le chapitre d'Ostrogon envoyait

[1] *Ibid.*, I, 35-36.
[2] *Ibid.*, I, 34-35.
[3] *Ibid.*, I, 35.
[4] *Ibid.*, I, 38.

au pape la déclaration demandée par le roi Ladislas, Boniface VIII avait déjà prononcé sa sentence [1].

Il avait cité les deux prétendants à son tribunal, s'érigeant ainsi en arbitre entre eux [2]. Cette situation signifiait en réalité le renoncement inconditionné des deux rivaux, qui se soumettaient par là à la décision du Saint-Père quelle qu'elle fût. C'était relativement facile en ce moment pour Charles-Robert qui possédait la Croatie et y était reconnu roi, tandis qu'il n'avait en Hongrie qu'un parti plus faible que celui de son adversaire. Mais pour Ladislas qui était couronné roi et exerçait, au moins en apparence, toutes les fonctions royales, il était presque impossible à ce moment de mettre en question tout ce qu'il avait acquis. Aussi, tandis que Charles-Robert avait répondu à l'invitation du pape sans se réserver aucun droit, Ladislas avait envoyé à Rome deux hommes de sa confiance, sans leur donner les pleins pouvoirs que le pape en arbitre de la couronne de Hongrie avait exigés. Il l'avait fait probablement parce qu'il savait que Rome avait en réalité jugé la question de Hongrie avant de prononcer son jugement. Mais pour Boniface VIII cette manière d'agir pouvait signifier un manque de confiance ou, mieux, une désobéissance au Saint-Siège qui était l'arbitre suprême des contestations dynastiques. Il n'attendit et n'admit plus d'autre explication, mais prononça sans délai sa sentence.

Le roi éternel, ainsi commence la bulle papale qui contient la décision de Boniface VIII sur le trône de Hongrie, voyant le désordre de Jérusalem et prévoyant sa ruine, pleura sur elle [3]. Il est difficile à nous, vicaire de ce roi, d'arrêter nos larmes à la vue de la Hongrie défaillante. Dans ce malheureux pays, les puissants usent et abusent de leur force, et les faibles sont opprimés ainsi que les serviteurs de l'autel. L'église et le peuple sont en peine. Les faibles et les adolescents sont vendus en esclavage. Les veuves et les orphelins sont sans appui. Nous sommes donc dans la nécessité de mettre un frein à ces abus, de soutenir ce qui est sur le point de s'écrouler, d'exercer notre sollicitude paternelle envers ceux qui ont le droit de compter sur elle.

« Il n'y a pas longtemps, continue le pape, que le roi de Bohême Venceslas nous pria par ses lettres et ses envoyés d'accepter en grâce et bienveillance la cause de son fils Venceslas, qui avait été élu et couronné roi de Hongrie. D'autre part s'est adressée à nous notre fille très chère, Marie, reine de Sicile, qui peut faire valoir un titre

[1] Theiner, I, 398-399.

[2] Farlati, *Illyr. sacr.* V, 388-389. — Smičiklas, VIII, 48-9.

[3] Theiner I, 400-401.

très légitime à ce même trône de Hongrie, puisqu'elle est la sœur aînée du roi Ladislas le Couman et puisque son petit-fils, non seulement est en paisible possession d'une grande partie du royaume, mais a été couronné aussi à Ostrogon dans l'église cathédrale d'après l'ancien rituel par personne qualifiée appelée à cette fonction (*per personam idoneam regale susceperat dyadema*) [1]. Devant ce droit irréfutable, ce couronnement et les désordres provoqués par les adversaires du roi, nous avons estimé qu'il fallait citer à notre siège par notre légat et frère Nicolas, évêque d'Ostie, le susdit roi de Bohême et son fils, ainsi que le roi de Naples et notre fils Charles, son petit enfant. Et, tandis que celui-ci se déclara disposé à soumettre sa cause à la décision du Saint-Siège et délégua comme ses mandataires l'archevêque Étienne de Kalocsa, successeur de Jean, qui avait couronné le jeune Venceslas, et l'évêque Michel de Zagreb, respectivement les évêques de Györ et de Vesprim, ni le roi de Bohême ni son fils ne donnèrent suite à l'invitation reçue et se limitèrent à faire présenter des vaines excuses par le docteur en droit canonique (*decretorum doctor*) Honorius, le chanoine chanteur de Alt-Ofen (Vieux Buda), Jean et l'expert en droit romain Jean (*Romani iuris peritus*) [2].

« Après avoir examiné leurs raisons et pris en considération l'état misérable de la Hongrie, nous avons trouvé que la reine de Sicile descendait par son père et sa mère du même roi Étienne qui avait précédé sur le trône de Hongrie son frère, le roi Ladislas. Et, puisque Charles-Martel était son fils premier né et le prétendant actuel, Charles, le premier né de Charles-Martel, il résultait de ces faits, que le royaume de Hongrie appartenait à Charles-Robert par droit d'hérédité et qu'une élection était par conséquent superflue. C'est pourquoi les raisons exposées par les orateurs du roi Venceslas ont été considérées comme insuffisantes. Il en résulte donc que Charles-Robert est uniquement autorisé à s'appeler roi de Hongrie et que les autorités publiques ont le devoir d'intituler leurs actes d'après ce roi sinon d'après le fils du roi de Bohême [3].

Le pape invitait, aux termes de cette décision, tous les prêtres et religieux résidant en Hongrie et en général dans les pays de la couronne de Saint-Étienne, à soutenir la cause du roi Charles, à reconnaître ledit roi comme roi légitime de Hongrie, à lui prêter aide en toute occasion, à refuser toute aide et tout appui à son adversaire, le fils du roi de Bohême. De même les nobles, barons, dignitaires du royaume, habitants et roturiers étaient invités à ne

[1] *Ibid.*, 397.
[2] Katona, I, 51-52.
[3] *Ibid.*, I, 49.

payer les dîmes, les impôts et redevances qu'au roi reconnu par le Saint-Siège. Tous ceux qui avaient prêté serment au fils du roi de Bohême étaient déliés de ce serment. Mais, comme le changement trop brusque des droits et devoirs pourrait donner motif à des actes d'insoumission et de violence, le pape statuait une période de quatre mois, pendant laquelle les autorités instituées par le fils du roi de Bohême devaient garder leur place et attendre, dans la possession pacifique de leur pouvoir, les nouvelles dispositions que prendrait le roi Charles-Robert [1]. Le roi de Bohême et son fils étaient invités à se soumettre à cette décision du chef de l'église, et le pape invitait tous les nobles et sujets du royaume à s'abstenir de tout acte d'hostilité et d'attendre dans un complet esprit de soumission les changements que la décision papale allait amener [2].

Ce décret de Boniface VIII, daté d'Anagni, sa résidence habituelle, le 2 juin 1303, a été sévèrement critiqué, même parmi les contemporains, qui n'approuvèrent pas tous le style impérieux adopté en cette occasion. Le pape s'y arrogeait le droit d'exercer les fonctions de juge suprême non seulement dans les causes spirituelles, mais aussi dans les temporelles. Devant son tribunal devaient se décider les querelles entre les prétendants à la couronne. Tous les rois de la terre devaient rendre hommage au vicaire du prince des apôtres, dont la mission devait être de distribuer les sceptres et de gouverner les peuples. Même le biographe des évêques de Vesprim Roka, homme très pieux et animé du plus profond respect pour l'autorité de l'église, a cru devoir remarquer que Boniface VIII s'était presque donné l'attitude d'un dictateur (*se quasi dictatorem gerens*) [3].

Tous les évêques de Hongrie n'étaient pas d'accord avec la décision et les procédés du pape. Les deux évêques de Györ et Vesprim déclarèrent ouvertement qu'ils se considéraient comme étrangers à la controverse entre le pape et celui qui occupait en ce moment le trône de Hongrie. Un fort parti de membres de la haute et de la petite noblesse considérait l'immixtion de la curie romaine comme un attentat aux libertés et à l'indépendance de la Hongrie. Charles-Robert était à leurs yeux le candidat du pape, ou au moins lié à Rome par une dette de reconnaissance que rien dans l'avenir ne pourrait racheter [4]. Un petit nombre seulement tenait compte que Charles avait été élu, accepté et couronné avant Venceslas

[1] *Ibid.*, I, 51.

[2] *Ibid.*

[3] *Vitae Vesprimensium Praesulum*, 177 : *idem pontifex, Hungariae se quasi dictatorem gerens.*

[4] Katona, I, 63.

le Jeune (*cogitans Carolum ante Wenceslaum et electum, et accitum, et coronatum fuisse*) [1]. Les autres faisaient valoir contre cette raison que le prince de Bohême descendait aussi du sang d'Arpad, qu'il avait aussi droit à la succession au trône d'André III et qu'il avait été élu, accepté et couronné, quoique après Charles-Robert, par la partie la plus nombreuse et prépondérante de la nation.

Boniface VIII était trop perspicace pour ne pas s'attendre à une forte opposition. C'est pourquoi il prit d'amples dispositions pour combattre les adversaires de Charles-Robert dans quel camp qu'ils se trouvassent.

En même temps qu'il faisait publier son arrêt contre Venceslas le Jeune, Boniface VIII ordonna à son légat Nicolas d'Ostie et de Velletri de signifier aux maîtres des maisons des Crucifères (*domus cruciferorum*) [2], à Pest et dans les villes principales et aux diocésains de Vacz et Vesprim, qu'ils devaient continuer à percevoir ou à payer les dîmes et qu'ils devaient sous peine des sanctions les plus sévères s'en tenir scrupuleusement même contre l'autorité épiscopale aux dispositions du Saint-Siège. Nicolas d'Ostie était chargé de surveiller rigoureusement la conduite du clergé et des fidèles et de donner directement à Rome rapport sur ce qu'il avait vu et appris [3].

La nouvelle de la décision papale exerça une profonde impression sur le jeune Venceslas et sur son entourage, mais contribua aussi à serrer autour du jeune roi les rangs de la haute noblesse, qui commença à craindre pour ses privilèges. Il semble que plusieurs grands seigneurs se soient fait confirmer à cette occasion, de la manière la plus solennelle, les donations qu'ils avaient reçues de la part d'André III. Un privilège fut édité en faveur de Jean, fils de Csak, de la famille des Csak de Wysk : il confirmait la donation faite par André III et niait tout droit sur ces terres aux fils de Jacques de Chezneck, qui avaient prêté main forte à Charles-Robert, lorsqu'il avait pénétré, après son couronnement, jusque devant les murs de Pest, d'où il avait été ensuite repoussé [4].

L'organisation de la résistance aux décrets pontificaux ne découragea pas Boniface VIII. Il donna ordre au nouvel archevêque de Kalocsa, Étienne, partisan évident de Charles-Robert, de surveiller étroitement la Bosnie, fief des Šubić, où l'hérésie avait pris le dessus [5]. Après avoir convoqué à son siège apostolique les évêques

[1] *Ibid.*, I, 63-64.
[2] Theiner, I, 401-2.
[3] Smičiklas, VIII, 54-5.
[4] Katona, I, 53-4.
[5] Smičiklas, VIII, 47-48.

de Vesprim, Györ, Vacz et Zagreb et l'archidiacre Étienne de Transylvanie, le pape les renvoya à leurs églises avec l'ordre péremptoire de procéder sans aucun ménagement contre tous ceux qui, sans les contrarier directement, montraient une tendance à faire échouer ses dispositions [1]. C'était surtout dans les villes, où une population de petits artisans se trouvait en opposition avec le chapitre et ses chanoines, que les magistrats et les notaires se faisaient remarquer par leurs tendances hostiles. Les évêques durent promettre de surveiller les juges et les notaires. Cela valait surtout pour les villes de la côte, Split et Trogir, où les notaires continuaient, malgré la présence de Charles-Robert, à intituler leurs documents « pendant la vacance du trône de Hongrie » [2].

Pour surveiller le clergé, dont l'attitude n'était pas assez nette, le pape recourait aux ordres religieux, surtout aux Dominicains, fidèles soutiens de la politique ecclésiastique de la maison d'Anjou [3].

Pour donner encore plus de vigueur à ces actes, le pape invitait Marie de Sicile et l'empereur Albert de Habsbourg, oncle de Charles-Robert, à appuyer ses droits par les armes. A Charles-Robert le pape adressait une sérieuse admonestation de ne pas oublier ce qu'il devait au Saint-Siège, qui avait sacrifié à lui « son très cher fils en Jésus-Christ, le roi de Bohême Wenceslas » et de consacrer toutes ses forces et facultés à relever le royaume de Hongrie de l'état d'extrême faiblesse, dans lequel il se trouvait, fidèle en cela à l'exemple de ses ancêtres, qui avaient toujours soutenu les intérêts de l'église [4].

De nouvelles instructions, très pressantes et détaillées furent données encore à l'archevêque de Kalocsa Étienne : il devait se faire restituer tous les biens qui avaient été ôtés à son église pendant les dernières années. Cependant l'archevêque d'Ostrogon Grégoire demeurait toujours aux côtés du pape, prêt à lui donner des informations et à lui adresser d'autres demandes [5].

Mais c'est à ce moment que la crise éclata. Le 7 septembre 1303, le pape fut fait prisonnier par les partisans de Philippe le Bel, conduits par Nogaret et Sciarra Colonna. Boniface VIII, qui avait soutenu les outrages et les brutalités de ses ennemis avec courage et dignité, mourut, après sa libération, à Rome, le 11 octobre 1303. En même temps, probablement par l'œuvre des Colonna, disparut de la scène politique, sans qu'on pût se rendre compte ni par quelle

[1] Pray, *Hier.* P. II, 437.
[2] Smičiklas, VIII, 57.
[3] *Ibid.*, VIII, 60-62.
[4] Katona, I, 72-73.
[5] Chevalier, *Bio-bibliographie*, Grégoire de Gran.

cause ni par quels moyens, l'archevêque d'Ostrogon Grégoire, celui qui avait couronné Charles-Robert [1].

5. La guerre contre Venceslas de Bohême. — Le successeur de Boniface VIII et de sa politique fut ce même Nicolas d'Ostie et Velletri qui avait pendant des années eu une part très active aux événements de Hongrie et de Croatie. Il prit le nom de Benoît XI et se proposa sans doute à conduire à terme la politique de son prédécesseur. Vite il éleva à la dignité d'archevêque d'Ostrogon le partisan des Angevins Michel, évêque de Zagreb [2]. Mais il semble que le roi Ladislas ait essayé, aussitôt après la mort de Boniface VIII, de s'assurer l'ancienne prérogative des rois apostoliques, qui leur donnait le droit de nommer les titulaires des sièges épiscopaux. On le dirait au moins d'après un document en faveur de Pierre Karolyi *de Novisolio*, édité au temps où la chaire d'Ostrogon était occupée par un certain archevêque Nicolas qui siégeait par la grâce divine et apostolique (*Dei et apostolica gratia*) [3].

En tout cas, la mort de Boniface VIII fut, pour Venceslas de Bohême, le signal pour conduire à bonne fin la campagne longuement préparée qui devait assurer d'une manière définitive le trône de Hongrie à la dynastie des Premyslides. Une armée se présenta devant les murs d'Ostrogon, prit la ville d'assaut, mit en fuite les partisans de Charles-Robert et chassa tout le clergé et particulièrement les chanoines, toujours si hostiles à la cause de Venceslas le Jeune. Les troupes rassemblées en Bohême semblent s'être fait remarquer par leur cruauté et les actes de violence. En tout cas, les chroniques de Bohême, d'Autriche, de Salzbourg et de Dlugosz semblent d'accord pour constater que la ville d'Ostrogon ait été à cette occasion livrée au pillage (*civitatem quoque Strigoniensem aggressus, cepit et militibus exposit in praedam*) [4].

Mais, malgré sa victoire, la situation du jeune Venceslas était devenue très difficile. La chronique de Thurocz nous permet d'entrevoir les embarras du jeune roi, partagé entre le parti de la noblesse intraitable et celui de l'église de plus en plus hostile [5].

Ce fut à ce qui semble, l'entourage même du roi qui l'obligea à prendre la fuite. Tout de suite après la prise d'Ostrogon, Venceslas l'aîné, roi de Bohême, emmena son fils avec la couronne et les in-

[1] Schvandtner, III, 638 (Madius) : *et dominus electus Strigoniensis, Gregorius nomine, occiditur a filiis de Columna* ; Katona, I, 66.

[2] Tkalčić, *Mon. civ. Zagrabiensis*, I, 78.

[3] Katona, I, 67.

[4] *Ibid.*, I, 66.

[5] *Ibid.*, I, 70-1.

signes royaux de Hongrie en Bohême, où il se prépara à combattre ses ennemis, Charles-Robert et l'oncle de celui-ci, Albert de Habsbourg [1].

Malgré son absence, Venceslas le Jeune semble toujours avoir été reconnu comme roi de Hongrie, ainsi qu'il résulte de documents du temps, notamment de celui publié par le chapitre d'Agrie en faveur du maître Jean, fils du comte Georges de la famille des Aba. Dans ce document, le siège d'Ostrogon est indiqué comme vacant, probablement parce que l'installation du nouvel archevêque Michel n'avait encore eu lieu [2].

Pourtant, dans un autre document édité en novembre 1304, on parle de l'archevêque Michel comme d'une personne décédée (*patre domino Michaele archiepiscope bonae memoriae*). Mais un autre document parle de l'emprisonnement de l'abbé André de Szegszard, qui se serait rendu coupable, en 1305, d'avoir voulu faire visite à l'archevêque Michel [3].

En tout cas, l'archevêque Michel est indiqué à l'occasion de la réunion qui eut lieu, le 24 août 1304, à Presbourg entre les partisans de Charles-Robert [4]. Avec lui prirent part à ce rendez-vous l'archevêque Étienne de Kalocsa, les évêques Pierre de Transylvanie, Théodore de Györ, Nicolas de Bosnie et Jean de Nyitra et toute une série de seigneurs et de roturiers du parti angevin. Tous les présents s'obligèrent par serment à demeurer fidèles pendant la durée de la guerre, qui devait se livrer à ce moment autour des drapeaux de Charles-Robert et de son oncle, le duc d'Autriche et Styrie Rodolphe.

Deux armées se formèrent pour obliger le jeune Venceslas, déjà en fuite, à renoncer formellement au trône et à la couronne de Saint-Étienne. L'armée croate et hongroise de Charles-Robert (car les contingents croates formaient la partie la plus nombreuse et la mieux équipée de ses troupes) se chiffrait à environ 20.000, tandis que les Habsbourg avaient réuni 30.000 hommes d'Autriche et de Souabe [5]. Vers l'automne, les deux armées étaient déjà entrées en Bohême et devinrent bientôt, par les saccages et les actes de violence auxquels elles se livraient, la terreur des habitants. Les soldats portèrent partout le fer et le feu, se livrèrent à des actes de violence qui provoquèrent un vrai exode des populations. Les églises et les couvents, les châteaux et les maisons particulières, tout était pour

[1] *Ibid.*, I, 71.
[2] *Ibid.*, I, 74.
[3] *Ibid.*, I, 81-82.
[4] *Ibid.*, I, 79.
[5] *Ibid.*, I, 81.

eux objet de pillage. Enfin une résistance contre ces malfaiteurs s'organisa. Le jour de la Saint-Léodegaire (2 octobre 1304), 400 maraudeurs furent tués dans un guet-apens. Enfin les envahisseurs établirent leur camp à Znojmo (Znaim) et se préparaient déjà à envahir la Moravie [1]. Les soldats n'étaient pas payés et étaient obligés de vivre sur le pays. Enfin, le roi Venceslas l'aîné, sentant sa fin proche et voyant que ni son fils ni ses conseillers n'étaient capables d'affronter la situation, se vit obligé de recourir au duc de Bavière Othon. Celui-ci se fit payer son aide. Les chroniques parlent de 50 à 80.000 marks d'argent. Les barons de Bohême et de Moravie durent lui promettre aide et fidélité comme à leur maître, le roi [2].

Enfin, Venceslas l'aîné se décida à liquider vite le rêve aventureux qui aurait dû porter la dynastie des Premyslides à la domination d'un ensemble de territoires qui allaient de la Baltique jusqu'à la mer Adriatique. Il renonça pour son fils aux prétentions au trône de Hongrie, pourvu qu'il pût gouverner paisiblement en Bohême et en Pologne. Mais avant que la paix fût conclue, Venceslas l'aîné mourut le 9 juillet 1305 [3].

Son fils, le ci-devant roi Ladislas, en avait assez de la Hongrie. Il répudia la fille d'André III, Elisabeth, qui se retira dans un cloître et se maria avec Fiola, la fille de Miecius, le duc de Tješin en Silésie (3 octobre 1305). En même temps il remit à son cousin, le duc Othon de Bavière, la couronne de Hongrie et lui confia la poursuite des projets qui lui avaient coûté si cher [4].

6. Othon de Bavière (1305-1308). — Le nouveau prétendant au trône de Hongrie se vit devant une tâche difficile, mais, au moment où il se préparait à l'affronter, tout le monde était d'opinion qu'il était homme à conduire à terme les tâches les plus hardies.

La situation de Charles-Robert aurait pu sembler inébranlable quelques années plus tôt, lorsque la politique de Boniface VIII faisait prévoir un accroissement de la puissance du Saint-Siège. Mais, après la fin de ce pape et après le départ de Benoît XI, homme de grande autorité et habile aux manèges de la politique, la papauté sembla subir une éclipse : Clément V, qui avait obtenu la tiare après avoir été archevêque de Bordeaux, semblait par son séjour en France et par sa politique paisible préluder à une série

[1] *Ibid.*, I, 82-3.
[2] *Ibid.*, I, 84.
[3] *Ibid.*, I, 85-88.
[4] *Ibid.*, I, 90.

de pontifes, qui seraient plus ou moins disposés à s'appuyer sur les rois de France[1].

Tout cela ne pouvait manquer de donner de nouveaux espoirs aux adversaires de Charles-Robert, les grands seigneurs qui s'étaient enrichis aux dépens des possessions ecclésiastiques et qui avaient des raisons pour croire que l'avènement de Charles-Robert signifierait la fin de leur puissance.

Ce parti se rallia autour d'Othon de Bavière. Il avait même des droits plus forts que Venceslas le Jeune. Son père Henri avait eu pour femme la fille aînée de Béla IV, Elisabeth, et avait partagé avant sa mort son fief entre ses quatre fils. Othon, né en 1261, avait alors 44 ans, résidait à Landshut, jouissait d'une certaine popularité et de quelque considération comme homme de guerre et politique prudent et avisé [2]. Sa première femme, Anne, avait été la fille de Rodolphe de Habsbourg, la sœur de l'empereur Albert, mais était morte laissant après elle deux enfants en bas-âge, qui ne lui survécurent que très peu. Sa deuxième femme était Béatrice de Silésie, ce qui lui assurait sinon l'aide, au moins un support moral de la part de cercles qui se faisaient remarquer par une certaine jalousie vis-à-vis de tendances à l'expansion des Habsbourg et de leurs alliés, parmi lesquels Charles-Robert était considéré un des moins indépendants [3].

Pour les grands seigneurs de Hongrie la présence du nouveau prétendant semblait constituer une sérieuse garantie. Par son âge mûr, par les qualités militaires qu'on lui attribuait, par son rang et son passé, Othon autorisait les espérances les plus assurées. D'autre part, qu'il n'eût pas fait valoir ses droits à l'héritage des Arpad contre Venceslas le Jeune, quoiqu'ils fussent plus forts, était considéré non comme un signe d'insuffisance, mais plutôt comme un témoignage de sage retenue.

Le jour de la Saint-Michel 1305, dit la chronique de Salzbourg, Othon de Bavière entra en Bohême [4]. Il reçut de Venceslas le Jeune, le ci-devant roi Ladislas, la couronne et la tunique de Saint-Étienne, son diadème et son sceptre. Le duc Rodolphe et son frère l'empereur Albert de Habsbourg, en apprenant que le duc de Bavière-Landshut prétendait à la couronne de Hongrie, cherchèrent à empêcher son passage dans son pays d'élection. Pour éluder leur surveillance, Othon dut se déguiser en marchand et cacher les emblèmes de la dignité royale sous son ample manteau. A un certain

[1] *Peuples et civilisations*, VII, 52 et suiv.
[2] Katona, I, 90-91.
[3] *Ibid.*, I, 92.
[4] *Ibid.*, I, 93.

moment, lorsqu'il se préparait à passer le Danube près de Fischament, Othon s'aperçut que la couronne lui avait échappé. Tandis qu'il se dérobait à une poursuite, elle avait roulé dans la boue et ce ne fut que par hasard et à la suite de pénibles recherches que les compagnons d'Othon purent la retrouver [1]. Une autre chronique veut même qu'Othon ait fait fondre un grand flacon autour de la couronne (*fecit illam includi per artem tornatoriam in flasconem*) [2]. Ce flacon était de verre foncé, de façon qu'on ne pût distinguer les objets qui y étaient renfermés. A un certain moment, le flacon aurait glissé de la monture, et la couronne aurait disparu, pour être retrouvée au bout de maintes péripéties.

Quoi qu'il en soit, Othon parvint à la fin de sa randonnée à Albaréale, la ville où son cousin Venceslas avait été couronné, et c'est ici qu'il réussit, le jour de la Saint-Nicolas, à se faire imposer la couronne de Saint-Étienne par les deux évêques de Vesprim et Csanad [3].

Les chroniques qui racontent l'événement sont en désaccord pour ce qui concerne les détails. Celle de Klosterneuburg dit brièvement qu'en 1305 le duc Othon de Bavière fut élu roi de Hongrie (*electus est in regem Hungariae*). Cela fait supposer que le couronnement a été précédé par une assemblée des états avec toutes les formalités d'usage. La Chronique de Ratisbonne dit que ce furent les barons de Hongrie qui invitèrent Othon, homme vaillant et guerrier (*vir strenuus et bellicosus*), à se faire couronner roi. D'autres voudraient remettre la date du couronnement à 1305, l'octave de la naissance de la Sainte Vierge étant le jour de l'entrée d'Othon en Hongrie et la Saint-Nicolas (6 décembre) le jour de son couronnement [4].

Le premier mouvement qui suivit l'avènement d'Othon de Bavière semblait ébranler sur ses bases la puissance de Charles-Robert. Les Gussing, grands seigneurs de Slavonie, levèrent le drapeau de la révolte contre Charles-Robert et provoquèrent une insurrection des paysans au service de l'évêché et du chapitre de Zagreb [5]. Il n'y a pas de doute que l'absence prolongée du jeune roi contribuait à donner prise aux insinuations les plus audacieuses. De l'autre côté la politique décidée du nouvel évêque de Zagreb, le dominicain Augustin Kažotić, semble lui avoir créé toute une coalition d'adversaires ecclésiastiques et temporels.

La guerre de Bohême avait sans doute arraché à leurs foyers

[1] *Ibid.*, I, 92 : *est inventa ei quadam palude.*
[2] *Ibid.*, I, 94.
[3] O. Zarek, 162 ; — Katona, I, 94.
[4] Katona, I, 94-95.
[5] Krčelić, *Hist. eccl. Zagr.*, 99.

de nombreux enfants de paysans, qui n'étaient pas revenus chez eux ou, étant revenus, répandaient des nouvelles assez inquiétantes et contradictoires sur la guerre de Bohême. Parmi les paysans mécontents se firent vite remarquer les tenanciers des terres autour du ruisseau Medvednica près de Zagreb. D'un côté du ruisseau s'élevait la cité entourée de murs du chapitre de Zagreb. De l'autre côté c'était la ville libre de Gradec [1], fondation de Béla IV, où Charles-Robert avait eu, pendant les premières années après son arrivée de l'Italie méridionale, sa résidence [2].

Les révoltés dévastèrent le patrimoine de l'église, refusèrent de donner les dîmes ou les redevances et essayèrent même de s'emparer de la ville de Gradec. Le mouvement prit vite l'aspect d'une revendication sociale. Partout où des chapitres ou évêques avaient leurs possessions, des révoltes paysannes éclatèrent. Il y en eut dans le domaine des archevêques d'Ostrogon et de Kalocsa (*archiepiscopalibus etiam bonis in Hungaria non parcunt*) [3].

C'est à cette occasion qu'Ostrogon subit une nouvelle dévastation, dont on est presque tenté de croire qu'elle fut plus complète que celle de 1304.

Les brutalités auxquelles se livrèrent les révoltés prirent de telles proportions, les actes de violence contre des jeunes filles, femmes et religieuses furent si nombreux, que l'archevêque Thomas prononça l'excommunication non seulement contre les Gussing, mais aussi contre tous ceux qui avaient plus ou moins directement pris part à ces actes de violence [4].

Ce deuxième pillage d'Ostrogon créa tout de suite un vif courant d'hostilité contre Othon de Bavière, même dans les cercles qui n'étaient pas d'avance tout à fait mal disposés envers lui. Toute une série de détails concernant son arrivée lui valait maintenant de sérieuses critiques. On rappelait sa manière peu respectueuse de s'assurer les insignes du royaume, l'étalage de la couronne, qu'il gardait en tête pendant les fonctions les moins solennelles, le maniement grossier des objets du culte national [5]. Et de l'autre côté l'archevêque Thomas d'Ostrogon, qui avait succédé à Michel de Zagreb, ne contribuait pas peu par ses pérégrinations à tenir éveillée l'irritation contre le parti, auquel on imputait la responsabilité des désordres des derniers mois. Surtout la présence de l'archevêque à Presbourg semble avoir servi à maintenir un courant de mauvaise

[1] *Ibid.*, Katona, I, 98-99.
[2] Sur le séjour de Ch. R. à Zagreb, Šišić. « Micha Madius », *Rad*, 153.
[3] Katona, I, 99.
[4] *Ibid.*, I, 100.
[5] O. Zarek, 163.

humeur contre Othon de Bavière [1]. Thomas d'Ostrogon autorisa l'église de Presbourg (Bratislava) à percevoir pour son compte le revenu des voiries et à employer comme elle voulait, théloins et dîmes, qui semblent avoir été perçus jusqu'alors pour le compte immédiat de l'église métropolitaine.

Devant cette activité du premier prélat du royaume, le roi Othon sentit vite la nécessité de se mettre en règle avec le Saint-Siège. Il pouvait l'espérer d'autant plus facilement que le nouveau pape semblait vouloir adopter dans les questions temporelles une politique plus modérée que celle de ses prédécesseurs Boniface VIII et Benoît XI.

Pour donner preuve de sa bonne volonté et pour se concilier les bonnes grâces du clergé et de la noblesse de la Transylvanie, où il avait relativement beaucoup d'adhérents, Othon fit publier par son chancelier, l'évêque de Csanad Antoine, un privilège en faveur de l'église de Kyerczh, vers laquelle Étienne V et André III s'étaient montrés particulièrement généreux. Ce document porte la date du 4 avril 1306, ce qui démontre que le roi doit avoir été couronné le 6 décembre précédent, un roi non couronné n'ayant pas le droit de faire une donation publique [2].

La nécessité de régler les relations avec le Saint-Siège se faisait pressante aussi pour un autre motif. De plusieurs côtés on demandait au pape d'ouvrir le procès de canonisation de la bienheureuse Marguerite, princesse de Hongrie de la maison d'Arpad. Il s'agissait maintenant de savoir lequel des deux prétendants à la royauté, Othon ou Charles-Robert, présiderait aux cérémonies de la canonisation [3].

Une décision rapide ne pouvait pas être prise pourtant, quoique les deux adversaires la sollicitassent, parce que le nouveau pape Clément V n'avait pas encore quitté son ancien diocèse de Bordeaux, et on ne savait pas s'il préférerait rester en France, comme l'avait fait, avant lui, Innocent IV, jusqu'à ce que les circonstances lui permissent de demeurer sans danger personnel dans la ville éternelle.

En attendant une décision du pape, Othon semblait tout attentif à se montrer complaisant vers l'église. Un de ses fidèles, Olivier, le maître de l'ordre hospitalier de Saint-Jean de Jérusalem, obtint, pour l'église de Tusna, que l'impôt annuel fût réduit à la somme d'un marc d'argent et que ladite église fût libérée de tout devoir d'hospitalité (*descensus*), de toute exaction, dîme ou redevance

[1] Katona, I, 103-4.
[2] Werböczy, *Tripartitum*, II, 176.
[3] Katona, I, 107.

quelconque (*nos vero tibi et dictam Tusnam exoneramus a descensu, ab omni exactione atque agricultura et omni iustitia*) [1].

La situation d'Othon de Bavière, qui n'avait jamais été très forte, subit une rude secousse par l'attentat commis en août 1306 contre Venceslas le Jeune, roi de Bohême et Pologne [2]. L'union des deux états avait donné au dernier Presmylide une apparence de puissance, et Othon de Bavière pouvait, à l'ombre de ce souverain territorialement si bien doté, jouir d'une certaine apparence de solidité.

Mais la conspiration qui avait coûté la vie à Venceslas avait ses ramifications en Hongrie. On le comprit très vite après le coup de main de Ladislas, le fils de Wernher, et de son compagnon Jean de la lignée des Csak. Ladislas avait été prisonnier de Venceslas de Bohême et Pologne. Après avoir recouvré sa liberté, il se rendit, avec l'aide de Jean de Csak, maître de la forteresse de Buda. Un juge de la ville, Peterman, dut s'échapper de son lit en chemise. Deux autres des douze qui exerçaient la justice, Marc Herman et maître Martin, furent faits prisonniers, liés à la queue des chevaux, traînés par les rues de la ville, jusqu'à ce qu'ils succombèrent [3]. Leurs corps furent ensuite brûlés, leurs cendres dispersées dans le Danube et leurs biens vendus aux enchères. Ladislas et Jean de Csak ne s'arrêtèrent pas à cet acte de vengeance, mais sévirent contre beaucoup d'autres personnages, partisans d'Othon de Bavière. On était d'abord sous l'impression qu'il ne s'agissait pas de vengeances politiques mais personnelles. Mais, lorsque les prêtres de Budapest furent mis en prison l'un après l'autre et livrés à l'archevêque Thomas d'Ostrogon, afin qu'il les jugeât pour infraction de ban, il devint clair, que le coup de main contre Budapest avait eu lieu pour la cause de Charles-Robert [4].

Le succès de Ladislas et de Jean de Csak donna courage à tous ceux qui avaient caché jusqu'à ce moment leurs tendances ou qui s'étaient laissés entraîner dans le sillage du roi Othon. Qu'une conspiration longtemps préparée et de vaste étendue fût à la source du mouvement, semble avéré par le fait que le palatin Omodé, jadis homme de confiance de Venceslas et d'Othon, entretenait des rapports avec Vladislas Lokijetek, le petit-fils de Conrad de Masovie, qui devint roi de Pologne après le meurtre de Venceslas le Jeune [5].

[1] *Ibid.*, I, 108.
[2] *Peuples et civilisations : La fin du moyen âge*, p. 203. — F. Tadra, *Kulturný styky Čech s cizinou*, Prague, 1897.
[3] Katona, I, 111.
[4] *Ibid.*, I, 112.
[5] *Ibid.*, I, 119.

En tout cas, le palatin Omodé figure comme un des dirigeants d'une réunion qui se tint à Rakoch près de Budapest près de l'église de Saint-Pierre [1].

A cette réunion prirent part plusieurs dignitaires séculiers et ecclésiastiques, notamment les deux archevêques de Kalocsa et d'Ostrogon, le comte Ugrin de la lignée des Csak, fils de Povs, le palatin Omodé de la famille des Aba, plusieurs Rathold, entre autres Dominique, fils d'Étienne, et le ban de Slavonie Ladislas.

Dans une proclamation qui eut un grand retentissement, Charles-Robert fut déclaré roi légitime de Hongrie en vertu de son droit à l'héritage de la dynastie des Arpad et seigneur perpétuel du royaume avec sa descendance masculine (*dominum nostrum Carolum ac posteritatem eius, prout regalis successie exigit, in regem Hungariae ac naturalem dominum perpetuum suscepimus*) [2]. Son couronnement était donc reconnu implicitement comme légal. A Charles-Robert, comme à leur roi légitime, les présents promirent complète réparation de tous les torts qui, pendant le temps de la lutte pour le trône, avaient été commis contre le patrimoine du roi et de l'église. Pour l'avenir ils s'obligèrent de reconnaître les droits et les possessions attribués à la dignité royale. Et quant aux biens qu'ils possédaient, ils promirent en cas de contestation, de prouver par des documents irréfutables la légitimité de leur acquisition ou de les restituer à qui de droit et surtout à la couronne, si elle ne consentait pas à leur en faire donation. De l'autre côté, Charles-Robert s'obligeait solennellement à reconnaître et respecter les droits et les libertés de la noblesse hongroise. Cette déclaration de Charles-Robert, corroborée des sceaux des dignitaires ecclésiastiques et séculiers, devant lesquels elle avait été prononcée, devait tenir lieu du diplôme inaugural, c'est-à-dire du diplôme que tout roi de Hongrie devait signer avant son couronnement [3].

La déclaration signée à Rakoch le 10 octobre 1307 fut le signal pour plusieurs des anciens partisans d'André III de régler leur situation en attendant l'avènement du nouveau roi de la maison d'Anjou.

Les Saxons de la Zips, qui s'étaient engagés pour la cause de Venceslas et d'Othon de Bavière, décidèrent de régler les différends qui existaient chez eux entre les chefs des deux partis en lutte. Une composition solennelle eut lieu, dans laquelle les chefs des partis opposés, Arnold et ses fils d'un côté et Kokoch et ses frères de

[1] *Ibid.*, I, 107.
[2] *Ibid.*, I, 120.
[3] *Ibid.*, I, 121.

l'autre, décidèrent de régler toutes leurs controverses et spécialement celle qui était dérivée de l'assassinat du fils d'Arnold-Frédéric. Des juges arbitres furent nommés, on fixa la somme de composition qui devait être payée pour chaque meurtre et l'un des plus grands coupables Hyman Lank, s'obligea à un pèlerinage qui devait le conduire à Bari, Rome, Saint-Jacques en Espagne et près d'Aix-la-Chapelle. Une autre composition entre les partisans et adversaires d'Othon de Bavière eut lieu à Leutschau, en Saxe [1].

Il est possible que ces faits aient contribué à hâter la décision que les deux partis attendaient avec tant d'impatience de la part du pape Clément V. La réconciliation entre le Saint-Siège et le roi de France se préparait déjà dans ses lignes générales, lorsque l'archevêque de Bordeaux fut destiné à la place suprême dans l'église. Mais, même si cette réconciliation n'avait pas eu lieu, il ne pouvait échapper à Clément V que son prédécesseur Boniface VIII avait déjà pris parti dans la question du trône de Hongrie en faveur de Charles-Robert. La décision de Clément V fut donc nette et tranchante [2].

« Clément l'évêque, serf des serfs de Dieu, obéissant à la Providence éternelle qui a fondé l'église, son unique épouse et la confia aux soins de son vicaire, le pontife romain, leva les yeux sur la Hongrie et vit ce royaume jadis si puissant et florissant en proie aux violents et aux factieux. Déjà au temps, lorsque Venceslas le roi de Bohême déléguait son fils Venceslas à régner en Hongrie, notre prédécesseur Boniface avait signifié par une bulle solennelle sa décision sur la question du trône de Hongrie et avait menacé d'excommunication tous ceux qui refuseraient de reconnaître pour roi le petit-fils de la reine de Sicile, Marie, qui était la sœur aînée du dernier roi légitime Ladislas le Couman. Cette décision n'a pas pourtant été respectée. Le roi Venceslas et son fils continuèrent à résister aux dispositions du Saint-Siège et furent les premières victimes de leur inobéissance. Maintenant qu'ils avaient subi les conséquences de leur aveuglement (*spiritu obcaecati*), le duc de Bavière Othon, non seulement osa mettre les mains sur la couronne royale, mais se fit couronner par deux évêques présomptueux, celui de Csanad et celui de Vesprim, tandis que cette tâche est réservée uniquement à l'archevêque d'Ostrogon, qui a, en son temps, posé la couronne sur la tête du roi Charles-Robert.

« Ne voulant et ne pouvant pas permettre que cet état de choses durât ultérieurement, nous avons décidé, que tous les prélats et

[1] *Ibid.*, I, 122.
[2] Theiner, 410-412.

dignitaires du royaume doivent être invités sous peine d'excommunication et d'interdit à s'abstenir de toute action contre le susnommé roi Charles, à ne plus reconnaître comme roi de Hongrie le duc Othon de Bavière, ou qui que ce soit à sa place (*districte iniungentes, ne in praeiudicium praedictorum reginae ac regis Ungariae praefatum Bavariae ducem vel quemuis alium regem Ungariae nominare, titulare vel describere seu habere vel tenere praesumant* [1]. Il est de même défendu auxdits prélats et dignitaires de prêter aide ou obéissance à quiconque se présenterait à eux au nom ou par ordre dudit duc de Bavière, ou de leur donner ses avis ou conseils. Et nous invitons en même temps le duc de Bavière sous la menace de l'excommunication et de l'interdit de s'abstenir de toute action, occupation, invasion, usurpation ou détention, à laquelle il serait autorisé en vertu de sa fonction royale, tant en Hongrie que dans les pays faisant partie de ce royaume (*in dicto regno vel vicinis partibus*). Et si ledit duc de Bavière croyait avoir quelque droit à la couronne de Hongrie, il est invité à nous soumettre ses raisons avec le respect convenable et à attendre avec soumission la décision supplémentaire que nous sommes prêts à prendre à son égard après avoir examiné ses raisons avec bonne disposition et bienveillance (*parati enim sumus exhibere favorabiliter et benigne super hoc iustitiae complementum*). Mais, dans l'attente d'un tel arrêté, il doit s'abstenir de tout ce qui pourrait contribuer à troubler la paix et l'ordre dans ledit royaume. C'est pour ce motif que nous trouvons bon de lui imposer silence perpétuel d'après le conseil et le consentement de nos frères de ce royaume. »

Cette missive du pape qui porte la date du 4 août 1307 était précédée de la nomination du légat apostolique qui devait représenter le Saint-Siège « chez les Hongrois, Polonais, Dalmates, Croates, Bosniaques (*ad Ramaeos*), Serbes, Lodomériens, Galiciens et Cumains ». Le choix tomba sur le cardinal Gentil qui devait, avant de commencer sa mission, se rendre chez l'empereur Albert en Autriche [2].

La mission du nouveau légat n'était pas seulement politique, des controverses concernant l'occupation de sièges épiscopaux ayant éclaté surtout dans les villes maritimes. Ainsi Trogir était l'objet d'une vive contestation [3]. L'évêque de Hvar avait pris la décision de laisser occuper jusqu'à nouvel ordre la chaire de Trogir par le chanoine primicère Lampridius. Cette disposition semble avoir

[1] *Ibid.*
[2] *Ibid.*
[3] Katona, I, 131-2.

été ressentie comme une intrusion par l'archevêque de Split, Pierre, qui voulait à Trogir un homme de sûre foi angevine, le chapelain de Marie de Sicile, chanoine d'Ostrogon et Split, Laurent. Que Lampridius penchât du côté des adversaires des Angevins, cela semble indiqué dans l'allégation « qu'il avait, par ses mesquineries et ses appellations frivoles (*per cavillationes et appellationes frivolas*) causé un préjudice non indifférent à son église (*non modicum detrimentum intulit, praedictae ecclesiae*) [1].

La chaire épiscopale d'Agrie faisait aussi l'objet de la sollicitude pontificale. Après la mort de l'évêque Albert, sa place avait été prise par Martin, et on ne saurait être loin de la vérité en supposant que cet homme, arrivé à sa place soudainement et sans les précautions d'usage, était en réalité un adversaire secret de Charles-Robert [2].

Ces questions ne semblent pas avoir obligé à une hâte excessive le légat du siège apostolique. Il est probable qu'il s'est rendu en France pour recevoir les instructions du pape, et c'est à peine en juin 1308 qu'il vint à Split (*mense iunii dominus legatus intravit Spalatum*). Il décida de la controverse entre le nouvel évêque de Trogir Libère (*liberius*) et le chapitre, concernant la possession de Drid (*litis de praedio Drid*). De Trogir il se rendit à Skradin, Zara, Senj d'où il partit, vers l'automne, pour Budapest où il était en novembre 1308 [3].

Avant d'arriver en Hongrie, le cardinal Gentil s'arrêta, comme nous l'apprenons par Krčelić, en Slavonie. Il séjourna même quelque temps à Zagreb, puisque le nouvel évêque Augustin Kažotić, de l'ordre des pères prêcheurs, avait besoin de son avis pour la confirmation de certains privilèges d'André III, concernant Casina, Stankovae et Lastac [4].

On voit, d'après les indications de Krčelić [5], que Charles-Robert et son entourage se donnaient beaucoup de peine pour s'assurer l'aide efficace de Paul, ban de Croatie, auquel Charles-Robert avait, cette année 1308, reconnu l'hérédité du banat de Bosnie (*Bosnae banatum perpetuum et hereditarium Carolus eodem anno donat*). Les Babonić, Étienne et Jean, reçurent aussi un privilège (*in ripa Savi ad portum regium*) probablement à Sused le 3 octobre 1308 [6].

Un autre privilège, donné aussi pendant le séjour du cardinal

[1] *Ibid.*
[2] *Ibid.*, I, 133.
[3] Smičiklas, VIII, 169.
[4] Krčelić, *Hist. eccl. Zagr.*, 104.
[5] *Id.*, *Hist.*, III, c. 52.
[6] Katona, I, 139-140.

Gentil à Zagreb, concernait les chartreux des diocèses de Zagreb et d'Ostrogon qui étaient exposés à toute sorte d'ennuis (*ipsos in personis, bonis ae iuribus suis praesumunt molestare*) de la part des particuliers et des autorités. Les couvents devaient s'assurer aide mutuelle et donner, l'un pour l'autre témoignage authentique (*iustitiae complementum*) des sorts subis. Ce privilège du légat apostolique était d'une grande importance, parce qu'il attribuait aux couvents la même compétence qu'aux chapitres : celle de donner témoignage d'un fait arrivé dans le territoire de son siège ou, si la constatation concernait la sphère d'intérêt du même couvent, de faire dresser procès-verbal par le couvent voisin (*quum ab eis fueritis requisiti*) [1].

Ce privilège fut confirmé par l'évêque Augustin Kažotić pour le diocèse de Zagreb et par le tavernique Henri pour la Hongrie, qui dépendait de l'archevêché d'Ostrogon [2].

Lorsque le cardinal Gentil était arrivé à Budapest, la destinée d'Othon de Bavière était venue à son accomplissement. L'anathème du pape était tombée sur un régime déjà éprouvé par l'indiscipline de la noblesse et la complète incapacité de son titulaire. Il n'en fallait pas beaucoup pour se rendre compte que ce prince de Bavière, homme enclin aux parades militaires et à l'étalage de brillants costumes qui pendant ses randonnées promenait à tort et à travers la couronne royale, était en réalité une tête vide, infatuée de sa grandeur mal acquise et moins encore méritée.

Se sentant peu sûr dans les pays à l'occident du Danube et du Tibisque, et se voyant trop peu appuyé par une noblesse peu accommodante, Othon de Bavière se décida, cette même année 1308, à transférer sa résidence chez le duc de Transylvanie, Ladislas Apor [3].

Ce grand seigneur, qui n'en était pas à un scrupule près, affectait de ne pas être insensible aux foudres que le Saint-Siège avait lancées contre le malchanceux Othon de Bavière et se chargea, pour lui démontrer une fidélité apparemment à toute épreuve, de faire de son mieux pour aider le roi déchu à réobtenir son trône. Le pape avait, on s'en souvient, laissé ouverte cette possibilité à Othon de Bavière, en lui permettant de faire valoir ses droits s'il avait vraiment, par son affinité avec la lignée des Arpad, des liens plus étroits que Charles-Robert avec le dernier roi de cette lignée (*maiori iure propinquitatis ae nexus cum Arpadiano sanguine, quam Carolus Robertus*) [4]. Ladislas Apor, le duc de Transylvanie, semblait

[1] Smičiklas, VIII, 148 et suiv.
[2] *Ibid.*
[3] O. Zarek, 165.
[4] Katona, I, 138-9.

disposé à aider Othon dans la revendication de ses droits et faisait entrevoir qu'il voulait bien qu'Othon prît pour femme sa fille.

On ne sait pas si Othon se montra accessible ou non à ces avances. En tout cas, son habitude de promener la couronne de Saint-Étienne lui fut vite fatale, car Ladislas Apor s'avisa à un certain moment qu'il n'était pas prudent de confier sa fille à un homme qui se montrait si peu soigneux d'éviter les dangers auxquels sa légèreté l'exposait.

A un certain moment Othon se vit dérober la couronne. L'ayant cherchée en vain, il la réclama ce qui provoqua l'indignation de l'insolent duc de Transylvanie. Pour un homme qui respectait les foudres ecclésiastiques, il devenait de plus en plus évident qu'il ne pouvait pas s'exposer aux sanctions de Rome, ou plutôt d'Avignon. Il jugea préférable de garder la couronne de Saint-Étienne chez lui et d'emprisonner le roi excommunié [1].

Le malheureux Othon aurait pu languir longtemps dans sa prison et même y finir sa vie, mais par une chance inouïe des amis trouvèrent le moyen de le délivrer.

Les chroniqueurs qui enregistrèrent sa fuite ne semblent pas être très versés en géographie puisqu'ils le font voyager de Prusse en Russie pour arriver en Bavière [2]. Le contraire est plus probable. Othon doit avoir d'abord trouvé le chemin de la Russie. Puis, pour rentrer, il sera passé à travers la Prusse et la Silésie pour gagner la Bavière par la Bohême. En route il trouva une femme, Silésienne elle aussi comme les femmes d'autres illustres réfugiés, héritière de la principauté de Glogau, la pâle Dagna [3].

Ce fut pour Othon un moment radieux quand, après tant de vicissitudes il put, nouvel époux, se présenter à ses fidèles sujets dans sa chère ville de Landshut [4]. Il avait 47 ans. C'était le moment pour ce roi éphémère de revenir à la vie calme et effacée de sa principauté bavaroise.

7. Le deuxième et le troisième couronnement de Charles-Robert.— Lorsque le cardinal Gentil était arrivé à Budapest, en novembre 1308, Othon de Bavière avait déjà abandonné tout espoir de se maintenir sur le trône de Hongrie. Le légat pontifical put donc sans crainte d'insuccès convoquer au champ de Rakoch la diète de Hongrie. Son but était de remettre le roi Charles à sa place, de

[1] *Ibid.*, I, 140.
[2] *Ibid.*, I, 140-41.
[3] *Ibid.*, I, 142.
[4] *Ibid.*, I, 142.

lui conférer solennellement ce royaume qui lui appartenait déjà puisqu'il avait reçu la couronne de Saint-Étienne du personnage appelé à cette mission. La diète de Hongrie n'avait donc pas à délibérer sur le trône, mais devait accepter le fait accompli et reconnaître à Charles-Robert sa qualité d'héritier des Arpad et de roi légitime de Hongrie.

Mais cette espérance se montra vite fallacieuse. Le ban de Slavonie Henri Babonić se présenta à la diète avec une troupe nombreuse de gens en armes. Avec lui étaient de nombreux grands et barons. La foule en armes qui obstruait les accès de Rakoch et en général les passages du Danube devint vite incommode au légat. Il restait avec le roi et une minorité d'hommes en armes de l'autre côté du fleuve (*citra flumen ipsum cum eo manentibus*). Enfin, après des tergiversations de part et d'autre, l'assemblée des états put avoir lieu. Le légat se présenta aux grands et prélats avec le roi, un jeune homme d'à peine 19 ans, suivi par les archevêques d'Ostrogon et Kalocsa, les évêques Haba de Vacz, Benoît de Vesprim, Jean de Nyitra, Pierre de Pécs, Martin d'Agrie et Augustin de Zagreb. Pour le chapitre de Györ, — la chaire étant vacante — se présenta le chanoine Nicolas [1].

Tandis que les archevêques, évêques et prélats occupaient la partie droite de l'hémicycle autour du roi, les grands seigneurs prirent place à sa gauche. C'étaient les bans et les palatins nommés par Charles-Robert et par Othon de Bavière, le ban Henri Babonić de Slavonie et le palatin Omodée d'Aba, le ban Ladislas de Rathold, et le palatin Kokos. Les grands seigneurs Ugrin, le duc Ladislas Apor de Transylvanie et Mathias de Csak Trenčinski avaient envoyé leurs mandataires.

Le légat se leva, ouvrit la discussion devant l'assemblée avec les mots de l'évangile : « Seigneur, n'as-tu pas jeté la bonne semence dans ton royaume de Hongrie ? » Il continua son discours par l'exposition de la part qu'avait eue le pape Sylvestre II au couronnement du premier roi de Hongrie, Saint Étienne. Le même droit, conclut-il, appartient au Saint-Siège de décider à qui la couronne du saint roi devrait appartenir maintenant.

Ces derniers mots provoquèrent de la part des barons un vif murmure qui parvint jusqu'aux oreilles du légat (*inter ipsos barones et nobiles murmur, quod ipsius domini legati attigit aures*) [2].

Le cardinal Gentil se ressaisit. « Notre intention n'est pas, dit-il, d'imposer aux Hongrois leur roi (*dicto regno de rege ullatenus provvi-*

[1] Theiner, I, 421.
[2] Katona I, 146-7.

dere), mais de confirmer, au nom de l'église romaine, comme vrai roi de Hongrie celui qui, descendant de la vraie souche royale, serait *élu* par l'unanimité des états (*ecclesia haberet ius confirmandi et coronandi reges Ungariae, de vera regali progenie propagatos, quos ipsi unanimiter et concorditer de dicta progenie ducerent eligendos*) [1]. Le légat conclut en demandant le consentement exprès des seigneurs à ce que le sus-nommé monseigneur Charles, descendant des rois de Hongrie par madame la reine Marie de Sicile et Hongrie, fille du roi Étienne de glorieuse mémoire (*nata clarae memoriae Stephani regis*), dont le droit à la succession était reconnu par l'église, fût reconnu avec sa succession comme roi légitime de Hongrie. Et dans l'affirmative, le légat demandait aux présents de vouloir bien promettre fidélité audit roi avec serment sur le bois de la sainte croix et avec les louanges d'usage [2].

La façon dont le légat du Saint-Siège avait d'abord affermi et puis atténué le rôle de l'église dans l'installation et le couronnement des rois de Hongrie a fait l'objet de maintes discussions. Une grande partie de ceux qui ont pris part à l'assemblée ne partagea pas l'impression qui se dégage de ce récit. Mais, que le légat du Saint-Siège ait limité les prétentions de l'église, probablement à cause de l'attitude décidée des barons du royaume, semble ne pouvoir pas être mis en doute. Il suffit, pour s'en rendre compte, de lire les déclarations nettes et tranchantes des papes Boniface VIII et Clément V et de confronter avec ces déclarations le compte rendu que donne de la réunion de Rakoch l'annaliste de l'église Raynaldi [3]. Il en résulte que le légat du pape a dû limiter les prétentions du Saint-Siège au droit de confirmer et de faire couronner les rois de Hongrie, qui auraient, à leur tour, reconnu les droits et les prérogatives des ordres du royaume, extrêmement jaloux de leurs libertés (*libertatis suae studiosissimis*).

De tous les grands du royaume, deux, et les plus puissants, n'ont pas voulu accepter Charles-Robert comme roi. L'un d'eux était Mathias des Csak de Trencsin, qui avait été palatin sous André III. L'autre était le détenteur de la couronne de Saint-Étienne, Ladislas Apor de Transylvanie. Tandis que le premier des deux, retranché dans les montagnes de Slovaquie, riches de minerais, pouvait disposer largement d'argent et de biens, et braver impunément tout rival, l'autre, riche aussi par ses mines d'argent, de cuivre et de fer, avait à sa disposition un pays aussi indépendant vis-à-vis du

[1] *Ibid.*
[2] *Ibid.*
[3] *Ibid.*, 151.

roi, que la Croatie et la Bosnie, soumises à la domination héréditaire de la famille Šubić, l'étaient en ce moment.

C'est donc sans la Slovaquie, sans la Transylvanie et sans la Croatie que Charles-Robert prenait la Hongrie sous son sceptre.

Mais, dans ce royaume, territorialement réduit à peu près aux termes du traité de Trianon, les droits du roi étaient, eux aussi, l'objet d'une législation serrée. Il le fallait pour tous ceux qui, ayant embrassé la cause d'André III et de Venceslas, ne se sentaient pas assez sûrs devant les représailles des anciens partisans de Charles-Robert. C'est pourquoi la diète de Rakoch, tout en se ralliant à celui-ci, lui demanda des garanties constitutionnelles.

Le nouveau roi se vit obligé de promettre qu'il s'en tiendrait fidèlement aux articles de loi qui lui furent soumis. Plusieurs parmi les grands du royaume, surtout les plus puissants, demandèrent et obtinrent à cette occasion des privilèges personnels, qui n'avaient d'abord que la valeur d'une promesse, mais qui, dans un proche avenir, après le nouveau couronnement du roi, devaient servir comme titre pour obtenir du souverain une donation étendue dans les formes prescrites [1].

On voit se dessiner sous la forme d'un diplôme inaugural, d'une capitulation entre le roi et les états, un commencement de droit constitutionnel de l'état formé par la Hongrie et les pays qui faisaient, ou auraient dû, du point de vue hongrois, faire partie de la couronne de Saint-Étienne.

Le diplôme inaugural [2] signé par Charles-Robert commençait par une définition des droits du roi (*de statu regis*). Afin que les particuliers et le régime aient une base légale commune (*subsistentia*), afin que les royaumes et pays soient gouvernés d'après un même principe, qui harmoniserait les prérogatives du prince et les droits des pays, il faut régler les uns et les autres. Les rois ont le droit et le devoir de gouverner les peuples, mais ceux-ci ont de leur côté avec le devoir de l'obéissance, le droit d'espérer d'une bienveillante attention. C'est ainsi que les droits et les devoirs, les ordres et leur exécution, la miséricorde et la vérité, la justice et la confiance font un ensemble et se complètent. Et c'est ainsi qu'à la domination de l'épée et à la loi du plus fort peut se substituer un sain gouvernement basé sur la loi. C'est une tradition auguste en Hongrie que les rois successeurs de saint Étienne, se souvenant de la prospérité de son règne bienheureux, de la paix qui y régnait et de la concorde des peuples soumis à son doux joug, se sont conformés à son exemple.

[1] *Corp. iur. hung.* I, 459-1.
[2] *Ibid.*, I, 461.

Voyant les fâcheuses conséquences qui avaient résulté de l'abandon de ces principes, les prélats, barons et nobles du royaume, réunis dans une assemblée générale (*generale concilium*) ont décidé de reconnaître comme vrai et légitime roi et leur seigneur naturel (*recognovimus verum et legitimum regem Hungariae ac eorum dominum naturalem*) Charles-Robert [1].

Charles-Robert n'était donc pas élu mais reçu et reconnu roi. La sentence des papes Boniface VIII et Clément V n'était pas reconnue valable comme arrêté du pontife suprême, mais l'assemblée déclarait la reconnaître parce qu'elle correspondait, de son point de vue, aux lois du pays. Ceux qui ne reconnaissaient pas Charles-Robert ou qui lui refusaient obéissance se rendaient coupables de trahison. Les foudres ecclésiastiques étaient dans ce cas aggravées des foudres temporelles. Les états, surtout les seigneurs laïques, s'évertuaient à faire voir que Charles-Robert était leur roi et non celui que l'église avait choisi. Mais, puisque l'excommunication et l'interdit menaçaient tous ceux qui ne respecteraient pas la décision papale, les états voulaient que ces sanctions fussent appliquées en première ligne contre les membres du clergé qui continuaient à refuser leur concours au roi Charles-Robert.

Deux dispositions d'une importance exceptionnelle furent prises à cette occasion. L'une concernait l'immunité du roi, l'autre les biens de la couronne [2]. Pour l'immunité du roi, les états exprimèrent le désir que les anciennes sanctions contre le crime de lèse-majesté fussent remises en vigueur. Les sujets étaient obligés d'être fidèles à leur roi, de tenir les promesses qu'ils lui avaient faites, de défendre et respecter sa personne, qui devait être sainte et inviolable. Le délit commis contre André III (s'il a été jamais commis) ne devait pas être répété contre Charles-Robert. On verra plus tard, avec quelle vigueur on fit valoir cette disposition légale contre Félicien Zach qui essaya de tuer Charles-Robert.

Une théorie du pouvoir royal vient d'être formulée dans les arrêtés de cette importante assemblée. Dieu lui-même avait, d'après la déclaration des états, par son vicaire, destiné une couronne au très saint roi Étienne, afin que ses sujets eussent devant les yeux un symbole de sa mission terrestre et fussent remplis d'un sentiment de révérente dévotion. Mais puisque la possibilité d'une destruction ou abstraction de la couronne pouvait causer des abus, il fallait établir des garanties contre tout enlèvement ou recel de la couronne. Il fallait éviter que le roi, transportant la couronne d'un endroit

[1] Katona, I, 155-169.
[2] *Ibid.*

à l'autre (comme l'avait fait Othon de Bavière) l'exposât aux vicissitudes, auxquelles elle avait été sujette les dernières années. Mais, puisque, en ce moment, le duc de Transylvanie, Ladislas Apor, par des agissements abusifs s'était rendu maître de la couronne, la diète décréta que la couronne serait jusqu'à nouvel ordre, frappée d'interdit (*ex nunc praesentis constitutionis vigore sit penitus interdicta, profana et reprobata*) [1]. La diète déclarait ne reconnaître aucun couronnement, aucun emploi de la couronne, aucune action d'état dérivant de la couronne tant que l'interdit ne serait pas levé par une autre décision de la diète elle-même. En attendant que l'ancienne couronne frappée d'interdit fût remise à qui de droit, c'est-à-dire à celui auquel la diète avait reconnu la qualité royale, une nouvelle couronne devait être forgée (*alia fabricetur*) et posée solennellement sur la tête du roi par l'autorité et le consentement du siège romain. C'est à cette couronne provisoire que devraient aller les hommages et l'obéissance des fidèles. Et, la diète décidait maintenant pour plus tard que, lorsque l'ancienne couronne serait recouvrée, ou la présente serait substituée légalement, les archevêques d'Ostrogon et Kalocsa prendraient soin qu'elle fût soigneusement gardée et défendue dans le trésor de la ville royale d'Albaréale, où devrait s'effectuer dorénavant, comme dans le passé, tout couronnement royal [2].

La diète déclara donc qu'une couronne nouvelle serait posée sur la tête de Charles-Robert et qu'à celle-ci, comme symbole vivant de la dignité royale, fût constitué et réintégré son ancien patrimoine. Car « c'est seulement grâce aux revenus de ce patrimoine que le roi se trouve dans la possibilité de pourvoir aux frais du gouvernement. Un royaume sans moyens ne peut pas être gouverné avec succès (*regis magnificentia diminuta, dictum regnum inclitum intestino bello multipliciter conquassatum, nequit dicti regis felici regimine gubernari*) [3]. C'est pourquoi les états concertèrent de pourvoir le roi de tout ce dont il avait besoin. Dans ce but une enquête générale fut ordonnée, afin que tous les anciens biens de la couronne lui fussent rendus. Ceux qui avaient usurpé ces biens et qui refusaient de les rendre devaient être frappés des foudres ecclésiastiques et, en cas de mort, l'enterrement religieux leur serait refusé.

Le cardinal Gentil qui assistait presque passivement à tous ces débats, où son influence devenait de plus en plus incertaine, eut

[1] *Ibid.*, 158.
[2] *Ibid.*, 171, 2.
[3] *Ibid.*, 174.

enfin la possibilité de faire valoir le pouvoir, dont il était revêtu. Il s'agissait de décider, si la sentence d'excommunication prononcée par l'archevêque d'Ostrogon Thomas contre le chanoine-chanteur de Pecs Nicolas était valable. Le chanoine Nicolas avait refusé de reconnaître, en sa nouvelle qualité d'évêque de Pecs, le ci-devant archidiadre de Tolna, Pierre. Le débat qui se développa sur cette controverse retarda la décision sur la couronne de Hongrie, les deux partis, l'un autour du chanoine Nicolas, l'autre autour de l'évêque Pierre, soutenant avec véhémence ce qu'ils considéraient comme leur bon droit [1]. Le procès s'envenima surtout par l'intervention des religieuses de Sainte-Marie de Tyrna, que le cardinal Gentil eut de la peine à contenir. Elles démontraient par d'anciennes chartes qu'elles étaient libérées de toute obligation de dîme et se plaignaient d'avoir été contraintes, malgré ces privilèges, à les payer à l'archevêque d'Ostrogon.

Tout cela fut un empêchement au nouveau couronnement de Charles-Robert. C'est le 8 mai 1309 seulement que la nouvelle couronne était prête. Le 15 juin 1309 dans l'église de Sainte-Marie des Champs près de Budapest [2], devant une nombreuse assistance de prélats et de barons et nobles, le cardinal put assister au deuxième couronnement du petit-fils de Marie de Sicile. La couronne royale fut imposée au roi par le cardinal Gentil lui-même. Presque tous les diocèses de Hongrie étaient représentés à la cérémonie. Philippe de Saint-Gérold représentait l'ancien palatin d'André III, Mathias Csak de Trencsin (et *Philippo de S. Geroldo pro se et pro Matthaeo palatino, de genere chaak*). L'archevêque de Split vint aussi en son nom et au nom de Paul Šubić, ban de Croatie et seigneur de Bosnie (*bano Croatorum et Bosnae domino*). Le ban Henri de Slavonie se fit représenter par Nicolas, le chanoine préposé de Györ, tandis que les Babonić, Étienne, Jean et Radoslav, étaient représentés par l'archidiacre Pierre de Čazma [3].

La cérémonie elle-même fut conduite avec beaucoup de pompe. Le roi, un jeune homme de 19 ans, dut prononcer à genoux devant l'autel toute la longue, interminable formule de serment sur les droits de l'église et des états (*dominus Carolus Ungariae rex, in manibus praelati Strigoniensis archiepiscopi et mei, notarii infrascripti, librum tenentium, flexis genibus, ante altare praedictum et coram eodem Strigoniensi archiepiscopo, tactis et osculatis sanctis evangeliis, infrascripta... inviolabiliter servare iuravit*). Puis vint le

[1] *Ibid.*, 176.
[2] *Ibid.*, 178.
[3] Le cérémonial chez Katona, I, 174-177.

tour des prélats et barons de prêter serment au roi en leur nom et au nom de ceux qu'ils représentaient. Le notaire Guillaume de Sangineto, autorisé par les autorités papale et impériale, rédigea procès-verbal de tout ce qui avait été fait, dit et déclaré [1].

On aurait dû s'attendre à ce que ce couronnement d'un roi déjà couronné huit ans plus tôt par l'archevêque d'Ostrogon serait au-dessus de toute contestation. La proclamation de l'archevêque Thomas s'appuyait sur la déclaration de Boniface VIII, d'après laquelle Charles-Robert *in eiusdem regni Ungarias regem fuit antea coronatus*. Elle partait du point de vue que ce qui avait manqué au premier couronnement, le consentement des états, avait été intégré par le deuxième, et que ce qui manquait au deuxième, — la couronne de Saint-Étienne — avait été partie intégrante du premier couronnement. Les deux couronnements devaient se compléter et former, ensemble, un fait juridique incontestable.

Ce raisonnement, acceptable pour ceux qui reconnaissaient le premier couronnement, ne pouvait pas l'être pour ceux qui n'admettaient que le deuxième couronnement et qui se rendaient compte de tout ce qui lui manquait. On avait beau leur dire que le trésor royal cachait une couronne aussi ancienne que celle qui avait ceint le front des monarques de la lignée des Arpad, qu'elle avait été destinée au premier roi de Hongrie et jalousement conservée dans l'église d'Albaréale (*quod S. Stephano, gentis eiusdem primo regi destinatum et ab eo transmissum in posteros in Albensi ecclesia eum summa diligentia servabatur*). Le cardinal Gentil avait vite pu s'apercevoir que les habitants du royaume considéraient la seule vraie couronne comme la source mystique de tout droit (*quasi in eo sit ius regium constitutum*). Pour effacer cette croyance ou pour la transférer à un nouveau symbole, il avait en vain fait faire une nouvelle couronne, fait répéter sur elle les bénédictions, les prières les plus suggestives. Il l'avait entourée des mêmes formalités que celles qui avaient probablement dû ou pu entourer la consécration de la couronne de Saint-Étienne. Le pape avait consacré la première couronne, le pape consacrait maintenant par son légat la deuxième [2]. Ne devait-on pas s'attendre que la deuxième couronne eût la même signification que la première, qu'elle fût la dispensatrice des mêmes droits et des mêmes prérogatives ?

Les hommes de ce temps faisaient cependant un raisonnement tout à fait indépendant de ces considérations. Ils prenaient à témoin l'exemple du pape Clément V, qui avait été élu le 5 juin et

[1] *Ibid.*, 175.
[2] *Ibid.*, 176.

couronné le 14 novembre 1305. Les années du pontificat comptaient, disaient-ils, non d'après l'élection, mais d'après le couronnement. A quelle date, c'est la question qui se posait maintenant, Charles-Robert peut-il fixer le commencement de son règne ? Les discussions étaient nombreuses et les opinions discordantes. Quelqu'un voulait même faire remonter le commencement du règne de Charles-Robert à l'année du décès de son père Charles-Martel. Ceux-ci partaient du point de vue que le trône s'était rendu vacant avec la mort de Ladislas le Couman (1290).

Mais ce fut Charles-Robert lui-même à donner à cette controverse un significat, qui ne correspondait pas complètement à ses intérêts, en invitant Ladislas Apor, le duc de Transylvanie, à remettre la couronne qu'il avait reçue d'Othon de Bavière [1].

Ladislas, autrement dit Lacko, — ses fils André, Paul, Michel et Étienne s'appelleront, sous Louis I, d'après leur père Lacković ou, en hongrois, Latzkffy, — avait cependant pensé à une autre solution du conflit pour la couronne de Hongrie. Catherine, la femme de Dragutin de Serbie était la sœur de Ladislas le Couman et de Marie de Sicile. De ce mariage un fils était issu, un jeune homme qui se montrait enclin à prendre en mariage la fille de Ladislas de Transylvanie. Vladislas de Serbie fut donc le nouveau candidat qui crut pouvoir s'opposer à Charles-Robert, le roi deux fois « mal couronné ». Mathias Csak de Trencsin, qui avait envoyé son représentant à la diète et au deuxième couronnement, fit comprendre à tous ceux qui étaient disposés à l'écouter, qu'il ne pouvait pas reconnaître un roi qui ne disposait pas de la vraie couronne hongroise [2].

Le mouvement de dissidence prit des proportions inquiétantes, et le cardinal Gentil se vit contraint à employer contre les récalcitrants les foudres spirituelles.

Une nouvelle période de troubles s'annonçait. Devant ce danger les prélats de Hongrie, d'après les directives du cardinal Gentil, se réunirent, le 4 novembre 1309, à Presbourg (Bratislava). Une série de dispositions fut prise contre : 1) les offenses verbales envers des membres du clergé, 2) l'aide prêtée aux laïcs aux dépens de l'église, 3) l'acceptation d'un bénéfice ecclésiastique de la main d'un séculier, 4) l'occupation non autorisée des biens de l'église, 5) le concubinat des prêtres et séculiers, 6) le pillage des biens d'autrui, 7) l'aide prêtée aux excommuniés, 8) le mariage entre fidèles et

[1] Farlati, V, 386.
[2] Theiner, I, 432.

infidèles, 9) la désobéissance aux ordres des légats du siège apostolique ou de leurs mandataires [1].

Mais il devint vite évident que les deux seigneurs peu soumis ne se laisseraient pas plier aisément par des intimidations ecclésiastiques et que leurs menaces étaient en réalité un prétexte pour obtenir des biens et des privilèges.

C'est pourquoi Charles-Robert s'était avisé, avant son deuxième couronnement d'employer des moyens moins violents vers l'un et l'autre compère. A Mathias Csak de Trencsin « son très cher et fidèle » vassal (*dilecti et fidelis nostri*) le roi promit les terres de Millenthe et Oleykutha, situées au nord de Presbourg. La donation royale portait la date du 8 mai 1309, « l'année huitième de notre règne » [2].

De l'autre côté, il y avait aussi dans les rangs de l'église une opposition sourde contre Charles-Robert. Dans ces cercles, on prenait en considération la circonstance que le roi angevin n'était pas seulement l'héritier des Arpad, mais aussi celui des rois de Sicile. Or, Charles II le Boiteux était malade et allait bientôt mourir. Les adversaires de Charles-Robert insinuaient maintenant que, après la mort de son grand-père, le jeune roi serait obligé de quitter le pays ou de s'absenter pour longtemps.

Pour combattre ces adversaires un synode eut lieu sous la présidence de l'archevêque Thomas d'Ostrogon [3]. Les présents se mirent à protester contre les actes de violence qui tout dernièrement avaient eu lieu contre l'église et les biens ecclésiastiques en général. Certains seigneurs, propriétaires d'immunités, qui exerçaient le patronat sur certaines paroisses, installaient dans les églises à eux sujettes, comme curés ou prêtres, des individus qui n'avaient ni l'instruction ni les qualités pour exercer leurs fonctions, tandis que leur devoir était de présenter leurs candidats aux autorités épiscopales et d'en attendre la confirmation. De même l'assemblée se plaignait que des prêtres voyageaient d'un diocèse à l'autre sans autorisation de voyage ou, en cas de changement de domicile, sans avoir obtenu des lettres démissionnelles (*litterae dimissoriae*). Un contrôle sévère devait être exercé contre ses voyageurs qui pouvaient être aussi des émissaires politiques. De sévères sanctions ecclésiastiques étaient menacées contre les évêques qui toléreraient de tels abus. Pour exercer une surveillance à cet égard des ordres fermes étaient donnés aux archidiacres de chaque diocèse. Ils devaient exercer leur contrôle même contre les évêques,

[1] *Ibid.*, I, 433-5.
[2] Katona, I, 177.
[3] *Ibid.*, I, 178.

ce qui résulte non de l'instruction directe mais des missions qui leur étaient confiées : de soumettre à un examen ouvert ou secret les griefs qui leur étaient adressés. L'assemblée décréta en plus l'inadmissibilité des tribunaux séculiers pour les personnes soumises à la juridiction ecclésiastique, la défense de tout cumul de bénéfices, l'éloignement de toute fonction religieuse pour tous ceux, prêtres ou laïcs, qui s'étaient rendus coupables de meurtre.

La synode se montra particulièrement sévère envers ceux qui avaient bravé les sanctions ecclésiastiques à Budapest, Nyitra, Agrie. Tous étaient invités à faire pénitence, à se soumettre aux évêques légitimement installés et à garder leur entière foi au roi Charles-Robert [1].

La mort de Charles II le Boiteux contribua beaucoup à extirper les doutes sur les intentions du roi, encore « incomplètement couronné ». Le successeur du roi de Sicile, fut Robert, son troisième fils, non seulement d'après la déclaration de renonciation donnée par les délégués du roi de Hongrie, mais aussi sur la base du testament du roi de Sicile du 16 mars 1308, où il instituait héritier des royaumes de Jérusalem, Sicile et de ses possessions de Forcalquier et Piémont son fils Robert, duc de Calabre.

Il semblerait que cette décision de Charles-Robert lui ait concilié beaucoup de personnages qui montraient de la contrariété à son égard, rien qu'à cause de ses droits sur la Sicile. Au commencement de 1310 un mouvement assez fort se dessina à sa faveur. Un long et patient travail d'adaptation, pourrait-on dire, eut lieu. Il s'agissait de gagner un à un par des concessions les adversaires du roi de la maison d'Anjou. Un à un, ils commencèrent à marchander leur ralliement. Il s'agissait pour eux de trouver un titre juridique à des possessions d'ancienne date qui en manquaient, sinon complètement, du moins jusqu'à un certain point. Les noms de tous ces personnages sont longs à énumérer, ils se répartissaient dans les diocèses, dont les titulaires s'étaient fait remarquer par leur tendance à déjouer les intentions du parti angevin. Un apaisement général se dessinait et ce raffermissement de sa situation signifiait pour Charles-Robert une plus forte possibilité pour obtenir ce dont il avait pressant besoin pour être le roi incontesté de Hongrie : la couronne de Saint-Étienne.

Pour Ladislas ou Latzko Apor, prince de Transylvanie, il devenait de plus en plus clair, qu'il lui fallait choisir entre l'éventualité d'une guerre à fond contre Charles-Robert ou celle d'un compromis, dont les conditions pouvaient être toujours avantageuses.

[1] *Ibid.*, I, 178-9.

En réalité, le choix devenait de jour en jour moins facile. Ou, mieux, la possibilité d'un choix s'évanouissait de moment en moment. Que Vladislas de Serbie, le fils de Catherine Arpad, ne pût devenir un adversaire sérieux pour Charles-Robert, que les moyens dont disposait Ladislas Apor ne fussent pas suffisants pour une entreprise trop risquée pour être mise en œuvre, que la couronne de Saint-Étienne ne pût, à elle seule, compenser des manques trop évidents pour constituer un poids dans la balance de la destinée de la Hongrie, tout cela devenait de plus en plus évident.

Des pourparlers furent conduits de part et d'autre. Ils aboutirent à une déclaration de Ladislas Apor, dans laquelle il s'obligeait, le 8 avril 1310 *ab hac hora et die magna*, à reconnaître comme son seigneur naturel (*dominum naturalem*), le sire Charles, par la grâce de Dieu roi de Hongrie. Le rusé seigneur de Transylvanie promettait de remettre la couronne et les insignes royaux au roi lui-même s'il lui plaisait, en même temps qu'à l'archevêque Thomas d'Ostrogon, de se rendre dans un endroit de Transylvanie le jour de la Saint-Jean (24 juin) prochain. Le duc de Transylvanie promettait à Charles-Robert de le recevoir à cette occasion « avec tout honneur et révérence (*cum omni honore et reverentia*) [1]. La lettre de Ladislas Apor, datée de Segedin, était contresignée par le palatin Omodée Aba.

Le roi ne se rendit pas en Transylvanie, mais il délégua dans ce but l'archevêque Thomas d'Ostrogon. Le voyage de Thomas d'Ostrogon eut lieu en juillet 1310 [2].

En Transylvanie un fort courant semble s'être manifesté contre la politique de Ladislas Apor. Il venait surtout des cercles ecclésiastiques qui avaient impressionné la population par la manière rigoureuse employée par le clergé pour mettre à exécution les arrêts du cardinal Gentil [3].

Thuroczy raconte combien il était pénible aux Transylvans de voir leurs morts enterrés hors des enceintes des cimetières. L'évêque Benoît de Transylvanie semble n'avoir accordé l'enterrement religieux qu'aux partisans de Charles-Robert [4].

La remise de la couronne de Saint-Étienne à l'archevêque Thomas d'Ostrogon marqua la fin de l'état de crise qui avait désolé la Hongrie pendant neuf longues années.

Thomas était parti en juin 1310 pour la Transylvanie. En août il était de retour. Une proclamation vibrante de joie fut adressée à

[1] Katona, I, 203.
[2] Pray H., I, 106.
[3] *Monum. Vatic. Hung.*, Ser, I, T. II, 393-4.
[4] Katona, I, 204-207.

cette occasion aux prélats, barons et nobles. Le 27 août 1310, le roi Charles-Robert put ainsi être couronné, pour la troisième fois, à Albaréale, la ville de couronnement des rois de Hongrie, par l'archevêque Thomas d'Ostrogon.

Toute la Hongrie reconnaissait le nouveau roi.

Comment se passèrent ces neuf ans de crise en Croatie et quelles en furent les conséquences, nous le verrons dans un prochain article.

Ant. Dabinović.

LES RENSEIGNEMENTS AUTRICHIENS SUR LA DALMATIE FRANÇAISE EN 1806-1808[1]

II

1808

La possibilité d'une invasion française en Bosnie continuait à être à l'ordre du jour en 1808. Sur la foi d'un rapport de Bosnie le général Hiller informe le 10 janvier l'archiduc Ludwig d'un bruit d'après lequel les Français et les Dalmates feraient bientôt irruption en Bosnie, avec le consentement de leur ami le gouverneur de Bosnie [2]. Il y a même des gens qui prétendent que les Français attaqueraient les Turcs, ensemble avec les Serbes et les Russes [3]. On dirait qu'il y avait un grain de vérité dans tout ceci, car un espion de Senj signale le 20 janvier à ses supérieurs que toute l'armée française de Dalmatie sous le commandement du général Dandolo (*sic*) aurait quitté Sinj, Klis, Imotski, Vrgorac, etc... Pour compléter les effectifs des régiments n°s 5, 11, 18, 23, 26, 79 et 81, l'arrivée de troupes nouvelles est signalée d'Italie. Presque toutes les semaines des courriers passent par Senj, portant des paquets et des dépêches. Les fortifications de Dubrovnik seront améliorées et la garnison sera renforcée par des troupes dont on attend l'arrivée, afin de contrecarrer les tentatives des Anglais de couper les communications avec les Bouches de Kotor. Le 4 ou 5 mars les Français marcheront sur Livno, Duvno et Mostar, pour pouvoir ensuite s'étendre sur toute la Bosnie [4].

Pour mieux se protéger contre une attaque de l'ennemi, les Français ont placé plus de 40 canons de Ričina à la mer près de

[1] Voir *A. I. F. Z.* 1940, pp. 61-79.
[2] Ivić A, Spisi bečkih arhiva o prvom ustanku, knjiga V, Zbornik za istoriju, jezik i književnost srpskog naroda, II odelenje, knjiga XIV, Subotica 1939, 34.
[3] *Ibid.*, V, 90, 93.
[4] *Ibid.*, V, 103.

Zadar, ainsi que le chapelain Simon Ivanković le signale de Zrmanja, le 20 janvier, l'ayant appris d'un espion qu'il avait envoyé à Zadar. Trois navires transportant des recrues sont également partis de Zadar pour l'Italie. On raconte que Zelić aurait fini par se brouiller avec Marmont lequel lui aurait reproché le peu d'enthousiasme affiché par les Dalmates pour le service militaire, et cela malgré les sommes importantes que Zelić avait reçues pour stimuler l'inscription des volontaires. Ivanković ajoute cependant que cette nouvelle serait encore à vérifier. Quant à Zelić, il se trouve toujours au couvent de Krupa [1].

Holjevac rapporte à la même date la nouvelle assez intéressante selon laquelle le général Masséna, à la tête de 60.000 hommes, serait en route pour la Dalmatie, pour procéder à la raélisation de grands projets. Les troupes de Knin sont parties le 15 pour Zadar. La croisière des bateaux anglais continue à causer des soucis aux Français. C'est aussi la raison pour laquelle ils ont mis 40 canons en position à Zadar, du côté de la mer. Les Français s'attendent aussi à l'arrivée d'un corps expéditionnaire russe, de 40.000 hommes. La conscription continue. Quatre bataillons français, disloqués dans la région de Drniš et d'Imotski, sont mis en état d'alerte. On affirme qu'ils sont appelés à constituer l'avant-garde de l'armée qui doit opérer en Bosnie. Marmont aussi fait de grands préparatifs militaires. Holjevac avait appris par un informateur que les Dalmates dans les villes sont fort mécontents parce que les personnalités et les commerçants les plus en vue seraient obligés d'héberger les troupes et de leur donner du linge et des vivres.

Zelić avait donné au gouvernement français des informations sur l'état des frontières de la Dalmatie à l'époque des guerres de XVIIe et XVIIIe siècles. On raconte cependant que malgré son patriotisme Zelić est devenu tout à coup suspect à Marmont parce qu'il aurait usé, lors du recrutement, de moyens auxquels il n'était pas autorisé. Il semble que la constitution de son corps de volontaires n'aboutira pas, à en juger par la tristesse de l'archimandrite à son départ de Zadar pour Krupa [2].

Le baron Simbschen, commandant de la frontière militaire de Slavonie-Syrmie reçut des rapports d'espions de Dalmatie et il les envoya, le 24 janvier, à l'archiduc Ludwig. D'après ces renseignements les habitants des Bouches de Kotor et les Monténégrins auraient battu les Français et fait leur jonction avec les Anglais. Mais Simbschen lui-même formule des doutes, car tant que les Français restent

[1] *Ibid.*, V, 105, 106.
[2] *Ibid.*, V, 106-108.

maîtres de Dubrovnik, d'Herceg-Novi et de sept îles, ils ne sauraient être vaincus sans l'aide de troupes anglaises de débarquement. Quant aux bruits de désertion des Dalmates, Simbschen est disposé à les croire, car les Français sont précisément en train d'effectuer un important recrutement dont les recrues seront transportées en Italie et réparties dans diverses garnisons [1].

Entre temps les nouvelles d'une invasion française en Bosnie continuaient à circuler. On donnait aussi le chiffre de leurs troupes : 20.000. Mais le général Simbschen en le rapportant à l'archiduc Ludwig le 4 février, exprime ses doutes sur la vérité de ces informations [2].

Particulièrement intéressante nous semble la lettre, datée de Drniš, du 13 janvier, écrite par les nommés Luka Jović et Todor Mrdjen, au maire d'Unac, David Štrbac [3]. Il est question d'un projet auquel Marmont aurait donné son approbation, — d'émigration de la population orthodoxe de la Lika autrichienne en Dalmatie française. Holjevac en informe ses supérieurs le 6 février. Il ajoute qu'à Šibenik on affirme de nouveau que les rapports franco-turcs sont devenus très étroits et, par conséquent, si une rupture se produit entre l'Autriche et la Turquie, les districts militaires croates jusqu'à Karlovac devraient passer soit sous la domination turque soit sous celle de la France. Des émissaires du régime français répandent de pareilles nouvelles parmi les habitants des confins pour essayer d'affaiblir leur attachement à la cour d'Autriche. Les Turcs ont cependant renforcé leur service de garde à la frontière dalmate. Parmi les émissaires français qui arrivent à Grahovo il cite le moine Silvestar Vučković, de Krupa.

En ce qui concerne les événements de Dalmatie, Holjevac est informé que 400 recrues ont été renvoyés, sans que l'on sache la raison de cette mesure, peut-être à cause de plaintes contre le manque de base légale et de système dans l'application de la conscription. Le but aurait donc été de calmer les esprits et de faire rentrer les fugitifs. Quant au corps de volontaires de Zelić, il ne fait aucun progrès. Sur les 600 hommes qu'il devait réunir il n'a réussi à en embaucher que 30. L'état d'esprit du peuple est sujet à des changements presque quotidiens. Si quelque puissance projetait d'annexer la Dalmatie, il lui serait facile d'y gagner des adhérents bien que l'on tâche de persuader les Dalmates que tous les peuples sont déjà sous la domination de Napoléon et qu'il n'y a pas de meilleure constitution que la franco-italienne. Le gouvernement

[1] *Ibid.*, V, 126.
[2] *Ibid.*, V, 169.
[3] *Ibid.*, V, 158.

français a fait établir dans le journal officiel en croate et en italien *Le Regio Dalmata-Kraljski Dalmatin* un parallèle entre les constitutions de divers pays, en faisant naturellement l'éloge des bienfaits du régime français, de beaucoup supérieur à tous les régimes précédents de Dalmatie. Son informateur lui avait apporté les numéros 12, 15 et 16 de l'année précédente de ce journal, ainsi que le N° 1 et 2 de 1808 que Holjevac joint à son rapport. Le même informateur lui apporte aussi une lettre scellée qu'il avait interceptée. L'auteur de cette lettre fait preuve de sentiments nettement hostiles au régime autrichien. Holjevac rappelle aussi la propagande d'agents français qui répandent parmi le peuple des Confins des bruits sur la cession prochaine de ces pays à la France, qui est puissante et riche, alors que l'Autriche est pauvre et sa monnaie sans valeur. Holjevac considère cette propagande comme dangereuse et déclare qu'il faudrait réagir contre elle. Ces informateurs ne lui cachent pas que le voisinage français a des résultats fâcheux pour l'Autriche, car le peuple de la Lika est le même que celui de Dalmatie, lié à lui par des liens multiples, et souvent même de famille. Si le régime français en Dalmatie devait se maintenir ce serait donc une véritable calamité pour l'Autriche. Il ajoute cependant que lui aussi possède des adhérents et des sympathisants en Dalmatie ainsi qu'en Turquie qui sont attachés à l'Autriche [1].

Le 9 février Hiller écrit de Zagreb à l'archiduc Ludwig que le conseiller Benincosa de Zadar avait fait répandre en Bosnie le bruit que Napoléon serait décidé à spolier le Pape de toutes ses possessions et de ne lui laisser que le *Patrimonium Petri* ; quant au littoral autrichien il passera bientôt sous la domination française. D'après les nouvelles de Dalmatie les Anglais tendent par tous les moyens à gagner les Monténégrins et les habitants des Bouches à leur cause [2]. D'après d'autres renseignements, que Hiller avait reçus le 11 et qu'il avait fait parvenir à l'archiduc, il ressort que presque tout le corps de volontaires de Zelić et de Janković a pris la fuite, excepté les contingents embarqués sur des patrouilleurs ou disloqués dans les places fortes. Deux cents fugitifs appartenant à ce corps sont passés en Turquie. Il y a quelques jours près du village turc de Duler une patrouille de séressans français s'est emparé de plusieurs déserteurs qui ont résisté et les Français ont perdu un homme. Des navires anglais rapides ont capturé récemment deux bateaux français pleins de recrues près de Biograd et en ont coulé un troisième. Pour que cette affaire ne s'ébruite pas, les Français ont in-

[1] *Ibid.*, V, 187-192.
[2] *Ibid.*, V, 199.

terdit d'en parler sous peine de mort, craignant que cette nouvelle ne provoque parmi les Dalmates des réactions désagréables. Pour augmenter leur stock de vivres ils ont acheté 3.000 hectolitres de blé à Šibenik et 600 bœufs à Zadar. Marmont avait convoqué deux prêtres orthodoxes, Karanović (d'Unac) et Runić (de Grahovo) mais ils ont refusé de se présenter chez lui, car ils sont dévoués à l'Autriche [1].

Les difficultés auxquelles se heurtait le gouvernement français dans son action de recrutement en Dalmatie ne diminuaient pas. Simbschen signale le 11 février à l'archiduc Ludwig qu'à Sinj la révolte a éclaté, de sorte que Marmont s'est vu obligé d'y envoyer deux bataillons d'infanterie [2]. Le 22 février un informateur écrit de Travnik à Simbschen que les évêques italiens sont convoqués à Milan, pour le 15 mars, à une réunion à laquelle assistera Napoléon en personne. Le général Miollis a fait son entrée à Rome pour l'occuper au nom de l'Empereur et pour amener le Pape à Avignon. L'armée française traverse le territoire bosniaque qui divise la Dalmatie et l'on prétend qu'elle entreprendra en avril l'occupation de toute l'Herzégovine et de l'Albanie. Le 30 janvier les Français ont supprimé le régime aristocratique ragusain et rattaché Raguse au royaume d'Italie [3].

En mars Holjevac est informé par un orthodoxe de Dalmatie que les Français allaient attaquer les Turcs qui se préparaient à la guerre. Les Anglais ont bloqué la mer de Venise au Levant, de sorte que les communications d'une ville à l'autre sont coupées « dans notre malheureuse Dalmatie ». Les Français auraient fermé deux couvents orthodoxes et le même sort peut frapper les autres d'un jour à l'autre. Les orthodoxes dalmates n'ont plus d'espoir que dans les Monténégrins, car la situation actuelle serait intolérable. Le gouvernement français a recruté tous les jeunes gens et son armée est de plus en plus nombreuse. On prétend également que l'armée autrichienne arrivera, et Dieu sait que ce serait un bonheur, s'écrie cet espion, ajoutant que cette nouvelle aurait affligé les officiers et les soldats français [4].

Très caractéristique est la lettre écrite par le franciscain Stjepan Lirutti de Visovac au père Simon Ivanković à Gospić. Lirutti l'informe qu'il est revenu d'Italie et qu'il y a vu quelques franciscains qu'Ivanković lui avait recommandé de visiter. Quant aux nouvelles sur la situation en Herzégovine, dans le Monténégro et à Kotor,

[1] *Ibid.*, V, 207-210.
[2] *Ibid.*, V, 211.
[3] *Ibid.*, V, 249, 250.
[4] *Ibid.*, V, 312.

qu'Ivanković lui avait demandées, il n'est pas à même de les donner de Visovac. Mais si Ivanković lui procure un bon poste de chapelain en territoire autrichien, il aurait l'occasion de le renseigner oralement [1].

A la même date Vještica écrit à Holjevac en lui signalant qu'il était à Šibenik quelques jours avant, et que les commerçants de cette ville affirment que l'armée française ferait bientôt une incursion en Bosnie. La même chose lui a été confirmée à Drniš par les artisans qui travaillent à la construction des routes vers Grahovo et Vrlika [2]. Le même informateur écrit encore le 1er avril que son ami Juraj Knežević, qui a été quelques jours avant à Zadar (Zara), lui a rapporté qu'on y affirme que quatre souverains, l'anglais, le français, le russe et l'autrichien déclareraient la guerre à la Turquie. Dans tous les villages de la Krajina, de Grahovo à Livno, on ne désire que de passer sous le régime autrichien. Le capitaine français Vildos avait ordonné aux prêtres et aux moines de la région de Grahovo de l'avertir dès qu'ils auraient appris la construction d'une route à Grahovo ou l'approche d'une armée, les menaçant de peines sévères s'ils y manquaient. Le pope Gavro a été en Dalmatie, notamment à Zadar où il est resté six semaines, mais Vještica ignore pourquoi. Probablement il faisait de l'espionnage pour le compte des Turcs [3]. Le même Vještica rapporte le 8 avril à Holjevac qu'un certain Vid Jović qui était à Šibenik, lui avait affirmé que les Français auront achevé la route pour Grahovo dans 24 heures, et que leurs troupes s'y porteront encore dans le courant du mois [4].

En mai Vještica est de nouveau à Šibenik et il y apprend que les Français préparent une action sur Scutari en Albanie. Parmi les Dalmates, les riches ont beaucoup de sympathies pour les Français, alors que les pauvres regrettent l'époque autrichienne. On ne construirait plus de routes. De Bosnie les fournitures de blé arrivent toujours ; quant aux orthodoxes bosniaques, ils désirent passer sous le régime autrichien, ou sous le russe [5].

Les troupes françaises de Split sont parties pour Zara (Zadar) afin de protéger cette ville contre un débarquement des Anglais dans le port de Petrčene près de Biograd, ainsi que Rukavina le signale à Hiller le 2 juillet [6]. Le 18 juillet c'est encore Vještica qui mande à Holjevac des bruits recueillis à Banjaluka, que toute la

[1] *Ibid.*, V, 350, 351.
[2] *Ibid.*, V, 352.
[3] *Ibid.*, V, 394, 395.
[4] *Ibid.*, V, 430.
[5] *Ibid.*, V, 534.
[6] *Ibid.*, V, 810.

Hongrie se lèvera pour chasser les Français de Dalmatie, mais les Turcs craignent d'être attaqués eux aussi à cette occasion [1]. Entre temps le prêtre Аčim Runić apprend à Holjevac, le 22 juillet, qu'on raconte que les Français auraient été battus près de Kotor, le pacha de Scutari Ibrahim ayant fait cause commune avec l'évêque du Monténégro [2]. Les Français reconnaissent eux-mêmes que les Monténégrins ont été les plus forts à Kaštel-Novi, c'est au moins ce que le nommé Runić écrit à Holjevac le 22 juillet, en ajoutant que Marmont se trouve toujours à Split [3].

Le 25 juillet Janković transmet à Holjevac quelques nouvelles de Dalmatie : la construction de la route au delà de la Neretva progresse, dans la région d'Opuzen, 400 ouvriers de Knin sont obligés de s'y rendre, pour 18 jours et à leurs propres frais. Étant donné qu'il leur faut 6 jours pour y aller et autant pour retourner, ils ne pourront travailler que 6 jours ; le 22 juillet Marmont a passé la nuit à Skradin et est parti le lendemain pour Zara ; on affirme que, sur l'instigation de Marmont, l'évêque bosniaque Kraljević se rendra au Monténégro en qualité d'évêque-gouverneur, pour rallier la population aux Français, c'est-à-dire au duché de Raguse.

L'archimandrite Zelić devrait également prendre part à cette action politique, mais l'évêque Kraljević semble encore hésiter. A Dubrovnik les troupes royales d'Italie sont en désaccord avec les soldats français. Une véritable bataille se serait produite entre eux, avec de nombreux morts et 80 blessés, lesquels furent envoyés dans les hôpitaux de Zadar et de Knin.

Quelques franciscains arrivés d'Italie racontent que les Bosniaques qui s'y trouvaient ont été renvoyés chez eux. Le serdar Josip Simić, l'adjoint Tibaldi et plusieurs autres serdars furent arrêtés, pour partialité dans l'application du décret de conscription. D'autre part on affirme que des troupes hongroises arriveront en Dalmatie, et qu'elles seraient déjà concentrées à Rijeka ou dans la région, ce dont le peuple de Dalmatie se réjouit. Quant aux Anglais ils continuent à croiser dans les eaux dalmates, paralysant ainsi toutes les communications. La compétence des serdars dans la liquidation des litiges vient d'être sensiblement limitée, la plus grande partie de ces litiges passant désormais dans la compétence des délégués et des juges de paix. Il s'ensuit une perte d'autorité des serdars, ce qui augmente encore le désordre général [4].

Le 28 juillet Vještica informe Holjevac de la peur qui règne parmi

[1] *Ibid.*, V, 830.
[2] *Ibid.*, V, 850.
[3] *Ibid.*, V, 855.
[4] *Ibid.*, V, 861, 862.

les Turcs à cause des mouvements des troupes françaises à la frontière de Dalmatie [1].

Le même jour Rukavina informa Hiller, de Srb, que le général Marmont, dont on avait ignoré longtemps les déplacements, viendrait prochainement à Knin où il est attendu. De Kotor il était arrivé à Zara. Une nouvelle conscription aura lieu en Dalmatie de sorte que tous les jeunes gens sains devront quitter leur maison. Les Français s'efforcent de masquer le véritable but de ce recensement en déclarant qu'il s'agit de trouver la main-d'œuvre pour la construction des routes sur Mostar et de Kotor à Scutari. Mais le major Rukavina n'y croit pas. Il ajoute en outre que la défaite des Français dans les Bouches se confirme, car des blessés arrivent dans les hôpitaux, notamment à Split. Son informateur est d'avis que les nouveaux conscrits seront encadrés dans la gendarmerie dalmate pour renforcer l'armée de Kotor. D'autres considèrent par contre que ces conscrits seront utilisés à la frontière bosniaque. Il est cependant certain que ces Dalmates se refusent à quitter leur domicile.

Il a appris ainsi que Marmont avait invité l'archevêque monténégrin à déjeuner avec lui dans les environs de Herceg-Novi, et que celui-ci aurait accepté cette invitation. A cette occasion Marmont lui aurait proposé de se mettre avec son peuple sous la protection de la France dont il est désormais le voisin, ce qui ne pourrait être qu'à son avantage. Le *vladika* aurait répondu que cela ne dépend pas seulement de lui, mais aussi de son peuple, et qu'il aura à le consulter.

Marmont aurait interprêté cette réponse comme une acceptation de principe. Aussi a-t-il envoyé dès le lendemain 800 soldats au Monténégro, mais les Monténégrins les ont reçus par un feu meurtrier. Ce serait la raison pour laquelle Marmont prépare maintenant une expédition punitive, et pour renforcer son armée il aurait besoin des Dalmates [2]. Cependant sur la frontière d'Herzégovine 5.000 Français n'attendent plus que l'ordre et l'occasion propice pour l'invasion, ainsi que Simbschen, renseigné par ses informateurs de Bosnie, l'écrit à l'archiduc Ludwig [3].

Le 6 août Vještica informe Holjevac qu'il avait été à Šibenik et qu'il y avait assisté à la conscription des Dalmates destinés aux travaux de construction des routes dans la direction du Monténégro [4]. En Turquie on était toujours plein de craintes au sujet

[1] *Ibid.*, V, 867.
[2] *Ibid.*, V, 867-869.
[3] *Ibid.*, V, 879, 906.
[4] *Ibid.*, V, 899.

d'une incursion éventuelle des Français et des Russes, ainsi que Rukavina l'écrivait à Hiller, de Zavalje, le 10 août [1]. Le 14 août le même signalait de Srb le départ des ouvriers levés en vue de la construction des routes [2].

Le baron Hiller informe l'archiduc Ludwig, le 17 août, du voyage entrepris à Milan par l'archimandrite Zelić, en compagnie de deux autres prêtres orthodoxes. Ce voyage commencé le 7 au couvent de l'Archange près de Skradin, s'est continué par Karlobag et Gorica jusqu'à Milan. L'informateur exprime l'avis qu'il faudrait observer tous les déplacements, dont la cause est d'ailleurs inconnue, de ce rusé personnage [3].

Les Français commencent la construction de la route dans la direction de Mostar, ce qui augmente encore les craintes parmi les Turcs. La population de cette région affirme qu'elle préférerait le régime autrichien, et que le français ne lui convient pas du tout [4].

Entre temps les mouvements de concentration des troupes françaises continuaient et naturellement les espions envoyés par Holjevac leur témoignaient le plus vif intérêt, ainsi que Holjevac le rapporte à Hiller, le 2 septembre. L'évêque Kraljević se trouve pour le moment à Drniš où, pour la fête de l'Ascension, il avait célébré la messe, mais il en retournera bientôt à Šibenik.

D'après les renseignements de l'informateur de Holjevac, Kraljević n'accepterait pas le projet français à l'égard de la Bosnie, s'il devait retourner à Sarajevo, car le diocèse de Sarajevo est déjà pourvu d'un autre titulaire. Le capitaine Holjevac informe Hiller qu'il lui envoie aussi les rapports d'Ivanković, qui, selon son habitude, a exagéré. En dehors de la route vers Raguse et Kotor, on en construira encore une autre le long de la côte de Budva à travers l'Albanie, ce que les Monténégrins voudraient empêcher [5].

Mais si les Autrichiens avaient leurs espions en Dalmatie, les Français n'en manquaient non plus en territoire autrichien. C'est le sujet du rapport daté du 12 septembre de Holjevac à Hiller. Le capitaine signale aussi quelles sont les mesures qu'il avait apportées pour la surveillance de ces agents qui se trouvent surtout parmi le clergé orthodoxe, et qui sont bien rémunérés. Ils reçoivent leurs papiers et leurs instructions de la part du colonel Nakić [6].

[1] *Ibid.*, V, 909.
[2] *Ibid.*, V, 913.
[3] *Ibid.*, V, 917, 918.
[4] *Ibid.*, V, 927, 928.
[5] *Ibid.*, V, 935, 936.
[6] Haus- Hof und Staats archiv Wien — Staatskanzlei — general Hiller, Knesevich, Zach, Klobusiczky- F. 118. Holjevac à Hiller de Zrmanja, le 12 septembre, et Ivić A, Spisi..., V, 495.

Le 7 septembre Ačim Runić écrit à Holjevac, de Grahovo, qu'il avait appris d'un prêtre à Knin que le colonel Nakić avait envoyé un espion à Gospić pour voir ce qu'il y a de vrai dans le bruit répandu en Dalmatie au sujet de la concentration de troupes autrichiennes dans la région de Senj, et de matériel de guerre à Gospić. Ce même agent aurait déclaré à ce prêtre qu'il avait en effet vu à Gospić des chars appartenant à l'armée et qu'on y affirme qu'une guerre se prépare contre les Français. Runić ajoute qu'il a l'intention de se rendre ces jours-ci à Šibenik et qu'il espère en apporter des nouvelles. En même temps il met Holjevac en garde contre les espions venant de Dalmatie.

Le 10 Holjevac reçoit une lettre de Knin, d'un agent qui l'appelle « Fraind » et qui l'avertit que plusieurs espions munis de passeports, entre autres un prêtre orthodoxe ont été envoyés en Autriche. C'est pourquoi il lui demande de se méfier de toutes les personnes venant de Dalmatie [1].

Sur ces entrefaites l'évêque Kraljević de Šibenik a été invité à venir à Zara où Marmont et Dandolo l'ont reçu avec tous les honneurs. Il est reparti le 10 septembre, il est attendu au couvent de Dragović pour le 20 septembre à l'occasion de la fête de Sainte-Marie. L'archidiacre de Grahovo Jovan Biblia y est également invité. Or celui-ci était un agent de Holjevac du temps de la dernière guerre contre la Turquie. Marmont aurait promis à Kraljević de le faire nommer métropolitain de Bosnie s'il contribue à l'occupation de cette province. Kraljević a fait cependant savoir à Holjevac par Biblio qu'il refuserait cette offre. De toute façon Holjevac sera tenu au courant de toutes les conversations de Biblio avec l'évêque. Le peuple dalmate, affirme cet agent, serait toujours pour l'Autriche, mais il commence à perdre patience en voyant que l'Autriche n'entreprend rien pour ramener la Dalmatie sous sa puissance. L'information donnée par le père Ivanković au sujet de la perte de 300 soldats infligée aux Français par les Monténégrins se confirme. Les Français essaient d'obtenir à la frontière autrichienne des renseignements sur les préparatifs autrichiens. La garnison de Knin est bien ravitaillée, car les Français craignent les effets du blocus [2].

Le même jour Ivanković écrit aussi à Hiller, mais cette lettre est rédigée par Holjevac. Y est incluse aussi la lettre d'un informa-

[1] Haus- Hof und Staatsarchiv- Wien — Staatskanzlei — general Hiller, Knesevich, Zach, Klobusiczky F. 118, Dans la lettre de Holjevac à Hiller du 12 septembre.

[2] Haus- Hof und Staats archiv- Wien- Staatskanzlei- general Hiller Knesevich, Zach, Klobusiczky- F. 118- Holjevac à Hiller, le 12 septembre et *passim* chez Ivić A, Spisi... V, 946.

teur dalmate lequel répète ce que l'on sait déjà d'un engagement franco-monténégrin. Dans le même rapport il est question de la possibilité d'une attaque française partant d'Italie sur Trieste, sur la Carniole et toute la Croatie. Les espions français se trouveraient déjà à Gospić et à Karlovac, afin de se renseigner sur les effectifs dont l'Autriche y dispose. Les espions seraient notamment des prêtres orthodoxes bien payés. Lorsqu'il saura leur nom, déclare l'informateur, il ne manquera pas de les communiquer [1].

Ivanković précise aussi que la perte de 300 Français dans l'engagement avec les Monténégrins serait due à la trahison des Dalmates occupés à la construction des routes dans cette région. En Dalmatie, aussi bien que dans l'arrière-pays, tout le monde croit à l'imminence de la guerre avec l'Autriche, dont l'armée serait prête à l'invasion. Les Français en seraient très inquiets, non moins que des bruits d'un rapprochement de la Turquie avec l'Angleterre et la Russie.

Un officier français arrivé à Obrovac s'y est beaucoup intéressé aux soldats des Confins de la Lika descendus à Obrovac afin d'y acheter du vin et du sel. L'officier français les a convoqués et les a interrogés longuement sur ce qui se passe au delà de la frontière, sur l'état d'esprit de la population et sur les concentrations de troupes en cours. Étant très aimable il a pu apprendre beaucoup de choses de ses candides interlocuteurs. Aussi a-t-il été très satisfait. Ivanković en conclut qu'il faudrait limiter les permis de sortie et ne laisser franchir la frontière qu'à des gens tout à fait sûrs.

Sous le titre *Avviso importante* est affichée à Zara la nouvelle de l'attaque en territoire autrichien des courriers royaux Giuseppe Rochetti [2], Francesco Marienis et Paolo Ronzoni de la part de bandits, qui s'est produite en dépit de la demande française adressée aux autorités autrichiennes d'assurer la sécurité des citoyens français ; le courrier Giacomo Sonsogni, parti de Venise, a été attaqué deux fois en territoire autrichien, le 12, la deuxième fois entre Žuta Lokva et Otočac, et tout le courrier lui a été dérobé [3].

Le peuple dalmate serait toujours dévoué à l'Autriche et attendrait son retour. Si l'armée autrichienne franchit la frontière, elle pourra être certaine de l'adhésion unanime, sauf des citoyens italiens, qui n'ont aucune influence sur le peuple illyrien, ainsi que

[1] *Ibid.*, dans la lettre de Holjevac à Hiller du 12 septembre.

[2] Le 26 novembre Rochetti fut de nouveau assailli par des brigands dans la région de Karlovac. L'archiduc Charles en informe l'empereur, de Vienne le 18 octobre, v. Ivić, *op. cit.*, 1, V, p. 1037, où il est également question des mesures prises à la suite de cet accident.

[3] H. H. St. A. St. K. général Hiller, Knesevich Zach, Klobusiczky F. 118 dans la lettre de Holjevac à Hiller du 12 septembre.

des gendarmes bien payés. Mais si l'état actuel se prolonge, le peuple pourrait revenir de ses sentiments favorables et commencer à ajouter foi aux paroles des autorités et de leurs agents bien stipendiés, d'après lesquels Napoléon l'emportera toujours et contre tous, et que, par conséquent, lui seul serait à même d'assurer leur bonheur.

Holjevac avait joint à cette lettre des coupures du journal *Regio Dalmata-Kraljski Dalmatin* nº 24, pp. 192 et nº 31, p. 247, à l'appui de ses allégations [1]. Le 19 septembre Holjevac écrit brièvement à Hiller au sujet des courriers venant d'Italie. Dans le village de Padjene, au delà de la frontière, on signale l'arrivée d'un contingent de milice dalmate en costume national, avec ses armes et bien payé, sous le commandement de Piljević. D'autres contingents auraient également occupé leurs postes et s'exercent maintenant au maniement des armes à feu.

Holjevac confirme les renseignements d'Ivanković sur le sentiment qui prévaut en Dalmatie au sujet de l'imminence de la guerre contre l'Autriche. Les délégués du gouvernement agissent en conséquence et s'efforcent à renforcer les sentiments de dévouement et de fidélité à l'égard de l'empereur. Les notables et les maires de village reçoivent également des instructions dans ce sens. Holjevac croit toutefois que le peuple dalmate est toujours pour l'Autriche et que tous les efforts français pour l'en éloigner resteront sans résultat. Les Français continuent à infiltrer leurs agents dans les Confins militaires en se servant de tous les prétextes. Ainsi il a appris qu'à Padjene se trouve un étudiant nommé Oklopdja en qualité de maître d'école illyrien, lequel aurait des attaches secrètes avec le clergé orthodoxe.

Les Dalmates qui avaient fui la conscription ainsi que les déserteurs des deux légions dalmates ont été graciés et peuvent désormais rentrer dans leur patrie sans aucune crainte. Les biens de ceux qui n'auront pas voulu profiter de cette amnistie jusqu'à la fin de septembre seront cependant confisqués et leurs maisons seront démolies. En ce qui concerne la construction de la route de Raguse, les Turcs sont d'avis qu'elle doit servir au transport des troupes et du matériel de guerre pour une action contre le Monténégro. On dit aussi qu'elle doit servir à une attaque contre la Bosnie, mais la plupart des gens considèrent que le seul objet de cette route est de faciliter la concentration des troupes françaises de Dalmatie et d'Albanie afin de les porter, renforcées par les Dalmates, contre l'Autriche.

Holjevac avait inclus dans ce rapport la copie des nºs 28, p. 224

[1] *Ibid.*, général Hiller, Knesevich Zach, Klobusiczky, F. 118 Ivanković à Hiller, le 12 septembre.

et 35, p. 280 du *Regio Dalmata-Kraljski Dalmatin* en vue de prouver ses affirmations [1]. Les Français étaient très actifs dans l'envoi de leurs agents en Croatie. Nous trouvons par exemple dans le rapport de Holjevac à Hiller, du 15 septembre, beaucoup de détails sur cette action. Holjevac signale l'activité de l'agent français nommé Crnjak, catholique d'Imotski, qu'il décrit comme un homme assez grand, maigre et de teint jaunâtre. Muni d'un passeport Crnjak a été envoyé en Croatie, ou plutôt dans les Confins militaires, déguisé en mendiant ou peut-être en prêtre, et il porte sur lui 20 louis d'or. Cet agent a été chargé de se renseigner sur le dispositif des troupes autrichiennes, leur force numérique, ainsi que sur tous les autres préparatifs en secret. Sur la recommandation du curé de Promina, le père Nikola Vučić, plusieurs mendiants du même genre, dont un boiteux, et dont le confident d'Holjevac n'a pas pu apprendre les noms, ont été envoyés en Croatie. Ce mendiant boiteux aurait trompé le curé en lui disant qu'il avait des parents à visiter. Les Français cherchent des espions auxquels ils payent des sommes incroyables. Les Dalmates qui mènent leurs troupeaux dans la montagne au delà de la frontière ont reçu l'ordre de rentrer au plus tard le 21 septembre.

Un capitaine français, accompagné du serdar Bašić, à la tête d'un détachement de Dalmates, a fait mesurer la largeur et la profondeur des eaux de la Zrmanja de Kravji Brod à Obrovac. Les maisons se trouvant en deçà du fleuve à Ervenik, Biličani a Žegar ont été dénombrées et mesurées. Un colonel d'état-major français a reçu la mission d'étudier la région frontière jusqu'à Obrovac. Il se trouve actuellement à Knin. Tout le monde en Dalmatie déclare que la guerre avec l'Autriche est certaine. Les délégués préparent les maires des communes à expliquer au peuple que le destin l'a placé sous le sceptre puissant de Napoléon, qui seul pourra rendre heureux tous ses peuples. Personne ne serait capable de lui résister, il vaincra tous ses adversaires. Les Dalmates devraient par conséquent défendre leur patrie et leur fortune, et ils en seront encore largement récompensés. Les notables l'auraient promis, convaincus qu'ils sont de la toute-puissance de Napoléon.

Tel n'est cependant pas l'avis du peuple, ajoute Holjevac d'après un de ses informateurs, car le peuple serait toujours dévoué à l'ancien régime, c'est-à-dire à l'Autriche. Les soldats de la frontière de Lika ont raconté à Obrovac que le brigandage sévit dans toute la marche militaire. Les troupes françaises se trouvent en état d'alarme, mais elles ne posséderaient plus leur ancienne assurance.

[1] *Ibid.*, général Hiller, Knesevich, Zach, Klobusiczky, F. 118 Holjevac à Hiller le 19 septembre.

Beaucoup d'entre elles craignent que la Dalmatie ne soit leur perte. Les vivres continuent à arriver de Turquie, et les stocks dans les forteresses ont été augmentés autant que possible, ce qui a provoqué une hausse du prix des céréales dans la région voisine de Grahovo et d'Una en Bosnie [1].

Le 30 septembre Holjevac écrit à Hiller en joignant à sa lettre un rapport du père Ivanković. Il lui apprend en outre que des Dalmates armés, sur l'ordre du gouvernement, ont occupé tous les passages de la frontière afin de ne laisser entrer personne en Dalmatie. On se perd en suppositions sur le but de cette mesure. Les uns prétendent qu'il s'agit de parer à la fuite des mécontents, des déserteurs et d'empêcher ceux qui sont employés à la construction des routes de prendre la fuite. D'autres y voient des précautions contre une invasion des troupes autrichiennes.

A l'exemple des Français, les Autrichiens, dit Holjevac, ont placé des gardes le long de la frontière, bien qu'il ne soit pas probable que les Français attaqueraient de Dalmatie. A Knin on travaille de nouveau aux fortifications et on augmente les stocks de vivres tandis que les troupes attendent toujours l'ordre de se mettre en marche. Quant aux Dalmates ils hésitent toujours avant de se prononcer sur le nouveau régime, bien que les autorités les y encourageant. On n'ignore pas en Dalmatie les déboires subis par les Français en Espagne. Les nouvelles d'Espagne ont fortement découragé les Français en Dalmatie, alors que la population s'en rejouissait.

L'évêque Benedikt Kraljević n'a pas accepté les offres françaises. Le métropolite de Sarajevo, retour de Constantinople, a apporté le *ferman* du Sultan autorisant Kraljević de rentrer en Bosnie. On verra maintenant ce qu'il va faire car Kraljević se trouve actuellement à Šibenik dans la maison Domitrović. Il n'a pas été le 12 à Dragović ainsi qu'on l'avait annoncé. Dévoué dans son for intérieur au régime autrichien, il ne voudrait cependant pas qu'on le sache publiquement.

Les travaux de la route de Raguse progressent rapidement. Les Turcs ont cependant décidé d'empêcher la construction du tronçon qui doit traverser leur territoire. Il n'y a rien de vrai dans la nouvelle signalée de Vienne le 14 juillet selon laquelle le journal de Zara aurait annoncé que l'exportation de vivres à destination de la Serbie est autorisée et qu'on se réjouirait en Dalmatie de l'alliance conclue entre le sultan et la France [2].

[1] *Ibid.*, général Hiller, Knesevich, Zach, Klobusiczky F. 118, Holjevac à Hiller du 19 septembre.

[2] *Ibid.*, général Hiller, Knesevich, Zach, Klobusiczky F. 118, Holjevac à Hiller, le 30 septembre.

Le 30 septembre Ivanković informe Hiller, par l'intermédiaire de Holjevac, sur la situation en Dalmatie, et dit notamment qu'on vient de passer par les armes deux déserteurs, pour faire un exemple. Les Anglais ont capturé deux navires de commerce, un près de Šibenik, l'autre près de Nin, ce qui prouve que le voyage par mer est pratiquement impossible. Bien que 4.000 ouvriers y travaillent de toutes leurs forces la construction de la route de Raguse n'est toujours pas terminée.

Marmont se trouve encore à Zara. Les troupes dalmates sont disloquées à la frontière de Croatie, et personne ne peut entrer en Dalmatie. Holjevac joint cette fois aussi des exemplaires du *Regio Dalmata-Kraljski Dalmatin* nº 35, p. 277, du 26 août 1808 [1].

Le même jour Holjevac est informé qu'Ali Aga Sadik, juge de Mostar, avait réussi à persuader les Turcs de ne pas permettre aux Français de continuer leur route à travers le territoire turc. Quant au peuple chrétien de Turquie, il prierait Dieu de le mettre sous la protection de l'Empereur d'Autriche [2].

Le 1er octobre le capitaine Mudrovčić écrit à Hiller, de Srb, au sujet des troubles survenus à Mostar et provoqués, dit-il, par l'influence française. C'est pourquoi Ali-pacha de Banjaluka essaye-t-il de calmer le peuple et de le persuader d'obtempérer aux demandes françaises en ce qui concerne la route. Il aurait même eu à ce sujet une entrevue secrète avec Marmont, lequel aurait réussi à le soudoyer. Mais les Turcs en Herzégovine sont en relation avec les Monténégrins, et ils arriveront à interdire le prolongement de la route.

La population de la région de Split serait également hostile à ces travaux, car elle n'est pas à même de fournir tant de main-d'œuvre. Plusieurs ouvriers auraient quitté les travaux et réintégré leurs foyers. Les commerçants dalmates ont effectué en Dalmatie des achats considérables de blé, que les Turcs sont disposés à vendre car ils sont avides d'argent. Les Français se méfient des Autrichiens. C'est pourquoi ils s'arment, se ravitaillent et placent leurs gardes sur le cordon qui est d'ailleurs tout à fait calme [3].

Quant aux autorités autrichiennes elles continuent à surveiller Zelić [4] et surtout Kraljević [5] ainsi qu'il ressort de certains rapports.

[1] *Ibid.*, général Hiller, Knesevich, Zach, Klobusiczky F. 118 Ivanković à Hiller, le 30 septembre dans la lettre de Holjevac à Hiller du 30 septembre.

[2] *Ibid.*, général Hiller, Knesevich, Zach, Klobusiczky F. 118 dans la lettre de Holjevac à Hiller le 30 septembre.

[3] *Ibid.*, général Hiller, Knesevich, Zach, Klobusiczky, F. 118. Mudrovčić à Hiller de Srb, le 1er octobre.

[4] Ivić, *Spisi...*, V, 964.

[5] *Ibid.*, V, 963, 965.

Le consul d'Autriche à Travnik Mittesser informe, le 17 octobre, le ministre comte Stadion que Kraljević avait été convoqué auprès de Marmont, lequel l'avait reçu solennellement et lui avait promis le poste de métropolite de Bosnie et de Dalmatie s'il exerçait son influence auprès du peuple illyrien afin que celui-ci se rallie à l'idée de l'occupation française de la Bosnie. Mittesser représente Kraljević comme un homme qui connaît à peine l'illyrien, et surtout ne sait pas l'écrire. Aussi se pose-t-il la question comment cet évêque pourrait faire quelque chose pour les Français, étant au surplus méprisé des autres évêques à cause de ses dettes et détesté par les Turcs. Le reste du clergé n'ose pas parler de lui, et quant au peuple il ne l'aime guère. On peut dire la même chose de Zelić ajoute Mittesser [1].

Combien Kraljević était en faveur auprès des Français, on le voit par un rapport de Simbschen à l'archiduc Ludwig du 5 décembre. Simbschen écrit qu'on a mis à la disposition de Kraljević une très jolie maison à Šibenik, après que Napoléon lui avait fait une rente annuelle de 1.500 ducats [2] .

Le 23 octobre Hiller rapporte à l'archiduc Ludwig, en se basant sur des renseignements reçus de Srb, le 14 octobre, que les Anglais avaient bombardé le fortin de Ljuljevac près de Šibenik et qu'ils ont capturé quatre navires français [3].

Toutes ces informations émanant d'agents autrichiens nous donnent un tableau assez précis, bien que quelquefois trop pessimiste et avec des exagérations quelque peu naïves, de ce qu'était la situation en Dalmatie sous l'administration civile et militaire française. Il importe aussi de souligner que les préparatifs militaires constatés en 1806-1808 allèrent en augmentant au début de l'année 1809 [4]. Et bientôt ce fut la guerre contre l'Autriche.

En 1809 Napoléon envoyait aussi ses agents en Croatie en vue d'y faire de la propagande pour son Empire [5]. Cette année-là la France l'emporta sur l'Autriche, lui arracha d'autres provinces, et c'est ainsi qu'ayant gagné la Croatie jusqu'à la Save, Napoléon put procéder à l'organisation des Provinces Illyriennes.

STJEPAN ANTOLJAK.

[1] *Ibid.*, V, 975, 976.

[2] *Ibid.*, V, 1020.

[3] *Ibid.*, V, 982.

[4] H. H. St. A. St. K.- Klobusiczky -I Bd. F. 116. Klobusički rapporte sur ses préparatifs en sa qualité de gouverneur de Rijeka, à l'empereur et au comte Stadion tout le temps de 1806 à 1809.

[5] Antoljak S : « Dalmacija, Hrvatska s Primorjem i Slovenija na pregovorima u Ovaru i u miru u Schönbrunnu ». *Jugoslavenski Istoriski Časopis*, V, 1-2. Ljubljana- Zagreb -Beograd, 1939, 120.

LA CAMPAGNE DE JELAČIĆ ROMANCÉE PAR PHILARÈTE CHASLES

La lignée de ces poètes charmants et plaisants qui, entre 1820 et 1848, cherchaient à épater les esprits bourgeois, par des récits rocambolesques brodés sur des thèmes communs — l'honnêteté de l'homme primitif et des mœurs sauvages, le chevalier brigand, etc. — mais présentés dans des décors nouveaux et exotiques, composés de brins de folklore amplifiés et déformés selon les caprices de l'imagination, — cette lignée où figurent Charles Nodier, Prosper Mérimée, Théophile Gautier et, partiellement aussi, George Sand et même Honoré de Balzac, s'étend jusqu'à Philarète Chasles, auteur qui mérite notre attention toute spéciale pour avoir choisi la Croatie comme pays de ses voyages imaginaires.

Victor-Euphémien-Philarète Chasles, né le 8 octobre 1798 à Mainvilliers, près de Chartres, est fils d'un ancien professeur de rhétorique, le conventionnel Pierre-Jacques-Michel (1754-1826), lequel quitta l'église à la Révolution, se maria, fut député de la Convention où il vota la mort de Louis XVI. Amnistié et rentré dans l'obscurité il eut cependant la consolation de doter son fils d'un nom bien jacobin et d'une éducation selon les principes de J.-J. Rousseau.

D'après le dictionnaire de Vapereau [1] il entra à quinze ans comme apprenti chez un pauvre libraire de la rue Dauphine, ancien jacobin qui avait conservé toute ses convictions. La police de la Restauration arrêta le maître et l'apprenti, sous prétexte de complot contre la sûreté de l'État. Chasles, qui était encore un enfant, resta en prison deux mois et dut sa délivrance à Chateaubriand. Il partit pour l'Angleterre, où pendant sept ans, il dirigea dans l'imprimerie de Valpy, la réimpression des classiques grecs et latins. Il fit en-

[1] Voir aussi l'article de Bourdeau « La critique des littératures étrangères, Ph. Chasles » dans le *Livre du centenaire du Journal des Débats*, Paris, 1889.

suite un voyage en Allemagne, puis il rentra à Paris, et devint le secrétaire ou plutôt le collaborateur de M. de Jouy.

Philarète Chasles se distingua d'abord dans les concours académiques, et partagea, en 1827, avec Saint-Marc Girardin, le prix d'éloquence proposé par l'Académie française pour le meilleur essai sur l'histoire du XVIe siècle : *Tableau de la marche et des progrès de la langue et de la littérature française depuis le commencement du XVIe siècle jusqu'en 1610* (1828, in-8e). Bientôt après, il fut attaché à la rédaction du *Journal des Débats*, qu'il n'a point quitté depuis. Il fournit aussi des traductions à la *Revue Britannique*. Mentionnons encore sa collaboration à la *Revue des Deux Mondes*, à la *Revue de Paris*, au *Dictionnaire de la conversation*, au *Livre des Cent et Un* et au *Plutarque français*. Dans la bibliothèque latine-française, il a traduit des fragments d'Horace et trois livres de la Pharsale. Il a rédigé un grand nombre de préfaces et de notices, et traduit le roman de Titan de J.-P. Richter (1834-1835, 4 vol. in-8).

Ses principaux articles, réunis sous le titre général d'*Etudes de littérature comparée*, puis sous celui d'*Œuvres* forment plusieurs séries de volumes (1847-1877) : *Etudes sur l'antiquité*, 1 vol. ; *Etudes sur le moyen âge*, 1 vol. ; *Etudes sur l'Espagne*, 1 vol. ; *Etudes sur la Révolution d'Angleterre* (O. Cromwell), 1 vol. ; *Etudes sur le XVIIIe siècle en Angleterre*, 2 vol. ; *Etudes sur les hommes et les mœurs auXIX^e siècle*, 1 vol. ; *Etudes sur W. Shakespeare, Marie Stuart et l'Arétin*, 1 vol. ; *Etudes sur l'Allemagne ancienne et moderne*, 1 vol. ; *Voyage d'un critique à travers la vie et les livres*, 1 vol. ; *Etudes contemporaines*, 1 vol. ; *Questions du temps et problèmes d'autre fois*, 1 vol. ; *l'Antiquité*, 1 vol. ; *la Psychologie sociale des nouveaux peuples*, 1 vol., etc...

Reçu docteur ès-lettres en juillet 1840, il remplit diverses fonctions officielles. Il fut nommé conservateur à la bibliothèque Mazarine en 1837 et professeur de langues et littératures étrangères de l'Europe moderne au Collège de France en 1841. Il est mort à Venise d'une attaque de choléra, le 18 juillet 1873. Ses *Mémoires* furent publiés après sa mort (1876-78, 2 vol. in-18). On leur reconnaît de la verve, mais on ajoute qu'ils sont sujets à caution. Les biographes de Chasles acceptent cependant la version qu'il y donne sur son emprisonnement pour complot contre la Restauration.

La plupart des biographes de Philarète Chasles ne mentionnent cependant pas ses *Scènes des Camps et des Bivouacs hongrois* (1848-49) [1], récit mi-savant mi-poétique de la campagne de Jelačić contre

[1] La première édition a paru, en 1855, chez E. Didier, la deuxième en 1879 dans les œuvres complètes publiées par Charpentier.

la Hongrie. Voici comment notre auteur explique le choix de son sujet et de sa méthode, étant entendu qu'il n'a jamais visité ni la Hongrie ni la Croatie : « Vers la fin de 1846, quand la France commença, comme le dit M. de Lamartine, à « s'ennuyer » du repos, elle s'éprit tout à coup d'une vive passion pour les caprices et les aventures de l'imagination. De toutes parts la fiction déborda. Ce ne furent que contes, histoires, récits, romans, caprices, anecdotes, épopées domestiques et dramatiques, en dix, en vingt, en trente, en cinquante volumes. Bien, m'écriai-je, le moment est venu. Essayons un peu de cet honnête mensonge et de cette bonhomie familière, qui permettent d'être utile et véridique sans pédantisme doctrinal. Inventons un personnage à la de Foë, pas plus original qu'il ne convient, un homme de la vie ordinaire, qui puisse voyager à travers le monde et avertir mes contemporains, trop occupés de leurs passions et de leurs intérêts, du vrai mouvement de la civilisation. Que de bonnes leçons je pourrai ainsi donner en ne blessant personne et sans jouer le docteur !

« Alors sortit de mon cerveau un brave capitaine, armé de pied en cap, prêt à de longues courses ; je l'appelai le capitaine Tolmer ; le *Journal des Débats* lui donna des lettres de marque ; et cet honorable marin se mit à voyager pour mon compte en Australie, aux Antilles, aux îles Marquises, puis enfin, avec un courage inexprimable, dans toute l'Amérique. Bon capitaine ! que de voyages ! Au moyen de cinq ou six cents volumes modernes qu'il feuilleta, déchiqueta, effondra et réduisit en poussière, il visita le Canada, les Algonquins, le Texas, les Peaux-Rouges et le Capitole ; chemin faisant, il avait dit quelques bonnes vérités aux gens, ce qui, après tout, est un fort grand plaisir.

« Ce crime innocent eut assez de succès et me mit en goût de continuer. Bientôt les événements se précipitèrent et ce grand « ennui » de l'Europe occidentale, du sein duquel était éclose la moisson de fictions éclatantes, bizarres, morales, immorales, saugrenues, extravagantes et ingénieuses qui offriront à l'avenir une si curieuse bibliothèque, fit explosion de tous côtés.

« Au souffle de 1848 et au bruit de l'émeute parisienne, les nationalités que les vieilles invasions avaient laissées comme des épaves sur le sol de la Germanie et de la Transylvanie reparurent tout à coup. Non seulement les Magyars, enfants de l'Orient, mais les Tchèques bohêmes, les Romains moldaves, les Croates slaves levèrent la tête. L'insurrection et la lutte n'avaient certes ni pour les uns ni pour les autres aucun sens métaphysique ni esthétique ; chacun espérait l'indépendance, c'est-à-dire la domination de sa propre race. Voilà le mot de la querelle.

« C'est ce que je crus deviner aux premiers coups de canon qui éveillèrent les échos de l'Europe occidentale. Mais la question me parut bonne à étudier de plus près. Je fis donc venir d'Allemagne et d'Angleterre les livres nouveaux qui traitaient de ces événements et de ces matières ; ils étaient nombreux, souvent confus et contradictoires, mais pleins d'intérêt pour qui aime à savoir comment va le monde, et de quelle façon se déroulent les destinées humaines.

« Un volume suffirait à peine pour indiquer seulement par leurs titres et caractériser en quelques mots les principaux ouvrages écrits dans toutes les langues de l'Europe par les acteurs de la lutte, par des hommes encore chauds de leurs combats et à peine échappés à la faux populaire où à la hache du bourreau. Chacun d'eux expliquait à sa manière les secrets motifs et les complications inconnues de l'un des plus étranges épisodes de notre histoire moderne.

« Quiconque écrira l'histoire du demi-siècle qui vient de finir aura besoin de consulter ces documents pour débrouiller l'étrange écheveau de cette époque. Quelle confusion inouïe d'assertions contraires. Quelle diversité de documents contemporains ! La vérité heurtant partout le mensonge et rencontrant en route la demi-vérité. Il y a là des généraux magyars qui ne sont pas d'accord entre eux, des ministres qui s'attaquent mutuellement ou se défendent contre l'imputation de l'adversaire, des femmes, des vieillards, des Irlandais engagés au service de Kossuth et des adolescents qui racontent leurs aventures.

Partout le jeu du hasard, les entreprises désespérées, la singularité des faits romanesques. »

Parmi les œuvres où il alla chercher sa documentation Chasles cite un certain nombre de témoignages allemands et affirme même avoir dépouillé les rapports officiels de l'Assemblée de Vienne. En ce qui concerne la Hongrie, les mœurs et les détails du caractère hongrois lui furent fournis par les livres de Max Schlesinger, de Mme Pulszky, de Warren-Tyndale, du général Klapka et du colonel Pragay, dont il expose les mérites principaux.

« Mais les scènes les plus bizarres ne sont pas celles que rapportent les écrivains pittoresques ou qui affectent le pittoresque. Des fragments de lettres particulières, des articles de journaux improvisés, me renseignèrent bien mieux à cet égard. Je rencontrai surtout le petit volume, mal écrit en allemand, mal traduit en anglais, d'un certain officier au service de Jellachich qui m'intéressa puissamment : un soldat, ne prétendant ni à la philosophie, ni à la beauté des développements littéraires, manquant d'exactitude, quant aux faits, aux dates et aux noms. Mais que d'aventures intéressantes il racontait les singulières scènes ; et surtout les notables

enseignements sur le mouvement des races, sur les causes des révolutions, sur les diversités des esprits et des langages, sur la fausseté de beaucoup de théories.

« J'aurais vainement cherché un meilleur personnage, un centre plus apte à réunir autour de lui et à s'assimiler les faits curieux et dramatiques, dont les documents que j'ai cités m'offraient la moisson. Je gardai soigneusement les dates et respectai les événements de son journal. Seulement, comme Autrichien et Tyrolien, il maltraitait de paroles les Italiens et les Italiennes ; avait peu d'enthousiasme pour les Magyars, et imputait de très mauvaises actions à Kossuth et aux siens. Je crus d'assez bon goût de rendre justice aux vaincus et de faire valoir, tout en expliquant l'impuissance radicale de la cause, l'héroïque et douloureuse grandeur de la race. Je mis donc en relief toutes ces parties curieuses, restées dans l'ombre ; je cherchai partout les détails de mœurs qui manquaient à l'original ; Eötvös et Mme Pulszky me fournirent de ravissants portraits de femmes hongroises. Un Anglais, M. Puget, me donna le paysage, l'explication, les détails, le costume, toute la partie vivante qui manquait au récit ; enfin je me permis de temps à autre de commenter mon auteur, dont je respectai d'ailleurs religieusement les aventures.

« Voilà une bien longue introduction pour un petit volume, mais je ne veux être accusé ni de plagiat ni d'inexactitude ; il était bon que personne ne se trompât sur le but de ce travail et sur les documents consultés par l'auteur.

« C'est un point de vue entr'ouvert sur le roman de l'histoire dans la civilisation présente.

« Comme on étudie fort peu l'étranger dans notre pays (vieille faute dont il serait temps de se corriger), j'ai placé à la suite, comme appendice, un abrégé de l'histoire de ce malheureux et noble pays, destiné à éclairer quelques-unes des parties du récit qui pourraient rester obscures pour la majorité des lecteurs. »

Dans quelle mesure Chasles a-t-il utilisé ce récit d'un capitaine autrichien au service de Jelačić ? Nous ne pouvons pas répondre à cette question sans avoir vu ce livre, dont il indique le titre dans la note qui figure à la page XIV de son introduction : *Esquisses de la guerre civile en Hongrie* par un officier autrichien au service du ban de Croatie (en allemand, Vienne, 3e édition, et en anglais 4e édition). Tout fait cependant croire qu'il en a usé cavalièrement, préférant toujours le pittoresque à la vérité historique. Ce qui ne l'empêche pas de se substituer entièrement à la personnalité du capitaine auteur tyrolien et de se servir de son « moi » comme d'un point de départ commode pour laisser libre cours à son imagination.

Au début, son récit ne s'écarte pas trop de la réalité : le héros s'excuse de prendre la plume après avoir participé à la guerre « la plus sauvage et la plus romanesque du monde », et promet de s'acquitter de sa tâche « en homme de guerre, avec le plus de simplicité possible ». Après avoir fait les portraits de Bem et de Kossuth, voici comment il présente le ban croate, sous les ordres duquel il aurait passé après avoir fait la campagne d'Italie, laquelle l'aurait dégoûté au point de lui inspirer le désir de servir « au milieu de ses hordes barbares (sous la plume d'un disciple de Rousseau, cet adjectif n'a, bien entendu, rien de péjoratif) dont toute l'Europe a entendu parler et que personne ne connaît bien ».

« Jellachich me semble le plus pratique de ces trois hommes. L'élévation de son front couronné de cheveux noirs très fins et lustrés, l'éclat adouci de ses yeux d'un brun pâle et singulièrement expressifs, le calme habituel de ses traits, sa physionomie attentive et fine, révèlent le diplomate au moins autant que l'homme de guerre. Le ban de Croatie, au lieu d'être un barbare, comme on l'a dit, a bien plutôt de la subtilité et de la finesse. Personne ne connaît mieux les hommes et ne sait les diriger plus habilement. Il n'était encore que capitaine quand il abolit la dégradante habitude des punitions corporelles, et défendit que l'on usât dans son corps de ce moyen odieux : aussi est-il, en général, fort aimé.

« Ce n'est ni la sévérité ni la rudesse qui constituent sa force, mais une sorte de grâce insinuante qui, surtout chez les peuples à demi sauvages, exerce une influence irrésistible ; tels furent Abd-el-Kader, Mahomet et beaucoup d'autres hommes remarquables. On lui attribue de l'ambition ; et je le croirais volontiers ; courtisan habile, il captivera aussi aisément les rois que les peuples et fera son chemin dans une démocratie comme dans une monarchie.

« Le ban Jellachich parle cinq langues, la seule qu'il possède à fond est l'allemand. De très bonne heure, étant colonel, il signala la fermeté et la finesse de son caractère par un trait tout à fait remarquable. Un feld-maréchal de la vieille école devait inspecter son régiment ; et, selon l'habitude de ces soudards qui ne connaissent guère les lois de l'humanité, il jugea bon de s'installer dans une auberge, et, au lieu de commencer l'inspection, de laisser les soldats se morfondre en attendant. C'était l'hiver, il gelait très fort. Les libations du feld-maréchal se prolongèrent ; Jellachich attendit une heure entière, puis, au lieu de laisser ses hommes se geler ou se pétrifier, il donna l'ordre de rompre les rangs, et rédigea son rapport contre le feld-maréchal, son supérieur ; action hardie, inouïe sous un gouvernement despotique, et qui lui valut le dévouement le plus complet de la part de ses soldats.

« Je fus charmé de Jellachich, qui me reçut très bien et qui me chargea de commander une troupe de Seresses et de hussards croates, formant un corps d'avant-garde et d'observation sur la frontière militaire de la Hongrie. C'était un service pénible, assez dangereux, et qui me plaisait.

« Je n'ai point à dire de mal de la civilisation, mais certes je ne voudrais pas échanger contre des jours tranquilles et passés dans les salons de Vienne ou de Londres, ceux que j'ai passés à la tête de mes manteaux rouges.

« Ce qu'on appelle la frontière militaire de la Hongrie forme une ligne d'environ trois cent cinquante lieues de long, sur vingt ou soixante de large, commençant aux bouches de Cattaro et finissant au fleuve de Moldau ; la partie orientale de cette ligne appartient à la Transylvanie ; habitée par les Szeklers, Hongrois ou Magyars pour la plus grande partie, ses habitants se sont soulevés presque tous en faveur de l'insurrection. Au centre s'étendent les terrains marécageux du Danube et de la Save, habités par les Valaques illyriens ; à l'occident s'élèvent les pics sauvages d'Ogoulin, qui vont baigner leurs racines dans la mer Adriatique, et dont les indigènes sont peut-être de toute l'Europe les hommes les plus terribles à la guerre et les plus capables d'en supporter les fatigues et les privations. Ce sont ces brigands-là que l'on m'a donné à commander, et je dois convenir que de ma vie je n'ai connu de plus aimables gens et de meilleurs bandits que mes manteaux rouges. Rien de moins semblable aux philosophes de Berlin et aux abbés de Venise ; cette race d'hommes n'est ni très polie ni très savante ; mais c'est plein de sang-froid, de fermeté, de dévouement, c'est beau comme un animal sauvage doué de générosité, d'intelligence et de bravoure.

. . . .

« L'industrie, l'activité, la frugalité sont des vertus pratiquées dans tous les villages de la frontière ; là règnent des mœurs patriarcales souvent admirables de simplicité et de poésie. J'avoue que les Seresses tuent l'ennemi ou expédient le voleur comme on tue une mouche ; mais je les estime fort, et je me charge, quand on voudra, de donner la chasse à un millier de *lazzaroni* avec une centaine de Seresses.

« On les appelle « les manteaux rouges », parce qu'ils portent un grand manteau de laine très épaisse doublé et frangé de rouge, attaché au cou par une double corde, et dont le chaperon se rabat sur la tête quand il fait mauvais temps. C'est dans cet étrange équipement et sous le nom de Pandours que les Seresses ont gagné leur méchante réputation pendant la guerre de Sept ans. Je suis persuadé qu'ils valent mieux que leur réputation. Ils ne sont pas plus voleurs

que d'autres, mais ils font aux voleurs une guerre incessante ; guerroyant à cheval et à pied, dirigeant à travers les rochers leurs petits chevaux, dont le pied sûr ne bronche jamais, ou gravissant les pics les plus élevés avec la légèreté d'un chamois, ils n'ont pas leurs pareils pour la guerre d'escarmouches. A voir le Seresse, il semble tout muscle et tout nerfs ; une goutte d'eau-de-vie de prunes (*schlikovitz*) et un morceau de pain de seigle ou même de son lui suffisent. Il dort dans la neige, fait les plus longues marches au grand soleil, abat d'un coup de mousquet, à quatre-vingt pas, la cheminée de la pipe que fume son camarade, a l'ouïe fine et les organes déliés comme un sauvage et ne manque ni de reconnaissance ni de cœur. Seulement, pour l'ennemi ou le voleur, il n'a pas de pitié ; il le tue avec le plus grand sang-froid, comme on tuerait un lièvre. Sous de mauvais officiers c'est un soldat beaucoup trop indépendant ; quand il aime ses chefs, il est sans égal.

« Voilà quelle était ma troupe, composée d'ailleurs de hussards croates et de cavaliers ottochans ; bien différente, on le voit, de la garde nationale de Vienne et des jolis soldats de Florence ou de Milan. Eh bien ! je l'aimais tendrement mon soldat, surtout le terrible Seresse, avec son grand bonnet de fourrure brune par-dessus une chevelure hérissée et touffue comme celle de l'ours des bois, avec son grand fusil turc enrichi d'or et d'argent, sans doute quelque trophée de famille, quelquefois à rouet et à mèche, bien rarement à percussion ; avec son manteau rouge et grisâtre d'où sort une figure tannée ; avec ses grands pantalons à la cosaque, assez peu propres, rattachés sur le cou-de-pied, et ses sandales retenues par des boucles. Des passementeries rouges servent de bordure au collet du manteau, et un fourreau rouge plongé dans une écharpe de même couleur contient le handjar turc de dimensions énormes à la lame effilée. D'un côté il porte le fusil suspendu à une courroie, d'un autre la bandoulière noire soutenant la cartouchière ornée de têtes de clous jaunes. C'est ainsi qu'il se montre ; il est vrai que, comparativement aux autres soldats de la frontière, il fait bonne figure. Ceux-là n'ont d'uniforme d'aucune espèce, et leur tenue fort peu guerrière, leurs vieux gatjès, pantalons en lambeaux, faisaient pitié à voir, surtout à leur retour d'Italie.

« Il n'y a rien en Europe qui ressemble à ces régiments de la frontière hongroise ; Szeklers, Lickans, Ottochans, dont le costume comme la physionomie est pittoresque au dernier point, et barbare à faire envie à Walter Scott. Imaginez des nez aigus et recourbés comme le bec du vautour, des traits effilés et osseux, de longues moustaches pendantes sur les épaules, des hommes de six pieds de haut, maigres comme Don Quichotte et brave comme lui, accoutrés

de la façon la plus disparate et la plus étrange. Ce fut dans la petite ville d'Agram, capitale de la Croatie et résidence du ban Jellachich, que je fis connaissance avec eux et que je passai la revue de ces braves sauvages. Puis, ayant complété mon équipement, je partis avec eux, et nous nous engageâmes dans les montagnes, nous dirigeant vers la Styrie. De ce côté-là tout est esclavon et les Magyars y ont le dessous. »

Nous avons dit que notre auteur préfère le pittoresque à l'exact. Aussi ne se gêne-t-il point de faire goûter à nos terribles « Seresses » (Seressans) du paprika et du goulyach hongrois tout en l'arrosant du « slikouvitz » (*šljivovica*) qui coule des « tchouttoras ». Connaissant vraisemblablement ce que Nodier et Mérimée avaient rapporté ou plutôt imaginé de la poésie populaire croate (illyrienne, morlaque), Chasles se plaît aussi à évoquer ce trait de mœurs et cite quelques prétendues poésies qu'il aurait, selon la formule romantique, recueilli de la bouche de ces rapsodes barbares.

« Quelquefois, assis autour du feu et ranimant les tisons avec la pointe des sabres, mes hommes formaient un cercle et répétaient lentement leurs douces et mélancoliques mélodies nationales ; une longue plainte élégiaque sortait de ces poitrines robustes couvertes de cicatrices, quelques-unes étincelantes sous les aiguillettes de leurs dolmans. Le chant de l'homme primitif n'est jamais joyeux. Je m'étendais sur une couverture de cheval, et roulant ma pelisse autour de moi, continuant de fumer ma grande pipe moldave, je les écoutais répéter plus de cent fois en trois heures, et sans se lasser jamais, les paroles de cet air hongrois tour à tour lent et saccadé :

« J'ai vu la lumière du sabre, elle était belle ; j'ai vu la lueur de l'aube sur la chaumière paternelle, elle était plus belle encore ; mais, j'ai vu l'étincelle noire dans l'œil de la fiancée, et c'est le rayon le plus doux.

« Sentinelle, prenez garde à vous !

« J'ai vu la flamme éclater sous le pas de mon cheval ; j'ai vu reluire la poudre de mousquet ; j'ai vu brûler la bûche de Noël pendant l'hiver ; mais la flamme de l'amour est plus douce auprès d'une fiancée fidèle.

« Sentinelle, prenez garde à vous ! »

Mais bientôt son récit devient plus romancé. Puisqu'il faut qu'auprès de tout héros romantique il y ait une femme, notre auteur ne s'est point gêné d'en attacher une, et fort jolie, au capitaine autrichien qui lui sert de porte-voix, en qualité d'aide de camp. Et devinant l'étonnement du lecteur, il s'empresse de le rassurer : « Le lecteur s'attend sans doute à ce que je lui raconte l'histoire de mon aide de camp Seresse, la belle Hanksa, histoire fort simple et que

voici dans sa réalité : C'était la fille d'un vieux capitaine seresse, qui l'avait emmenée avec son jeune frère Nicolas. Rien n'est plus commun parmi les Ottochans et les Seresses, que de voir les femmes et les filles prendre le mousquet, se rendre sur la frontière turque et faire pendant huit jours le service militaire à la place des hommes. De vieux capitaines les commandent, et elles s'acquittent vaillamment de cet office. Elles sont grandes, bien faites ; de petits pieds, des visages ovales, la poitrine large, les attaches fines, le teint brun, et toujours ces deux éternelles tresses de cheveux noirs ou blonds retombant sur leurs épaules, que les Suissesses ont fait connaître à l'Europe. L'agilité de leurs mouvements, leur adresse à tous les exercices, l'habitude qu'elles ont de supporter les intempéries de l'air, font d'elles d'excellents soldats. On me donnerait à mener au feu un de leurs escadrons, je serais à peu près sûr de battre l'ennemi. Elles gardent à la guerre leur costume national, les bas rouges ou verts, la veste brune ou noire brodée d'arabesques rouges et de passementeries de diverses couleurs sur toutes les coutures, et elles sont par parenthèse fort coquettes.

« Notre jeune Seresse ayant perdu son frère, qui tomba de cheval et mourut des suites de sa chute, nous resta. Elle était sage, parfaitement belle ; toute la troupe la traita avec respect, et je fis d'elle mon aide de camp. »

En passant il nous donne une vague idée de ces *zadruge* qui étaient à la base du système des confins militaires, organisé par l'Autriche et conservé par la France pendant les quatre années du régime napoléonien en Croatie :

« Ces 36.000 barbares que le ban Jellachich avait réunis en moins de six semaines, et dont je commandais une petite horde, furent les véritables sauveurs de l'Autriche. Ce qu'ils ont fait dans cette campagne est incroyable. Nos 20.000 hommes qui défendaient toute la ligne avaient à repousser plus de 60.000 soldats magyars, bosniaques, illyriens, valaques, bandits des montagnes turques et dalmates qui arrivaient par nuées. Ils étaient parfaitement au fait de ce service : depuis des siècles ils occupent, comme sentinelles avancées, la ligne de postes militaires dont j'ai parlé, postes éloignés d'une trentaine de mètres seulement l'un de l'autre, et dont les moins considérables contiennent cinq ou six hommes, et les plus forts à peu près soixante. Il y en a de trois espèces, les premiers, ceux des soldats ; les seconds, ceux des officiers ; et enfin les grands postes surmontés de la longue perche et du baril lumineux, qui s'allume en guise de signal quand paraît l'ennemi. Dans les rochers, ces postes sont des huttes blotties au fond des cavernes. Au milieu des marais de l'Unna, de la Save et du Danube, ce sont des baraques

construites sur pilotis et reliées entre elles par de longues galeries de bois qui courent sur toute la ligne et y forment une espèce de pont perpétuel. Là se promènent gravement les sentinelles, le mousquet sur l'épaule ; et leur voix, qui se prolonge par échos pendant la nuit, forme avec la réverbération des signaux sur les marais, un spectacle curieux mêlé d'harmonies étranges. Chaque soldat montagnard est de garde une semaine sur quatre, quelquefois une semaine sur trois. Le gouvernement lui donne des munitions, des souliers et des habits ; il faut qu'il se fournisse d'épées, de mousquets, de cartouchières et de manteaux. Sa famille l'approvisionne à son départ ; il fait la cuisine au poste. Sa vie est d'ailleurs simple et patriarcale. De vastes maisons en forme de hangars, auxquelles sont attachées des terres d'une grande étendue, contiennent cinquante ou soixante membres de la même tribu ; leur chef, que dans le langage du pays on appelle le « père de la maison », est élu par la famille ; sa femme porte le titre fort respecté de « mère de la maison ». Tous travaillent à la terre, prennent leurs repas en commun et se partagent le revenu. Les différends sont jugés par le père ; il n'a pas beaucoup de sentences à porter. Une tranquillité presque constante règne dans ces immenses habitations, où j'ai vécu moi-même pendant quelques mois au milieu de bonnes gens qui chantent toute la journée et n'ont pas plus de souci des constitutions politiques que des découvertes de l'astronomie. Souvent je me suis demandé si ce ne serait pas un parti fort sage, une fois las de la vie militaire, que d'épouser quelque belle fille croate de ces cantons (par parenthèse, elles sont longtemps jolies) et de vivre en paix dans une de ces obscures familles. »

Plus notre héros avance en Hongrie, plus les événements deviennent extraordinaires. Il ne s'agit pas, bien entendu, des opérations militaires dont le caractère technique n'est pas pour enthousiasmer Philarète Chasles. Par contre, nous voyons défiler d'étranges personnages : magnats magyars hautains, sauvages et magnanimes, suivis de femmes ou sœurs aussi courageuses et patriotiques que jolies. Entre l'hôte (bien qu'il soit dans l'autre camp, mais cette guerre est pleine de tels traits chevaleresques), le comte Poloksai, et le capitaine autrichien qui ne manque pas d'être frappé de la beauté de sa jeune sœur Hélène (qu'il retrouvera plus tard en pleine bataille combattant dans les rangs hongrois), le dialogue suivant s'engage :

« ...L'Europe, n'y entend rien. Elle voit en nous des révolutionnaires ; elle croit que c'est la Hongrie qui se bat pour une constitution ; c'est la race magyare qui ne veut pas périr.

« — Je le sais. Votre force, mais aussi votre faiblesse est là.

Vous avez quatre-vingt mille Juifs en Hongrie et en Transylvanie qui ne s'intéressent pas à votre insurrection et qu'elle dérange ; il y en a cinq mille à Buda et à Pesth. Vos paysans sont Souabes, Esclavons, Illyriens, Germains, Bohêmes, Valaques, Russes, Croates, Grecs, même Français et Italiens. J'ai trouvé dans le voisinage d'Agram trois colonies françaises et une italienne. Est-ce que tout cela se battra pour vous ?

« — Non, mais nous nous battrons pour eux ; et s'il le faut, nous les battrons... »

L'avance de Jelačić nous amène devant Vienne en pleine insurrection :

« Le 10 octobre, au moment où le jour allait finir, la fameuse tour Saint-Étienne, l'orgueil des Viennois, nous apparut à l'horizon. Vous pouvez imaginer quelle joie pour mes hussards croates, exténués de lassitude.

« Ce sont les plus impitoyables chanteurs du monde. Ils chantent à tout propos, surtout lorsqu'ils sont contents. Aussi se mirent-ils à vocaliser de leur mieux, à l'unisson et à gorge déployée, dès qu'ils aperçurent le clocher d'Istevan (*sic*). Le lecteur ne sera peut-être pas fâché de trouver ici la singulière chanson croate qui exprime naïvement l'admiration fantastique dont la vieille capitale a pénétré les peuples sauvages :

« L'empereur est assis au sommet de la tour de Saint-Étienne, dans la ville d'or, dans la ville de Vienne : Vive la ville d'or ! Vive la ville de Vienne !

« Veut-il donner un ordre et faire marcher une armée ; il frappe la coupole de son sceptre, et toute la ville retentit. Vive la ville d'or ! Vive la ville de Vienne ! »

Si les Hongrois non moins que les Croates bénéficient des sympathies de l'auteur, il n'en est point ainsi de « ces Philistins », les citoyens de Vienne. Aussi Hanksa (*sic*) la jolie aide de camp, s'écrie-t-elle : « *Gospodine*, tombons vite sur ces bourgeois. » Cette antipathie préconçue de l'auteur (on sait ce que le nom de philistin avait de méprisant pour la génération littéraire des Gautier et Murger) renforcée par l'ardeur belliqueuse des *Seresses* des deux sexes, ne semble cependant pas avoir exercé une influence décisive sur le cours des événements militaires. Les *Seresses* furent fait prisonniers par l'*Aula*, les étudiants viennois. Leur commandant, favorisé par l'auteur, peut les visiter, afin de négocier leur libération. Et alors, ces braves l'accueillirent naturellement par des chansons :

« — *Gospodine*, me dit l'un d'eux, en se découvrant, je savais bien que vous viendriez nous voir.

« Ils se levèrent avec respect et me serrèrent la main.

« Ce qu'ils pouvaient faire de plus beau en mon honneur, c'était de chanter, pour célébrer ma bienvenue, leur chant national ; et ils se mirent à l'entonner d'une voix grave et douce, qui donnait à cette mélodie tendre un caractère presque religieux.

« *Živio ! živio !* la vie est bonne quand le lilas fleurit, quand la csutora pleine de vin rouge se vide, et quand l'ami sourit au compagnon d'armes !

« *Živio ! živio !* la vie est bonne quand on est libre et quand l'oiseau du matin, aux plumes dorées, vole en chantant dans la forêt, près de sa femelle amoureuse.

« *Živio ! živio !* la vie est belle quand la botte éperonnée retentit, quand les sabres se heurtent dans la danse ardente, et quand le compagnon d'armes survit à la bataille !

« *Živio ! živio !* l'anguille d'argent dans les flots, l'écureuil sauvage dans les branches ne sont pas plus joyeux que le Seresse après le combat, quand il revoit son frère d'armes vivant et joyeux ! »

« J'étais réellement ému de leur amitié pour moi [1].

« Entre le Viennois qui ne sait que danser les valses de Strauss, combiner sa politique esthétique, parer sa personne, ou boire de la bière et du vin et ce noble enfant des steppes et des monts croates, quelle distance ! La vie sauvage vaut mieux cent fois que la vie oisive et sans but... »

Après la prise de Vienne l'armée de Jelačić s'enfonça de nouveau en Hongrie. Cela n'allait pas toujours très bien, car « il ne nous restait pas une goutte de cette eau-de-vie de prunes qui est la joie du Croate ». Dans l'ensemble la guerre gardait cependant son caractère héroïque et généreux, au moins c'est Philarète Chasles, toujours friand du pittoresque, qui en voulait ainsi :

« Rien, on le voit, ne rappelle ici les choses, les passions, les intérêts de l'Europe occidentale, encore moins l'état actuel de nos sociétés raffinées. Cette étourderie héroïque et ces contradictions de la générosité, de la fureur, de la férocité et du dévouement constituent le caractère particulier de la guerre hongroise. J'aime à conserver tant bien que mal, cette portion pittoresque de l'histoire, portion souvent négligée, et qui n'en est pas la moins philosophique. Ce n'est pas égoïsme, tant s'en faut ; mais je pense que l'on oublie trop ces traits minutieux de mœurs sans lesquels la grande histoire est pâle et sans saveur. »

Et la gaîté revient naturellement, les *Seresses* ayant fait bonne prise : cinquante bouteilles de vin de Champagne que le terrible

[1] Cette chanson est traduite en vers croates dans la note que l'abbé Vinko Premuda, a consacré au livre de Chasles dans l'*Obzor* du 16 octobre 1940.

baron Wallockszay (*sic*) dut abandonner en même temps que sa vie :

« ...Il fallait voir mes hommes, qui de leur vie n'avaient goûté que leur vin rouge de Hongrie et leur eau-de-vie de prunes, faire sauter le goulot des longues bouteilles et déguster, sans autre intermédiaire, le nectar des plaines champenoises, dont une portion tombait sur la terre en pétillant. Bientôt un bal fut improvisé par nous ; les trois chariots du convoi servirent d'enceinte à la salle de danse ; on organisa l'orchestre ; huit ou dix bohémiennes, la plupart jeunes, accoururent de Geraz et égayèrent notre divertissement ; la lune monta doucement dans le ciel, et pendant que la flamme des incendies lointains, allumés par Kossuth dans sa fuite, rougissait l'horizon, j'ouvris le bal avec mon aide de camp Hanksa. qui, par parenthèse, était charmante.

« Elle avait trouvé dans le convoi une pelisse magnifique et une écharpe rouge qu'elle m'avait demandées et qu'elle avait obtenues de ma munificence. Derrière les chariots, nos chevaux sellés et bridés mangeaient tranquillement leur avoine ; les plus âgés des Seresses faisaient sentinelle en nous regardant danser, et le hurlement des loups, assez nombreux dans ces parages, venait se mêler aux sons aigrelets de la *guzla*, aux cliquetis des castagnettes et aux coups mesurés du petit tambour qui retentissait en cadence sous les baguettes d'une vieille bohémienne assise sur une selle de cheval. C'était un spectacle curieux que ces barbes noires, ces manteaux blancs, ces visages hâlés, ces danseuses brunes et vives, toute cette joie étourdie après le combat, auprès de ce ravin ensanglanté. »

En dehors des poésies croates notre héros, immobilisé par ses blessures, s'initia aussi à la littérature hongroise dont il rapporte quelques spécimens, sur l'authenticité desquels il ne nous appartient pas de nous prononcer.

Rétabli, le capitaine tyrolien prend la fuite pour rejoindre l'armée impériale, n'y réussit pas et se voit obligé de suivre comme charretier les *honvéds*. Mais, les Russes étant arrivés, il parvient à se réfugier dans leurs rangs, après un combat qui faillit lui coûter la vie. Et c'est ainsi que finit son récit :

« Ici que l'on me permette de m'arrêter. Un peu fatigué de mes grands efforts pour devenir homme de lettres et me rendre un compte assez vague de mes impressions, je salue poliment le lecteur et ne dirai plus rien de nos amis et de nos ennemis.

« D'autres analyseront savamment les causes de l'insurrection hongroise, les caractères variés de ses acteurs et ses chances futures de renaissance ou de mort définitive. Mes descriptions naïves et mes tableaux innocents ne sont, je le sais trop, ni d'un écrivain habile,

ni d'un penseur. En revanche, j'espère que mes souvenirs éclaireront peut-être ce fragment bizarre de l'histoire contemporaine : Slovaques écrasés par les Magyars ; Croates ardents à se venger ; cavaliers hongrois, vrais Orientaux ; fermiers et bergers à cheval ; ces chevaliers agriculteurs, tout prêts à verser leur sang pour la race ; même ce caractère romanesque, chevaleresque, littéraire de l'insurrection dirigée par Kossuth. Puissé-je avoir fait passer dans ces pages mal écrites et confuses, la vive fraîcheur de mes impressions. C'est tout ce que j'ai voulu. »

Après avoir ainsi donné libre cours à ses rêveries dont la guerre de Hongrie ne fut que le prétexte, Philarète Chasles se dédouble : le poète en lui cède le pas au savant, au professeur du Collège de France, et c'est en cette qualité qu'il écrivit l'*Appendice, coup d'œil général sur l'histoire de Hongrie et des événements antérieurs à la guerre de 1848-1849*. Sur 50 pages de ce livre in-12 qui en contient 300, il fait un exposé du passé magyar pour en venir aux antagonismes de langues et de races qui furent à la base des événements de 1848 :

« Eh quoi ! disaient les Croates, n'est-ce pas assez pour les Magyars d'avoir obtenu de l'Empereur, la substitution de la langue hongroise à la langue latine dans les actes publics et les écoles ? Faut-il qu'ils viennent l'imposer dans leur diète comme langue politique et officielle ? Vous voulez une langue commune pour hâter l'unité politique ? Oubliez-vous donc que ce résultat poursuivi par l'Autriche, vous l'avez refusé et combattu au nom de votre indépendance et de votre nationalité ? »

Après avoir cité un discours programmatique de Kossuth, l'auteur caractérise ainsi la résistance des Croates contre l'oppression :

« La Croatie donne la première le signal de l'insurrection contre les décisions de la diète. Depuis longtemps le royaume de Croatie aspirait à se débarrasser de l'intermédiaire formé par la Hongrie entre lui et la cour de Vienne. Son gouvernement résolut de profiter des circonstances et de l'exemple que lui donnait celui de Pesth.

« Réunie à la Hongrie depuis huit cents ans, la Croatie avait constamment joui de privilèges distincts octroyés par les rois magyars. Elle avait entre autres celui de s'administrer elle-même ; les lois votées à la diète de Presbourg n'étaient obligatoires pour elle que lorsque la diète d'Agram les avait reconnues. La substitution du magyar au latin, ainsi que la plupart des nouvelles réformes et la nouvelle loi électorale ayant été formellement repoussées par la Croatie, la guerre devint imminente.

« Un homme exerçait alors sur les Croates une vive influence, une sorte de fascination presque magique. Audacieux, actif, habile,

supérieur à ses compatriotes par l'élégance de ses manières et la portée de son esprit, le colonel Joseph Jellachich était l'idole de sa nation. Simple officier de colonies millitaires, il venait de recevoir de la diète d'Agram le titre de « ban », antique dignité qui équivaut au titre de gardien des frontières et de palatin. La cour de Vienne le nomma conseiller, prince, feld-maréchal, propriétaire de deux régiments et général commandant en chef les districts de Banat, Varasdin et de Carlstadt.

« Jellachich était sincèrement dévoué à l'Autriche et à l'Empereur. Il aperçut bien vite où allait aboutir cette agitation de la Hongrie.

« Cependant, le 5 juillet, la diète hongroise ouvrit ses séances à Pesth. Le palatin Étienne, au nom du roi Ferdinand, crut devoir condamner et désapprouver les menées et les agitations des Croates. Jellachich fut sommé par le ministère hongrois de venir à Pesth occuper sa place au Conseil d'État pour y délibérer de concert avec les ministres sur les moyens les plus propres à pacifier la Croatie et à faire droit à ses prétentions ; le ban ne parut pas.

« Le seul moyen, dit Kossuth devant la diète, de régler les différends entre la couronne hongroise et la Croatie, c'est de prier Sa Majesté de se porter médiatrice. »

« Jellachich vint à Inspruck rendre compte de sa conduite à l'empereur Ferdinand. Les conférences destinées à ménager une conciliation ou une transaction entre les Hongrois et les Croates s'ouvrirent immédiatement à Vienne et n'eurent aucun résultat.

« Nous nous reverrons bientôt sur la Drave, dit le comte Battyany à Jellachich, lorsque la séance fut terminée.

« — Non, répondit le ban, j'irai moi-même vous trouver sur le Danube ! »

Suit le récit succint de la guerre de 1848-49 jusqu'à la soumission de Görgey et la reddition de Klapka, dont le courage provoque l'admiration de l'auteur, qui s'arrête enfin à ce jugement où se manifeste la mesure de sa clairvoyance d'observateur politique :

« Ainsi se termine cette grande prise d'armes, un des faits militaires dont l'histoire moderne conservera avec le plus d'honneur le brillant souvenir.

« Nous ne suivrons pas dans leur fuite et dans leur exil en Turquie, en Amérique et en Angleterre les chefs du mouvement magyar, la plupart remarquables par la vivacité, l'éclat ou la finesse de l'esprit, tous par une valeur héroïque. Il est évident que ce germe de mort qui remonte aux origines mêmes du magyarisme, la rivalité indépendante des ambitions, l'altière lutte des souverainetés féodales, la double impuissance soit à sympathiser avec les races faibles ou

inférieures, soit à concentrer les forces publiques dans une association savante et disciplinée, ont déterminé l'insuccès définitif de la cause magyare. Sans doute la chevalerie hongroise, comme la chevalerie polonaise, ont dit leur dernier mot : ombres sublimes qui appartiennent au moyen âge et au passé ! »

Ainsi, le savant, et aussi le fils de jacobin l'emportent finalement sur le poète à l'affût du pittoresque. Comme récit romancé et comme précis politique ce livre présente un double intérêt, et garde une valeur de témoignage contemporain, bien que ce ne soit pas l'œuvre d'un témoin direct, mêlé lui-même aux événements qu'il décrit, ainsi que c'est le cas d'un autre Français, le marquis de Pimodan, combattant dans l'armée de Jelačić [1].

M.

[1] Sur Pimodan, voir les *A. I. F. Z.*, 1939, p. 185.

VARIÉTÉS LITTÉRAIRES

VLAHO BUKOVAC [1]

à Paris

I

Chez Cabanel

Peu de temps après mon retour au pays, j'allai un jour à Raguse et sur le conseil d'amis j'exposai un de mes tableaux que j'avais rapporté roulé d'Amérique. Il représentait une Turque au harem, avec un narghilé et une tasse de café noir sur une table basse. Mon travail plut beaucoup, semble-t-il, aux Ragusains, mais en même temps les étonna. Ils avaient peine à croire que c'était l'œuvre d'un jeune homme de nos campagnes, qui s'était formé seul.

Parmi les gens qui s'y intéressèrent, il y avait le célèbre noble ragusain, l'écrivain serbe connu Medo Pucić [2]. Il s'exprima en termes flatteurs sur mon travail de début, et me conseilla d'aller étudier non à Rome mais à Paris, parce que c'est un centre artistique beaucoup plus important, et que les conditions de la vie y seraient plus favorables. Il irait bientôt lui-même, comme chaque année, à Paris

[1] Peintre abondant, facile et adroit, Bukocav est un des premiers parmi les artistes croates qui se soit tourné vers Paris, mais c'est à Cabanel qu'il y est venu demander des leçons. Doué pour le portrait, il se laisse aller à sa virtuosité, et l'image qu'il trace reste toujours sans profondeur psychologique. Les tableaux de genre, dans leur banalité, ont, par le détail scrupuleux, une sorte de valeur documentaire. Les grandes compositions, conventionnelles, offrent des morceaux où se reconnaissent ses dons véritables. Vers la fin de sa vie, Bukovac a dicté ses souvenirs, d'où nous extrayons les chapitres relatifs à ses années d'études à Paris. — Sur son œuvre on verra : Lj. Babić, *Umjetnost kod Hrvata u XIX, stoljeću* (Zagreb 1934), pp. 96-108.

[2] Medo Pucić (Orsato Pozza), poète et historien ragusain (1821-1883), dont le rôle littéraire et politique n'a pas été sans importance, surtout à Raguse. Collaborateur de divers journaux italiens, il y a exposé les questions slaves et donné des traductions de Gundulić, de Mickiewicz et d'autres.

et si je me décidais nous pourrions voyager ensemble. Il me dit encore qu'il serait bon de slaviser mon nom italien et de prendre celui de Bukovac. « Mes ancêtres aussi se sont autrefois appelés *Pozza*, dit-il, et maintenant nous sommes Pucić. » C'est ainsi que je décidai de traduire par Bukovac mon nom de *Fagioni*.

En 1877, au mois d'avril, *gospar* [1] Medo et moi partîmes pour Paris. Arrivés dans la grande ville, nous descendîmes à l'hôtel Grammont où il demeurait d'habitude.

Le lendemain nous allâmes faire visite à Jaroslav Čermak [2], célèbre peintre tchèque, qui était fixé à Paris. A cause de ses tableaux monténégrins il venait souvent dans notre pays, et séjournait parfois au Monténégro, parfois à Mandalijenac près de Raguse. Il nous reçut cordialement et je m'aperçus aussitôt qu'il était un vieil ami de *gospar* Medo. Avec moi il se mit tout de suite à me parler dans ma langue, en me conseillant d'apprendre bien surtout le dessin, car c'est la base de la peinture. Plus tard je me suis convaincu que l'intention de ce conseil était tout amicale.

C'est Čermak qui me recommanda l'atelier de l'illustre peintre Cabanel, professeur à l'école des beaux-arts de Paris. Là-dessus *gospar* Medo décida de me mener lui-même chez Cabanel.

Le quatrième jour après notre arrivée, nous allâmes faire visite au maître, qui était alors à l'apogée de sa célébrité et membre de l'Institut. Il nous reçut dans son atelier plein de tapis, de meubles d'art, de toutes sortes de tableaux, et qui me parut immense. *Gospar* Medo me présenta à l'artiste comme un jeune homme venu d'Amérique avec le désir d'apprendre la peinture et d'entrer dans son célèbre atelier. Quand Cabanel, par sa conversation avec Pucić, apprit que chez nous on parle aussi l'italien, il m'adressa la parole avec le plus pur accent italien. Il connaissait très bien cette langue pour avoir été autrefois prix de Rome...

Cabanel, cependant, déclara à *gospar* Medo qu'il regrettait beaucoup, mais qu'il ne pouvait me recevoir, car sa classe, à ce moment, avait trop d'élèves. Je pensai suffoquer de chagrin. Il me sembla que la terre s'ouvrait sous moi, et je fus sur le point de pleurer. La mention par *gospar* Medo que j'avais déjà fait quelques bonnes petites choses et que j'avais même vendu un tableau à l'archevêque Strossmayer, tout cela ne servit à rien. Cabanel ne céda pas. Il ne nous restait plus qu'à prendre congé et partir.

[1] *Gospar*, forme spéciale à Raguse pour *gospodin* (monsieur).

[2] Jaroslav Čermak (1830-1878), peintre tchèque, fixé à Paris dès 1852, dont les œuvres les plus importantes sont des tableaux historiques (par ex. *La contreréforme en Bohême*, 1854) ou des tableaux de genre empruntés à la vie des Slaves du sud (*Monténégrine avec un enfant endormi*, *L'enlèvement d'une Monténégrine*, etc.)

Oui, mais moi j'étais, dans mon cœur, tout à fait abattu. Comment ? Tous mes sacrifices et mes efforts, ce voyage à Paris réalisé fiévreusement et avec tant de peine, est-ce que tout cela serait vain. Tout à coup, comme un noyé qui dans son désespoir s'accroche même à un fétu, je pris courage et, m'avançant vers Cabanel, je lui dis d'une voix ferme et décidée :

— Monsieur le professeur, donnez-moi votre parole que vous me recevrez pour votre élève si, par mon travail, je me montre digne de votre nom.

Cette sortie à l'américaine fit sourire Cabanel. La glace était rompue. Il me promit que, si dans deux ou trois mois je lui apportais une bonne étude d'après nature, il l'examinerait volontiers et prendrait une décision. Ce n'était pas encore le succès, mais c'était la voie pour y parvenir.

Gospar Medo n'avait pas trouvé bien que j'eusse ainsi à la yankee importuné Cabanel et il m'en réprimanda : « Maintenant, dit-il, tu dois te faire honneur. Il te faut faire quelque chose de bien, que tu lui apporteras toi-même. Moi, je ne veux plus aller le trouver avec toi. »

Je cherchai un logement et avec l'aide de *gospar* Medo je trouvai dans une pension (rue Rollin, quartier Monge) une petite chambre avec pension pour cent dix francs par mois. Je pris alors congé de mon distingué et obligeant compatriote, que je n'importunai pas davantage.

A la pension nous étions une quarantaine, pour la plupart gens âgés, hommes et femmes. Parmi les jeunes il y avait le peintre tchèque connu Hinajs, actuellement mon collègue à l'Académie de Prague, un jeune étudiant en droit, et un avocat avec sa jeune femme. Un peu plus tard arriva le célèbre peintre d'histoire tchèque V. Brožik. Nous les jeunes, nous apportions dans la société une note de gaieté, et les gens âgés nous aimaient beaucoup. Souvent, après le repas en commun, on jouait de l'orgue, je m'élançais vers une vieille dame et je dansais avec elle à travers la salle. Les autres riaient à se tordre. La pauvre femme était portée plutôt que guidée, jusqu'au moment où je la ramenais tout essoufflée à sa place. La plaisanterie se renouvelait au moins une fois par semaine.

II

Elève de Cabanel. J'expose au Salon

A Paris les modèles des artistes sont pour la plupart italiens...

Un soir sur le boulevard Saint-Michel, je rencontrai une belle Italienne des environs de Rome dans son costume national. Je lui

adressai la parole en italien, et elle me promit de venir le lendemain à la pension pour poser. Elle s'appelait Maria et ce fut mon premier modèle vivant, depuis que j'avais abandonné la photographie.

En deux semaines j'achevai le portrait de Maria, et assez bien, eu égard à mes connaissances à cette époque. D'après le modèle vivant, je sentais que le travail était pour moi plus facile que d'après la photographie. Je fis aussi une étude de ma main gauche, au miroir.

Quand mes tableaux furent secs je les portai une après-midi à Cabanel. J'eus la chance que l'excellent artiste me reçut tout de suite. Dès que j'eus prononcé quelques mots en italien, il se rappela mon visage et ma précédente visite. Tremblant d'émotion je déballai mes toiles, mais dès que le maître eut jeté un coup d'œil sur le portrait, il s'écria : « Tiens, c'est Maria, mon modèle. » Puis après un court silence il ajouta : « C'est pas mal, mais pas mal du tout [1]. »

Puis Cabanel me demanda où j'avais étudié, quels avaient été mes maîtres en peinture. Je lui répondis résolument que je n'avais étudié dans aucune école et que je m'étais formé seul. Il parut d'abord ne pas me croire. Pourtant à ma grande joie et à mon réconfort, son hésitation ne dura pas longtemps, il me tendit aimablement la main, en disant : « C'est bon, je vous reçois parmi mes élèves. »

Des bouffées chaudes me montèrent au visage tant j'étais ému. Mon cœur battait comme s'il allait jaillir de ma poitrine. Cabanel écrivit quelques mots sur une carte de visite qu'il me dit de remettre au gardien de l'académie, rue des Beaux-arts. Je saluai en remerciant et je sortis.

Quand je me retrouvai dans la rue je fus pris d'une sorte de désir fiévreux d'annoncer mon succès au monde entier, et en premier lieu à mon compatriote et mon conseiller, *gospar* Medo Pucić. Dans cette excitation, je me mis à courir comme un fou à travers les rues de Paris et je ne m'arrêtai qu'en arrivant dans la rue de Grammont, devant l'hôtel du même nom.

Mon agitation était si évidente que *gospar* Medo me demanda aussitôt ce que j'avais, ce qui m'arrivait. Sans reprendre haleine et presque bégayant, je lançai : « M. Cabanel sera mon maître... il a loué mes travaux... je suis l'homme le plus heureux du monde. »

Et j'éclatai en larmes.

Gospar Medo me tapa sur l'épaule et dit : « Bravo, bravo, Vlaho, tu t'es fait honneur. Je me préparais à aller chez un ami, mais non, ce sera pour demain. Aujourd'hui nous allons fêter ensemble ton beau succès. »

[1] En français dans le texte.

Descendus dans la rue, nous prîmes un fiacre pour nous rendre au célèbre restaurant du *Café anglais*. En route nos télégraphiâmes à mon père à Cavtat que j'étais élève de l'École des beaux-arts. Mon cœur débordait et je touchai à peine au repas. Je ne fis qu'avaler du vin, du Château Lafitte, si je ne me trompe. J'étais fier et tout heureux d'être élève d'une telle école. Je n'aurais pas changé mon sort, ce soir-là, même avec l'empereur de Vienne.

Le lendemain matin à huit heures j'étais déjà à l'Académie. Le gardien, après avoir inscrit mon nom sur le registre des élèves, me conduisit dans la classe des antiques et là, comme les autres, je me mis au travail. Le troisième ou quatrième jour, Cabanel vint corriger nos dessins. Outre Cabanel, deux autres peintres connus, Gerôme et Lallemand, enseignaient alors à l'académie. L'habitude était que les élèves se levaient et allaient au-devant de leur professeur quand il arrivait, pour qu'il pût les reconnaître. En effet nous travaillions tous ensemble, bien que nous n'eussions pas les mêmes maîtres.

Dès que Cabanel vit mon dessin, il fut évident pour lui que c'était le travail d'un autodidacte. Il me dit que je ne devais pas travailler ainsi, que ce n'était pas bien, et qu'il me fallait reproduire autrement les sujets qui étaient devant moi, pour en donner exactement l'aspect et le caractère. « Regardez, dit-il, le dessin de ce monsieur (et il me montra du doigt le dessin d'un élève), voilà comme il faut travailler Mais ne désespérez pas, vous y arriverez vite. Efforcez-vous seulement de travailler avec soin et sincérité. »

Je fis tous mes efforts pour contenter mon maître, et j'observai très exactement chaque objet avant de le dessiner. Bientôt je me convainquis que cette manière est beaucoup plus avantageuse que celle que je pratiquais de moi-même, car non seulement je disposais mieux des surfaces, mais les proportions de la figure étaient plus exactes, et non à vue d'œil comme je le faisais avant.

Je n'avais peut-être pas encore dessiné une dizaine de sujets avec cette nouvelle manière, quand un beau jour l'envie me prit de copier la tête de l'Apollon du Belvédère. J'y mis la plus grande application et il me sembla avoir assez bien réussi. Quand le professeur vint et qu'il eut soigneusement examiné mon dessin, il se tourna vers moi et dit à haute voix : « Mais c'est bien, très bien. » Vous pouvez penser combien ces mots me rendaient heureux. Si j'avais osé, je l'aurais embrassé.

Cet éloge me chatouilla un peu et je conçus l'idée d'essayer ma chance et de frapper à la porte du Salon de printemps, ne fût-ce qu'avec un petit tableau. Ce salon s'ouvrait chaque année le premier mai. Ce jour-là les dames de Paris, qui assistent en grand

nombre à l'ouverture, mettent leurs robes neuves et ainsi annoncent au monde la mode nouvelle. Le Salon reçoit d'ordinaire jusqu'à trois mille tableaux et un millier de sculptures. Là rivalisent les plus grands maîtres de la France et du reste du monde. Etre admis au Salon est déjà une distinction.

Le jour du vernissage le tout Paris des deux sexes s'y rassemble. C'est à coup sûr un grand événement dans la vie de la grande ville, et les journaux en parlent et en discutent pendant quelques jours.

En 1877, quand je vis le Salon pour la première fois, je sentis ma nullité, je sentis combien j'étais petit en face des maîtres qui y exposaient. Cela me fit souffrir, évidemment, mais je ne désespérai pas ; j'eus la ferme conviction que Dieu m'aiderait et qu'un jour j'entrerais dans ce groupe. Ainsi advint-il à la fin.

D'accord avec *gospar* Medo, je décidai de peindre une Monténégrine. Je ne lui dis rien d'abord de mon intention secrète de proposer ce tableau pour le Salon, s'il était réussi : j'avais une sorte de honte de mon audace. C'est ainsi que j'entrepris la Monténégrine combattant. Papa m'avait procuré un vêtement monténégrin et pour les études du fond rocheux, j'allai plusieurs fois dans la forêt de Fontainebleau (j'appris plus tard que Čermak s'était aidé du même moyen pour quelques-uns de ses tableaux à sujet monténégrin). Je ne connaissais pas les Monténégrins de près, mais j'avais pourtant résolu de faire une étude pour mon tableau, à la grâce de Dieu.

Mon étude finie, je la montrai à un de mes camarades qui me dit qu'elle manquait d'air, mais se refusa à m'expliquer comment corriger ce défaut. Ma peine était d'autant plus grande que je ne trouvais pas un élève enclin à me donner cette explication. Peut-être ne le savaient-ils pas bien eux-mêmes, ou bien étaient-ils jaloux de moi.

Je me décidai enfin à reprendre mon étude à une plus grande échelle et elle devint mon premier tableau qui ait attiré l'attention d'un large public.

Pour le vernissage *gospar* Medo Pucić se trouvait à Paris, et quand il vit ma Monténégrine il fut si surpris qu'il me dit ouvertement qu'il se serait attendu à tout, plutôt qu'à me voir admis au Salon. En tout cas il se réjouit vivement de mon succès et il me conseilla, une fois le Salon fermé, d'offrir mon tableau à l'évêque Strossmayer. Il espérait que cette fois Strossmayer me donnerait un large secours pour mes études, mais il n'en fut rien. Où est cependant allé finir mon tableau, où se trouve-t-il aujourd'hui, je n'en sais rien.

Dans mes exercices de dessin, j'avais un bon succès à l'académie, et mon professeur louait souvent l'habileté et la sûreté de mon trait.

IV

Premier diplôme

A la fin du premier semestre, à l'Académie, je passai de la classe d'après l'antique à la classe du dessin d'après nature, où je travaillai une année entière. En 1879 je fus autorisé à peindre...

Cabanel n'exagérait pas en disant à *gospar* Medo qu'il y a à l'Académie trop d'élèves peintres. Dans le seul atelier où on dessinait d'après le modèle vivant nous étions plus de cent, au point que nous étions serrés comme des sardines dans une boîte. On dut enfin nous partager en deux groupes, et nous travaillâmes alternativement chaque groupe une semaine. Ceux qui ne voulaient pas chômer une semaine entière pouvaient trouver refuge dans la classe de l'antique et y faire quelque chose. Pour ma part je faisais ainsi systématiquement.

A la fin des études réglementaires d'après le modèle vivant, le professeur me donna des notes très flatteuses. Il y avait juste trois ans que j'étais entré à l'Académie. Je me rappellerai toujours cette appréciation finale de Cabanel et la beuverie qui s'ensuivit.

C'était un mercredi, à dix heures du matin. Notre maître parut dans l'atelier presque à l'improviste et comme ma place était près de l'entrée c'est par moi qu'il commença sa tournée. Suivant l'habitude je lui tendis un pinceau pour qu'il me montrât une faute. Tout était silencieux, on pouvait entendre une mouche voler. Il jeta un regard sur l'étude que je venais d'achever et qui représentait une figure de femme nue, il leva la main comme s'il voulait faire une remarque. Je suivais chacun de ses gestes, attendant avec impatience ce qu'il dirait de mon travail. Il regarda de nouveau le tableau, hésita un peu, et tout à coup s'écria : « Mais c'est bien, c'est très bien. »

Puis, d'une voix un peu plus basse, il me demanda quand j'avais commencé cette étude. Je répondis : « Comme les autres, lundi. » (Ce jour-là le modèle changeait.) Là-dessus Cabanel, tout étonné, se tourna vers les élèves et cria encore plus fort : « Mais c'est renversant ! »

Quand Cabanel sortit après avoir achevé ses corrections, les élèves se lancèrent tous autour de moi pour que je leur donne l'argent que j'avais. J'avais en tout dix-huit francs qu'ils m'enlevèrent par force. Deux des plus forts me portèrent sur leurs épaules et tous ensemble, hurlant et chantant nous nous acheminâmes vers le plus prochain débit de vins. La joyeuse troupe y fit un vrai boucan. Ils

me firent monter sur une table, en demandant que je leur tienne un discours. « Allons ! parle, espèce de sauvage », se fâchaient les uns, tandis que les autres cherchaient le patron et lui commandaient de servir du vin. Le premier verre fut pour moi, c'est-à-dire qu'un de mes jeunes collègues me le versa tout entier dans le sein. « Voilà, dit-il, c'est ton baptême. » Une fois gorgés de vin ils retournèrent à l'Académie et me laissèrent les poches vides et tout éclaboussé de vin. A leur idée, on avait arrosé mon diplôme académique. De ce jour je n'allai plus à l'Académie. Après trois ans d'études je décidai de travailler indépendamment et de préparer chaque année quelque chose pour le Salon.

En cela j'eus de la chance, car mes tableaux furent reçus tout de suite, et ce fut pour moi une bonne école qui peu à peu me mit sur la bonne voie. Je regardais ce que j'avais fait parmi d'autres œuvres d'art, je remarquais mes défauts et mes fautes, et je les corrigeais graduellement. Ce fut pour moi l'école la plus profitable et elle dura quinze ans entiers.

V

Père Rapp

En 1889 s'ouvrit à Paris l'exposition internationale. Le patron de ma pension qui, soit dit en passant, aimait à boire plus que de raison, me pria un jour de lui payer un mois d'avance car il avait un pressant besoin d'argent. Il disait que des parents lui étaient arrivés d'Alsace, qu'il devait les promener dans Paris et leur montrer l'exposition. J'avais de l'argent et je lui remis sur-le-champ la somme demandée. Il me donnerait plus tard le reçu quand rentrerait son fils, qui tenait les comptes.

Le soir je voulus en parler au jeune Rapp, mais la servante me dit qu'il n'était pas à la maison et que le père et le fils devaient être au café. Le lendemain, je cherchai d'abord le père, puis le fils, mais pas de trace. Le troisième jour seulement je trouvai le fils au bureau. Quand je lui demandai le reçu pour le mois que j'avais payé, il me dit qu'il allait en parler tout de suite à son père qui se trouvait à ce moment dans la cuisine. Je remarquai dans son attitude et dans ses paroles une sorte de trouble et de crainte. Cependant il ne tarda pas à revenir de la cuisine accompagné de son père qui, en me voyant, se mit à crier : « Qu'est-ce que vous réclamez de moi ? Quel argent m'avez-vous donné ? » Je lui répondis très calme, et je lui demandai gentiment de tenir sa promesse. Il éclata en injures, affirmant que je

ne lui avais rien donné, que je voulais le faire passer pour un escroc et l'exploiter. Là-dessus accourut Mme Rapp, suivie de la servante, et toutes deux se mirent à m'injurier comme le pire des voleurs. « C'est honteux, se fâchaient-elles, qu'un jeune homme agisse ainsi. »

Je dus avaler patiemment toutes les injures. Toutes mes explications furent vaines, car je n'avais pas de témoin, et comment convaincre quelqu'un de mon innocence et de mon bon droit ? J'écumais, enragé de colère et de honte, et dans cet état d'exaspération, je me précipitai au café voisin où je passais assez souvent la soirée. J'y rencontrai des amis auprès de qui j'exhalai ma fureur. Ils connaissaient Rapp, mais non comme un mauvais homme, et ils s'étonnaient de sa conduite. Ils me plaignaient mais ne savaient comment m'aider.

Le garçon de café qui avait entendu toute l'affaire me prit à part et me dit : « Écoutez-moi. Ramassez vos affaires et fuyez tout de suite de cette maison, de façon à ne pas laisser de trace. Autrement vous aurez encore plus d'ennuis. »

J'avais horreur de l'idée de quitter comme un voleur la chambre dont j'avais honnêtement payé le loyer, et en outre de paraître aux yeux du monde comme un fripon. Mais mon conseiller remarqua avec juste raison : « Si Rapp portait plainte, vous devriez, puisque vous n'aurez pas de témoin, payer une seconde fois et vous auriez en plus une humiliation. »

Je me rongeai de colère, mais il n'y avait rien à faire : il fallait me décider à la fuite, car, avec la meilleure volonté, où aurais-je pris l'argent pour le jeter dans les griffes du voleur, quand il ne me restait en poche que quelques francs et un peu de menue monnaie.

Je me mis d'accord avec mon ami le garçon, et à minuit je fis descendre mes affaires par la fenêtre du cinquième étage. La rue Rollin était, par bonheur, un peu plus large que la rue Monge. Entre les deux il y avait deux escaliers dont la montée était dure, de sorte que la nuit on passait peu par là. Tout semblait devoir se bien passer. Par malheur, pendant la descente, mes nippes me parurent devenir d'un coup si lourdes que j'avais peine à retenir la corde. Bientôt la corde tendue me brûla les mains comme si j'avais tenu une braise rougie au feu. Je m'efforçai de résister mais en vain. La corde m'échappa des mains, et mon paquet tomba avec bruit sur le pavé, comme s'il était descendu du ciel. De frayeur, je remarquai à peine que mon aide dans la rue, le garçon de café, avait attrapé le paquet et disparu. Si une araignée avait bougé, je l'aurais entendue, à tel point je tendais l'oreille. Je n'entendis que mon cœur battant violemment dans ma poitrine... Je pensais : voilà, maintenant on va

me traquer, la police s'en mêlera et je semblerai vraiment coupable. Par bonheur, dans la rue il n'y avait âme qui vive. Je pouvais me croire sauvé.

Le lendemain, comme d'ordinaire, je parus au déjeuner en commun. J'allai trouver dans la cuisine Mme Rapp, mais mes explications répétées et mes assurances restèrent infructueuses. Je lui annonçai alors mon départ, à quoi elle répliqua, comme un coup de fusil, que personne ne me le défendait, que je pouvais partir quand je voudrais, mais que je ne pourrais emporter mes hardes avant d'avoir payé le loyer. J'éclatai de rire et, lui jetant la clé de ma chambre, je sortis. Derrière moi s'abattit une averse de reproches et d'injures, comme j'en ai rarement entendu dans ma vie.

Cependant, j'avais loué rue Denfert-Rochereau un petit atelier où je dormais, travaillais et attendais que la fortune vînt frapper à ma porte. Mais un beau matin au lieu de la déesse, entra dans ma chambre le père Rapp. Je me dis : voilà de nouveaux ennuis, et je me préparais déjà au pire, quand, à ma grande stupeur, le bonhomme vint vers moi tout contrit, me tendit la main et d'une voix émue me pria de lui pardonner. « Je suis venu, dit-il, pour vous prier, M. Bukovac, de me serrer la main en signe de pardon. Je vous ai offensé gravement. D'après les livres de comptes qui ne cadraient pas j'ai compris qu'on vous avait fait du tort, et c'est pourquoi je vous prie encore de me pardonner. Je sais que vous êtes un honnête jeune homme, et que vous excuserez mon erreur, surtout parce que j'ai la mauvaise habitude de boire parfois un peu trop, et souvent je ne sais plus ce que j'ai fait ou dit la veille. »

Je tendis la main et pardonnai au pénitent, sous la condition qu'il répéterait ces mêmes paroles devant tous les clients de sa pension, ce qu'il fit vraiment. Ce jour-là il me retint à déjeuner. J'avais complète satisfaction.

VI

Vie de bohême

A Paris il y a plus de vingt mille artistes, de toute espèce et de tout calibre, des plus mauvais aux plus forts. Il va de soi que la vie est très pénible pour les plus faibles et c'est ce qui donne l'occasion, ce qui donne naissance à ce qu'on appelle la vie de bohême. Il y en a qui non seulement vivent au jour le jour mais qui même luttent pour un morceau de pain quotidien. Dans cette effroyable concurrence il est bien difficile pour un jeune artiste encore inconnu de

trouver de quoi subsister. De mes parents je ne pouvais espérer aucune aide, et gagner quelque chose était très difficile. De l'argent que j'avais apporté d'Amérique, et que j'avais gagné avec les Américains à Paris, je n'avais plus un sou. Le jour vint où il fallut trouver du travail ou mourir de faim.

Je sortis de mon atelier pour me promener. Les gens passaient indifférents à côté de moi et personne ne me jetait même un regard, bien que je fusse prêt à servir avec dévouement celui qui m'aurait proposé le moindre gain. La pensée que, dans quelques jours, il me faudrait payer mon loyer me tracassait sans cesse et me serrait la gorge. Ce sont là des heures terribles, et il n'est pas étonnant que bien des jeunes gens doués, dans de telles circonstances, aient douté de leur avenir et abandonné le chemin épineux de l'art. Les Français ont baptisé cette situation lamentable avec une expression imagée : l'époque où l'on mange de la vache enragée.

Je me traînais ainsi sans but d'une rue à l'autre. Mon estomac réclamait, et je n'avais pas un sou en poche. Je me sentais outragé par les visages souriants et bien nourris que je rencontrais en chemin, par les mangeurs écarlates qui, devant les restaurants, mâchaient à pleine bouche et suaient de plaisir. Certains se jetaient sur la nourriture comme s'ils allaient manger jusqu'aux assiettes. Ah ! que ne pouvais-je les giffler sur leurs grosses joues satisfaites et leur faire perdre l'appétit !

Errant ainsi j'arrivai, presque enragé, dans la rue Saint-Sulpice et je m'arrêtai devant une petite vitrine où étaient rangés quelques tableaux de piété, des crucifix, des bronzes, des icônes grandes et petites. Sans savoir bien pourquoi, j'ouvris la porte et j'entrai dans la boutique. Une homme très distingué, derrière le comptoir, me reçut et me demanda ce que je voulais.

Je ne sais pourquoi, il m'inspira aussitôt confiance et je conçus bon espoir. Je lui racontai brièvement mes peines et enfin je sortis de mon portefeuille ma carte d'artiste, pour que l'homme pût s'assurer de ses yeux que j'étais bien un artiste. Je lui offris de faire une Madone d'après un tableau qui était exposé. Il me répondit que les temps étaient durs et que les tableaux se vendaient peu ; mais je devais lui dire, à tout hasard, quel serait mon prix. Je lui répondis que je me contenterais d'une centaine de francs. Là-dessus il se leva et, bien qu'il ne m'eût jamais vu jusqu'à cet instant, il empaqueta le tableau et me le remit. Je remerciai et voulus sortir, mais il dit :

— Oui, mais ce n'est pas assez. Comment travaillerez-vous, je vous prie, si vous n'avez pas de quoi vivre ?

Sur le moment je ne trouvai pas de réponse. Mais il n'en attendit

pas, sortit de sa poche un louis, me le fourra dans la main en disant à demi-voix.

— C'est un acompte sur le tableau.

Les larmes me vinrent aux yeux et je n'eus pas la force de prononcer un mot. Je m'inclinai en silence et je sortis.

J'allai aussitôt me réconforter chez un restaurateur où je déjeunais pour soixante centimes. Puis, d'un pas alerte, je rentrai chez moi.

Le tableau fut prêt en trois jours et je le portai à mon bienfaiteur. Je regrette fort d'avoir oublié le nom de cet homme de bien. Il loua beaucoup mon travail et me donna quatre-vingt francs en me disant de revenir dans trois ou quatre jours ; il espérait avoir entre temps vendu le tableau pour trois cents francs, et dans ce cas je toucherais encore quelque chose à titre d'honoraires.

Je le remerciai encore, en disant que j'étais complètement satisfait des quatre-vingt francs, que je ne demandais rien de plus, et que je lui serais toujours redevable, à lui qui m'avait aidé dans ma détresse.

Après cela je ne repassai jamais plus dans ce quartier et je ne revis plus cet homme obligeant.

Quelque temps après quand la misère frappa de nouveau à ma porte j'eus grand peine à me tirer d'affaire, et la lutte fut parfois terrible. Dans un café je fis la connaissance d'un certain Latour qui peignait des fleurs sur des éventails. Il recevait par exemple une commande de dix ou douze douzaines d'éventails qu'un marchand lui envoyait à domicile. Sa femme et une fillette, peut-être une parente, l'aidaient dans son travail qu'ils avaient habilement organisé.

Il esquissait les fleurs, passait l'éventail à sa femme qui peignait les feuilles et la jeune fille traçait les nervures sur les feuilles et sur les calices ouverts. Cela allait si vite, qu'ils pouvaient achever un travail énorme en quelques jours.

Pendant que je travaillais à la Madone pour ce marchand généreux, Latour vint un jour me voir et, en voyant mon travail, il me dit qu'il pourrait facilement vendre un tableau pareil, si je voulais en faire une autre copie. Je lui demandai à qui il la vendrait mais il sourit et dit : « Laissez cela à votre amiral. » Latour connaissait Paris comme pas un, et je l'appelais l'amiral parce qu'il portait une barbe comme Tegetthoff. J'exécutai encore une petite Madone qu'il porta à un couvent de religieuses, où il y avait une école de filles. A l'occasion d'une fête il y avait une loterie et mon tableau fut un des lots. Latour m'apporta exactement cent francs que nous partageâmes comme des frères.

Un jour, au moment du déjeuner, j'entrai chez un marchand de vin fréquenté par les ouvriers pauvres qui, pour soixante centimes, y avaient une soupe, de la viande, un morceau de pain, un verre de vin et un morceau de fromage. La salle était pleine. Le patron, le visage en feu, était assis derrière le comptoir d'où il surveillait les garçons et veillait à ce que chaque client reçût ses portions.

Je vis sur-le-champ qu'il y avait foule et que le service était mauvais. Je me repentis d'être entré et je voulus reculer à moitié chemin. Il était trop tard. Le patron m'avait aperçu, et avec une certaine irritation il me demanda ce que je désirais. J'étais un peu gêné car je voyais que j'étais arrivé au plus mauvais moment, mais il n'était plus temps de reculer. Je m'approchai du comptoir, et j'expliquai mon indigence, en montrant ma carte d'artiste. Je dis que, s'il voulait, je lui ferais son portrait pour vingt francs. « Du reste, ajoutais-je, je ne demande pas d'argent, mais qu'on me donne cette somme en nourriture, je n'ai pas reçu de chez moi ma pension mensuelle, et je ne sais comment faire. » Il me jeta un regard investigateur, puis il dit : « En ce moment je n'ai pas le temps de parler plus longtemps avec vous, vous le voyez vous-même, Asseyez-vous quelque part et déjeunez. Nous causerons plus tard. »

Il n'eut pas besoin de me le dire deux fois. Je m'installai comme je pus et déjeunai lentement. Quand les ouvriers furent partis, le patron s'approcha et s'assit près de moi pour manger.

Nous nous mîmes d'accord pour les séances et je commençai aussitôt après son portrait.

Au bout de moins d'une heure de pose, l'homme se leva en déclarant qu'il devait aller chez lui, mais qu'il reviendrait tout de suite. Mon atelier était dans le voisinage du restaurant et je n'attendis pas longtemps. Le patron revint portant dans les bras son fils de quatre ans. En entrant il demanda à l'enfant : « Qui est-ce qui est sur le tableau ? » Et le petit sans hésiter : « Papa, papa ! » Le restaurateur me tapa sur l'épaule : « Vous êtes, dit-il, un maître de premier ordre. Quand vous aurez fini avec moi, vous ferez le portrait de ce petit, puis celui de ma femme et celui de ma fille. Si vous réussissez tout cela, je vous recommanderai à des amis. »

Cette aventure d'un enfant critique d'art n'a pas été la seule dans ma carrière. Souvent, dans la pureté de leur instinct, les enfants ont apprécié mes portraits. Aussi me fallait-il m'y appliquer exactement, car l'enfant, sans égard pour mon indigence, ma faim ou ma soif, aurait dit aussitôt la vérité. Je fis beaucoup de portaits à cette époque, et je les semai pour quelques sous dans tous les coins de Paris.

A la fin de 1880, j'entrai un jour pour me faire raser chez un coiffeur que j'avais aussi « immortalisé » par un portrait. Le tableau était accroché dans la boutique et provoquait beaucoup d'admiration parmi les clients.

Une après-midi le coiffeur me présenta à un jeune monsieur, son client, qui me pria très poliment de lui faire son portrait. D'après son allure je le jugeai aisé et je demandai cent cinquante francs. Il accepta sans discuter et m'invita à déjeuner chez lui le lendemain. Quand il nous eut quitté, le coiffeur me coupa un peu les cheveux, puis pour me faire beau, il y passa le fer de façon à ébouriffer ma tignasse, et à faire autour de ma tête comme une auréole. Ainsi arrangé je descendis le boulevard Saint-Michel.

Il faisait chaud et j'allai nu-tête, aussi parce que mon chapeau tenait à peine sur ma tête, à cause de mes cheveux qui se dressaient comme des épis. Je passais devant le café *Au moulin* où une foule d'étudiants (surtout en médecine) se divertissaient avec leurs petites amies, quand tout à coup l'une d'elle leva le nez dans ma direction et lança spirituellement : «Viens, mon petit Jésus, que je t'embrasse.» Je fis le niais et je continuai ma route, tandis que devant le café on éclatait de rire. Cependant la honte faisait jaillir des étincelles devant mes yeux. Je sautai dans le premier omnibus qui passa, pour disparaître plus vite.

En arrivant à l'atelier, je plongeai ma tête dans une cuvette et lavai et lissai mes cheveux, jusqu'à ce qu'ils se fussent assouplis et aplatis. Ce fut une leçon et de ce jour je ne permis jamais plus qu'on touchât à mes cheveux avec un fer.

Le lendemain je racontai à mon nouvel ami l'histoire de ma coiffure. M. Monnier (c'était le nom du client de mon coiffeur) en rit de bon cœur, et moi avec lui. Même un diable de l'enfer n'aurait pas eu l'idée d'une plaisanterie aussi piquante. Mais il est certain que je devais paraître ridicule, ainsi frisé.

Après le déjeuner je commençai le portrait de mon nouvel ami qui exprima le désir que je lui tienne compagnie à dîner le plus souvent possible. C'était un fils unique de parents riches, dont il avait hérité de grands biens. On disait même qu'il était millionnaire. Il avait une vieille domestique qui menait sa maison. Il accepta volontiers mon amitié, me menait partout avec lui et me régalait en grand seigneur. De toutes ses attentions et sa bonté, je m'acquittai par un grand tableau qui fut plus tard exposé au Salon et reçut la médaille d'or. Le tableau représentait un déjeuner d'amis. Deux amis (Monnier et son invité) sont à table et lèvent leur verre ; la domestique leur sert le café.

A cette époque Monnier faisait construire une grande maison dans

la rue Brezin. Il y installa pour moi un atelier que je lui aurais payé suivant mes moyens. C'était un véritable bonheur, car à Paris la question du logement et de l'atelier est un grand souci pour tous les jeunes artistes. Outre cela Monnier me commanda un autre portrait grandeur nature, qu'avec sa permission j'exposai aussi au Salon. Ainsi je payai mon loyer de cette année-là. La même année j'exposai les trois sœurs, un groupe de jeunes filles occupées à broder. Presque tous les journaux firent mention de ces œuvres. Ce fut la première fois que la presse parisienne s'occupa de moi assez longuement.

Un peu plus tard, quand *gospar* Medo vint à Paris, il me félicita de mon succès et de mes progrès. Encouragé par ses éloges et par la reconnaissance de mes efforts, je lui confiai mes peines et décrivis mes misères passées, en lui montrant combien il était difficile à Paris pour plus de vingt mille artistes, plus ou moins sans situation, de gagner leur pain quotidien. *Gospar* Medo eut peur que je voulusse lui demander quelque chose (un secours peut-être) et sur-le-champ il me donna le conseil suivant : « Mon enfant, tu as déjà été en Amérique, et tu connais la situation là-bas. Pourquoi n'irais-tu pas encore une fois ? Vas-y pour quelque temps et, quand tu auras ramassé un peu d'argent, tu reviendras à Paris et si tu en as envie tu continueras tes études... » Je restai interdit. Je ne lui répondis pas un mot : le silence était le meilleur et la plus éloquente réponse à de tels raisonnements.

A cette époque Čermak était déjà mort, aussi *gospar* Medo, resté sans ami était-il contraint de venir me trouver plus souvent qu'autrefois. De ce moment date son portrait grandeur nature, que je lui offris et qui se trouve maintenant à Raguse. *Gospar* Medo m'en remercia par lettre avec, mot à mot, la phrase suivante : « Merci, Vlaho, tu t'es acquitté magnifiquement ! merci, merci. » Nous ne nous revîmes plus, car l'année suivante, en 1882, il mourut à la campagne près de Raguse. Cette triste nouvelle me fut annoncée personnellement par le roi Milan, quand je faisais à Belgrade le portrait de la belle reine Nathalie.

A cette époque je fis la connaissance d'une juive, Mme Élie, qui avait un bel enfant la petite Rizi (Rachel). Son visage angélique forçait l'attention des passants dans la rue. Elle avait sept ans, mais par malheur elle boitait un peu. Je me mis d'accord avec Mme Élie pour faire le portrait de la petite fille. L'hiver était rude cette année-là à Paris : un grand froid et des gelées. Mme Élie habitait assez loin de mon atelier, à l'autre bout de la ville et il était impossible que la petite vînt chez moi chaque jour à dix heures du matin. Nous nous accordâmes que Rizi passerait la nuit dans mon atelier

pour qu'elle soit à ma disposition dès le matin. Elle dormait près de moi comme mon enfant. Sa mère venait la voir pendant le jour. Rizi déjeunait avec moi et nous dînions tous ensemble chez sa mère.

Un soir je l'avais emmenée au café du Chalet près de l'Étoile. C'était un *café chantant* tout à fait convenable, qui fut plus tard fermé. Vers la fin de la représentation quand le public commençait à se disperser, je remarquai à la porte des rires et du tumulte. Quand je me fus frayé un chemin jusqu'à la sortie avec l'enfant, je vis un nouveau spectacle. Tous ceux qui sortaient, homme ou femme, ou les deux ensemble, glissaient et tombaient. Le froid s'était adouci, une pluie fine avait remplacé la neige et du verglas s'était formé. En vérité sous la lumière de la lanterne le sol brillait, mais personne n'avait pensé à de la glace, et de là des cris et des éclats de gaîté à la sortie. Quelques-uns des clients sautèrent dans des fiacres, mais la plupart devaient rentrer à pied, et c'étaient des glissades et des chutes sans fin. Je craignis d'aller, avec la petite, mesurer le trottoir. J'ôtai de mon cou ma cravate de laine que je nouai autour d'un de mes souliers, j'entourai l'autre de mon mouchoir. Je pris la petite dans mes bras et ainsi nous fîmes heureusement notre route et arrivâmes jusqu'à l'atelier.

Je finis bientôt le portrait de Rizi. Sa mère fut très contente de mon travail, et, pour plus de commodité, elle me paya mes honoraires moitié en nature et moitié en argent. Je reçus ainsi cinquante bouteilles du célèbre vin de Lacryma Christi, qu'elle avait reçu elle-même en cadeau d'un capitaine marin originaire de Naples. Ce vin était si bon que *gospar* Medo aussi le sirotait volontiers, et pendant son dernier séjour à Paris il venait me trouver presque chaque jour « pour un verre de vin et un verre de conversation ».

VII

La grande Iza

Pendant ce temps, j'avais acquis une assez bonne connaissance du français et dans mes moments de loisir je lisais beaucoup. Bien entendu je lisais assidûment les journaux du boulevard.

Dans *La Lanterne* paraissait *La grande Iza*, un roman d'Alexis Bouvier qui me plaisait beaucoup. Un jour l'idée me vint de prendre comme sujet de tableau, la principale héroïne, la courtisane Iza. J'y pensai longuement et je fis quelques esquisses. Comme je n'étais pas encore capable de composer, je tombai dans l'erreur de presque tous les jeunes artistes. Je commençai un tableau sans

avoir au préalable établi une bonne ébauche, tout en en ayant commencé plusieurs. Si je l'avais fait et si j'avais montré ce dessin à mon maître Cabanel, je me serais épargné, comme le verra le lecteur, bien des soins et des peines.

Cependant je terminai rapidement le tableau et au bon moment, car le délai d'envoi des œuvres d'art au Salon de printemps expirait dans une semaine.

Je me décidai donc à aller au parc Monceau trouver mon maître et lui demander la permission de lui soumettre mon tableau. Cabanel était très aimable et surtout un vrai « monsieur ». Envers moi il avait toujours été bon. Jamais il ne m'avait blessé par ses remarques, toujours il m'avait consolé et donné l'espoir que je réussirais, mais à la seule condition que je sois sincère devant la nature.

Le lendemain, aidé d'un homme, je transportai le tableau dans l'atelier du maître. Je voulais entendre l'avis de l'illustre Cabanel. Quand j'eus découvert le tableau et dit mon intention de l'exposer au Salon si on l'y recevait, mon maître le regarda longuement sans prononcer un mot. Je souffrais au point d'être trempé de sueur. Tout d'un coup il finit par se déboutonner et, lançant les mots à travers ses dents, il dit que le tableau, en vérité, n'était pas mauvais, mais que la figure principale était trop courte, cette faute avait peut-être été provoquée par le modèle, mais cela ne pouvait rester ainsi et je devais absolument le corriger. Il valait mieux attendre et exposer le tableau dans un an.

Chacun de ses mots était pour moi un coup de couteau dans le cœur. Il n'y avait rien à faire : je devais reconnaître mon erreur. Et aussi je me convainquis qu'il n'y avait pas d'autre remède que de gratter la figure principale et de recommencer.

En rentrant chez moi je me traînais comme un désespéré. Toutes mes espérances gisaient devant moi en poussière. Quand j'arrivai à mon atelier, la nuit tombait déjà. Aussitôt que le porteur eut posé le tableau sur le plancher, je saisis un racloir très affuté et je grattai la figure principale jusqu'à la toile. Je grattai si fort que j'en eus des cals à la main.

Je sortis de chez moi anéanti par le chagrin. Je n'avais pas de but, mais une force secrète m'entraîna vers le monde, surtout dans le demi-monde, pour y trouver peut-être une belle femme qui consentirait à me servir de modèle pour la figure centrale de mon tableau.

Dans la rue Monsieur-le-Prince j'entrai dans un café de nuit, où le service n'était fait que par des femmes. A peine étais-je assis à un guéridon que s'approcha de moi une femme grande et belle, et au premier coup d'œil je me dis : « On dirait qu'elle a été créée pour mon Iza. »

Quand elle me demanda ce que je désirais je lui offris de s'asseoir avec moi et, les mains jointes, je la priai de m'écouter : « Ayez pitié de moi, lui dis-je, car vous seule pouvez me sauver de la ruine. Venez dans mon atelier pour me servir de modèle. Autrement je devrai me suicider. Ma vie est entre vos mains. »

Je lui racontai alors ma visite à Cabanel et notre conversation et j'exprimai mes peines, si bien que la femme après quelques instants commença à prendre un vif intérêt à mon malheur. « Je n'ai pas d'argent pour vous payer, lui dis-je, mais je suis prêt à faire votre portrait grandeur nature et à vous le laisser en souvenir. » Cette femme, légère mais intelligente, comprit sur-le-champ ma situation et accepta mon offre. Elle vint chez moi et je me conduisis avec elle comme avec la dame la plus délicate. Son corps n'était pas irréprochable, mais les proportions des membres étaient parfaites, la tête surtout était très belle. Je dessinais tout de suite tout le mouvement de son corps, mais sauf pour la tête et la main je ne poussai pas jusque dans les détails. Pour le buste je pris un autre modèle et un troisième pour les jambes, mais en m'en tenant toujours aux proportions du premier. En cinq jours j'eus fini et, avant même d'avoir fait le portrait promis de celle qui m'avait sauvé, je reçus une lettre qui m'annonçait que mon groupe *Plus heureux qu'un roi* et le grand nu intitulé *La grande Iza* étaient reçus au Salon de 1882.

Cette année-là pour le vernissage *gospar* Medo n'était pas à Paris. Aussi ce jour-là entrai-je seul à la recherche de mes tableaux. En arrivant dans la salle B je remarquai que la foule se pressait devant un tableau. Je me rapprochai pour voir de qui était cette œuvre si attirante et, imaginez-vous ma stupeur, je vis ma *grande Iza*. Ma joie était sans bornes. Je regardai autour de moi pour essayer de trouver dans la cohue des visiteurs un visage connu qui partagerait avec moi un bonheur inattendu, immense.

Iza fut, comme on dit dans le jargon parisien, *le clou de l'exposition*, et la reproduction photographique de mon tableau se vendit à des milliers d'exemplaires. Plus tard le photographe Braun me dit que j'aurais pu gagner beaucoup d'argent avec cette reproduction si j'avais eu la sagesse de lui en donner l'exclusivité. Même sans ce gain, le succès de *La grande Iza* fut pour moi un bonheur comme je n'en ai jamais éprouvé dans ma vie. Etre jeune et célèbre dans le grand Paris ! Pouvais-je à cet âge rêver quelque chose de plus beau au monde ? Ce seul succès pouvait racheter toutes les peines et les souffrances qui m'avaient accompagné jusque-là.

J'espérais, en vérité, un prix en espèce, mais je fus déçu, peut-être par ma faute : je connaissais peu les hommes et leurs faiblesses. Je ne fis point de visite aux membres du jury, et je ne sus pas me

recommander à certaines dames sans lesquelles, au Salon, rien ne se fait. Sans leur protection il n'y a ni prix ni médaille. Tout de même, j'avais atteint ce que bien peu de jeunes artistes peuvent atteindre : être connu et apprécié par tout Paris, c'est-à-dire par tout le monde civilisé.

Dans l'éclat de cette renommée, je sentis que j'étais libre et que je m'appartenais. Désormais ce serait à moi de combattre pour mon existence et pour mon art. Dix jours après le vernissage un Anglais achetait mon œuvre pour cinq mille francs. Il la revendit plus tard, pour une somme plus forte à un de ses compatriotes, Richard Ledou (?) de West-Derby près de Liverpool. Ce dernier m'écrivit en 1913 que mon tableau était chez lui et que, s'il m'intéressait de le revoir, je n'avais qu'à venir passer chez lui un couple de semaines. Malheureusement quand je me préparais à entreprendre ce voyage, la guerre mondiale éclata.

Cette même année 1882, quand le Salon était encore ouvert, je reçus de la cour de Serbie l'invitation de venir à Belgrade faire le portrait de S. M. la reine Nathalie.

Avant de partir de Paris je fis une visite à mon maître pour prendre conseil de lui sur quelques questions techniques, mais au fond avec le désir secret de me faire gloire devant lui de mon succès au Salon.

Cabanel me reçut très aimablement et me félicita chaudement. Quand je le quittai, il me dit, entre autres choses, ces mots qui sont vivants dans ma mémoire : « J'aime les gens appliqués et qui aiment leur art. Vous êtes de ceux-là et de tout mon cœur je vous souhaite de réussir. »

Ces mots, dans la bouche d'un tel homme, me furent d'un grand réconfort. Les yeux mouillés je le remerciai de la bonne opinion qu'il avait de moi, en l'assurant que je ne devais qu'à lui tout ce que j'avais fait en art, et que je m'efforcerais dans l'avenir d'êre digne de ses éloges. Cabanel me tendit la main et avec une expression très bienveillante dans le regard il ajouta ces derniers mots : « Quand vous exposerez le portrait de la reine, nous tâcherons que vous ayez plus de chance auprès du jury. »

Je me séparai de lui tout heureux, et en quelque sorte fortifié moralement. Les paroles prononcées alors par Cabanel éveillent en moi, aujourd'hui encore, de la reconnaissance et me remplissent de fierté.

MÉLANGES

Le marquis de Piennes, Mécène de la Galerie Strossmayer de Zagreb. — L'exposition d'œuvres d'art françaises qui se trouvent en Yougoslavie, organisée par la Société d'art croate, avec le concours de la Société des Amis de la France à Zagreb, du 21 avril au 13 mai, en marge d'une Exposition de gravures et de tapisseries modernes, envoyées par la Direction des Beaux-Arts du gouvernement français, a donné l'occasion aux organisateurs de cette exposition de rappeler le souvenir d'un aristocrate français, établi en Croatie après 1875, lequel à deux reprises, en 1903 et par son testament en 1911, fit don à la Galerie Strossmayer de l'Académie yougoslave des œuvres d'art françaises et néerlandaises qui en constituent maintenant une des collections les plus importantes. Cette réhabilitation est d'autant plus opportune que le Catalogue de la Galerie Strossmayer, non plus que l'Annuaire de l'Académie, ne contient aucune note biographique sur ce donateur.

Grâce aux indications fournies par M. Nikola Berković, président de la Banque de Bosnie-Herzégovine, nous savons qu'Eugène-Emmanuel-Ernest d'Halvin, marquis de Piennes, est né à Périers (Manche) le 20 janvier 1825. Il entra dans la diplomatie et fut en service à Lisbonne, Saint-Pétersbourg, Vienne et Rome. Nommé, en 1862, premier chambellan de l'Empereur et écuyer de l'Impératrice, il s'attache à la famille impériale, si bien qu'il songea, après l'avènement de la III[e] République, à s'expatrier. Son attention fut attirée sur la Croatie, pays aux immenses richesses forestières dont l'exploitation par le capital étranger, français entre autres, devait commencer à cette époque. Il semble qu'après la mort de Napoléon III, en 1873, il s'occupa aussi des affaires de l'impératrice Eugénie fixée en Angleterre, et qu'il lui conseilla de placer ses capitaux en Croatie où lui-même avait déjà acquis la propriété et le château de Vrbovec. Ces projets furent abandonnés, semble-t-il, après la mort tragique de l'héritier présomptif, le prince Napoléon-Eugène-Louis-Jean-Joseph, tué par les Zoulous en Afrique en 1879.

Quant au marquis de Piennes, il s'établit à cette époque défini-

tivement à Vrbovec, dans le château construit par les comtes Petačić sur le domaine qui avait appartenu jadis aux comtes Zrinski, tout en gardant un pied-à-terre à Paris où il se rendait souvent. Il était marié, et son fils unique, capitaine de cavalerie dans l'armée française, avait épousé la fille du maréchal Mac-Mahon [1].

Le marquis de Piennes était bonapartiste fervent, très lié surtout avec Rouher, ancien ministre de Napoléon III, avec lequel il se rendit souvent auprès de l'impératrice Eugénie, à Londres et dans son château d'Arenenberg sur le lac de Constance. Cette activité politique sur la base d'un programme qui faisait preuve plutôt d'attachement sentimental à un passé désormais révolu que d'hostilité véritable à l'égard de la République, n'empêchait cependant pas le marquis de Piennes d'être très actif dans les affaires financières. Ami du baron Hirsch, il était membre du conseil d'administration des chemins de fer orientaux, en relations avec la haute finance de Paris, Londres et Vienne. Après l'écroulement du fameux banquier Bontoux et de ses entreprises, notamment de l'Union générale, le marquis de Piennes assuma la représentation du consortium composé du Comptoir National d'Escompte de Paris, de la Länderbank de Vienne et de la Banque des pays de Hongrie, de Budapest, lequel avait accordé à la Serbie un emprunt destiné à la construction des chemins de fer. En 1883, il était à Belgrade en qualité de délégué de ces trois banques auprès du Trésor serbe chargé du service d'amortissement de cet emprunt, destiné à la construction de la ligne Belgrade-Niš.

Pendant son séjour à Belgrade, il ne négligea cependant point la gestion de sa propriété de Vrbovec, et n'oubliait non plus d'aller voir de temps à autre ses amis et ses relations d'affaires en France. C'est lui qui négocia à cette époque une commande de canons français pour le compte du gouvernement serbe. Après la guerre serbo-bulgare le marquis de Piennes se retira à Vrbovec où il s'adonna complètement à la direction de son domaine, qu'il faisait visiter à ses nombreux amis. A Vrbovec il eut à déplorer la mort de sa femme, alors que son fils Eugène mourut jeune encore (en 1903) en France. C'est à Vrbovec qu'il mourut, le 6 janvier 1911, âgé de 86 ans, et fut enseveli dans le cimetière de Vrbovec où Pierre Denizot, son fils adoptif, lui fit construire, en 1912, un mausolée en marbre noir.

A ces éléments biographiques nous pouvons ajouter quelques passages de la notice nécrologique que le plus grand journal croate

[1] Ce n'est donc pas lui, mais son fils, qui est gendre de Mac Mahon, contrairement à ce qu'avait écrit M. Lossky.

de l'époque, l'*Obzor* consacre, le 8 janvier 1911, à ce mécène français. Le qualifiant par erreur, de légitimiste, l'*Obzor* souligne que le marquis de Piennes était un des personnages les plus influents aux Tuileries. « Il était le type du véritable Français, aristocrate doué de la finesse de sentiment d'un grand seigneur s'enthousiasmant pour tout mouvement national... Il avait l'habitude de déclarer qu'il n'a point changé de sentiments, et que le drapeau tricolore croate ne lui était pas moins cher que le français. Il ne se mêla cependant pas de politique : adhérent de l'ancien libéralisme catholique français il ne pouvait pas s'adapter à la vie moderne. Néanmoins, il fit preuve de reconnaissance envers sa nouvelle patrie. » Après avoir mentionné le don qu'il fit, en 1903, à l'Académie yougoslave pour la Galerie Strossmayer, le journal souligne encore l'ancienneté de la famille des Piennes qui donnèrent à la France deux maréchaux [1], et termine ainsi : « Gloire et mémoire éternelle à l'ami du peuple croate, le marquis de Piennes ! »

L'enterrement eut lieu à Vrbovec, le 9 janvier, en présence de Pierre Denizot, de la veuve d'Eugène de Piennes, née Mac-Mahon, ainsi que de quelques amis croates. Parmi les condoléances, l'*Obzor* du 11 janvier signale celle de l'impératrice Eugénie.

La collection d'œuvres d'art dont le marquis de Piennes dota la Galerie Strossmayer compte 28 peintures et 2 sculptures, les 15 premières provenant du don de 1903 et les autres de 1911 [2].

[1] M. Arthur Schneider, directeur de la Galerie Strossmayer, a eu l'obligeance de nous communiquer le dossier de cette donation qui comprend : *a*) la lettre du donateur au président de l'Académie, l'historien Smičiklas, du 4 mars 1903, de Vrbovec, en croate, assez correct, se rapportant à une conversation et annonçant un premier envoi de tableaux de France ; *b*) copie de la réponse du 8 mars, en croate, signée par le président et le secrétaire de l'Académie ;*c*) copie de la lettre de la belle-fille du donateur, signée Mac Mahon Piennes, du 12 mars 1903, en français ; *d*) une lettre du Directeur de la Galerie, le professeur Brunšmid à de Piennes, à Vrbovec, du 19 octobre 1903, en allemand ; *e*) la réponse, en allemand, portant la date (en croate) du 22 octobre 1903 ; *f*) lettre du donateur en réponse à celle de Brunšmid, de Paris, le 24 mars 1904, en français ; *g*) lettre de la belle-fille du donateur, signée Comtesse de Piennes, datée d'Argay, dans le Var, le 9 février 1911, au secrétaire de l'Académie en français. En outre, le buste du donateur par Carpeaux (que nous reproduisons ici). Mme de Piennes mentionne « une ébauche d'une statue de Grenadier faite par le Prince Impérial » (« dont il n'existe qu'un exemplaire »), statuette qui se trouve aujourd'hui dans le bureau du président de l'Académie.

Signalons encore que le marquis de Piennes s'occupait aussi d'œuvres de bienfaisance, notamment en fondant, en 1908, dans son château de Lovrečina, à 4 kilomètres de Vrbovec, un orphelinat pour 40 enfants, confié aux sœurs de Saint-Vincent de Paul.

[2] 1) École française XIXe siècle : Sainte Catherine sur plaque de marbre ; 2) Antoine-Jean Gros (1771-1835) : Portrait de Mme Récamier ; 3) Jean-Baptiste

Pour la valeur artistique de ces tableaux, nous renvoyons nos lecteurs à l'étude de M. Boris Lossky, « L'Art français en Yougoslavie » (*Annales de l'Institut Français de Zagreb*, 1938, pp. 383-393), qui a notamment étudié la question de l'identification du portrait présumé de Mme Récamier âgée, proposée par M. Edouard Herriot, mais contestée par M. Léon Rey. M. Lossky, sans se rallier définitivement à l'opinion qui veut dans ce portrait de Gros reconnaître Mme Récamier, n'accepte cependant pas les objections contraires de M. Rey. Ce tableau, ainsi que neuf autres, a figuré en bonne place à l'Exposition. Ajoutons que les organisateurs de l'Exposition ont rendu hommage à la mémoire du marquis de Piennes en plaçant son buste à l'entrée de la grande salle du Pavillon.

Ce buste, en marbre, œuvre de J.-B. Carpeaux, date de 1862, de Rome où le marquis de Piennes se lia d'amitié avec le jeune pensionnaire de la Villa Médicis, ainsi que le prouvent aussi deux gouaches, représentant des types romains qui portent la mention : « J.-Bt. Carpeaux à son ami de Piennes, 1862 » et qui se trouvent également dans la Galerie Strossmayer.

Grand seigneur, esprit cultivé et amateur des arts, le marquis de Piennes mérite donc la reconnaissance des Zagrébois, fiers de posséder grâce à lui, ces trésors artistiques [1].

R. M.

Paul Guérin (1783-1855) : Charles X ; 4) École française XIXe siècle : Portrait de jeune fille ; 5) Pierre-Paul-Prud'hon (1758-1835) : Portrait de l'impératrice Joséphine ; 6) Anne-Louis Girodet-Prioson (1767-1824) : La reine Hortense, mère de Napoléon III ; 7) Sir Joshun Reynolds (1724-1792) : Cavalier ; 8) Cornelis Dusart (1660-1704) : Vieux musicien ; 9) Otto de Boer (x-1797) : Vieillard au verre de vin ; 10) École hollandaise XVIIe siècle : Jeune fille aux verges ; 11) École hollandaise (1632) : Portrait d'homme ; 12) École hollandaise (1623) : Portrait de femme ; 13) Godfried Schelckcn (1643-1706) : Intérieur ; 14) École française XVIIIe siècle : Crucifix (ivoire) ; 15) École française XVIIIe siècle : Sainte Madeleine (émail) ; 16) Jean-Baptiste Carpeaux (1827-1875) : Marchand de fruits (aquarelle) ; 17) : Jeune femme avec des fleurs (aquarelle) ; 18) Charles-François Sellier (1830-1822) : Portrait de la marquise de Piennes ; 19) Gabriel Decamps (1803-1860) : Paysage avec moulin à vent ; 20) attribué à Jacques-Louis David (1748-1825) : Bélisaire ; 21) École française XIXe siècle (peut-être Charles-François Daubigny, 1817-1878) : Pêcheurs ; 22) De Schryer (peintre hollandais du XIXe siècle) : Écrevisses ; 23) du même, Poissons ; 24) École anglaise vers 1850 : Rosalinde et Célise ; 25) Maximilien Pfeiler (XVIIIe siècle) : Fleurs et fruits ; 26) attribué à Jean van Boos (école hollandaise XIXe siècle) : Marché aux poissons ; 27) Uroš Predić (né en 1857) : A la fontaine ; 28) Jean-Baptiste Carpeaux (1827-1875) : Buste du marquis de Piennes (marbre).

[1] Dans un article publié dans l'*Obzor* (du 21 mai 1940), signé F., et intitulé : « Le marquis de Piennes comme écrivain et agriculteur », nous lisons que le marquis de Piennes, dans sa vieillesse, travaillait à un grand dictionnaire français-

Théodore Valério. — L'exposition des graveurs français contemporains, organisée à Zagreb au printemps, avait fait une place à un artiste du XIXe siècle, bien oublié aujourd'hui, Théodore Valério, en présentant au public douze gravures appartenant au musée archéologique de Zagreb : 1) Femme mariée du village de Skrad, 2) Femme grecque des environs de Zavaglie, 3) Garde de la ville de Sebenico, 4) Musiciens morlaques, 5) Božo Raatić, Ober-bascha des Serrechaners de Sluin, 6) Souvenir du Rastel de Zavaglie, 7) Serrechaner du régiment frontière d'Ottochaz, 8) Serrechaner du régiment frontière de Sluin, 9) Paysans morlaques des environs de Split, 10) Jeune fille de Šibenik, 11) Paysannes des environs de Split, 12) Paysan des environs de Split [1]. Par là les organisateurs voulaient lui rendre un hommage discret pour avoir consacré la plus grande partie de son œuvre à décrire les Slaves du sud.

Par un heureux hasard, il se trouve que M. Miodrag Ibrovac, professeur à l'université de Belgrade, avait publié, peu de temps avant, une intéressante étude dans la revue *Narodna starina* (nº 35, 1939) : *Teodor Valerio i Teofil Gotje, slikari naših narodnih tipova*, d'où nous extrayons quelques éléments de la biographie de notre graveur.

Théodore Valério, né à Herserange (Moselle), en 1819, élève depuis sa quinzième année de Charlet — populaire par ses habiles lithographies à sujets militaires — accompagna son maître en Allemagne, Suisse, Italie et Sicile. Il en rapporta des dessins et des aquarelles exposés avec succès au Salon de 1838.

croate-allemand, sans que l'on sache quel a été le sort de ce manuscrit après sa mort. L'auteur de ses réminiscences personnelles, l'ancien ministre O. Frangeš, possède aussi une miniature de Jean-Baptiste Isabey, représentant le marquis de Piennes dans sa jeunesse, qu'il avait reçue en cadeau du marquis lui-même. Il raconte en outre diverses anecdotes, par exemple le rôle du marquis de Piennes dans les événements à la veille de la guerre de 1870 : il était porteur des instructions de l'empereur, tout d'abord dans le sens de « battre la chamade » et ensuite, sous l'influence personnelle de l'impératrice, de « faire sonner les fanfares ». Cette guerre malheureuse ne changea cependant rien à l'attachement bonapartiste du marquis de Piennes, ainsi que le prouve la circonstance suivante : s'étant trouvé dans le bureau du chef de la section d'agriculture du gouvernement croate à Zagreb, Ivo Mallin, grand novateur en matière d'agriculture autant que le marquis lui-même, il eut la surprise d'entendre annoncer la visiste du ministre français des colonies, Édouard Lockroy, sur quoi il s'en alla, superbe, après avoir déclaré ne pas pouvoir supporter la présence de ce « républicain sanglant ». Signalons aussi, ainsi que le note l'auteur de cet article, qu'à l'occasion d'une visite en Croatie de l'empereur autrichien François-Joseph, accompagné du prince de Galles, Piennes dans l'uniforme de chevalier de l'ordre de la Jarretière, fut reçu avant tous les autres dignitaires.

[1] La Collection graphique de la bibliothèque universitaire de Zagreb possède les numéros 1, 2, 5, 6, 7 et 8, qui forment la série intitulée Frontières militaires.

C'est en 1851 que grâce à une mission du ministère de l'instruction publique, Valério put faire son premier séjour en Europe centrale et dans les Balkans: pendant deux ans il parcourut la Hongrie, la Croatie, la Slavonie et la Bosnie. Pendant la guerre de Crimée il trouva le moyen de pénétrer dans Silistrie assiégée, pour y chercher des types pittoresques, en s'y rendant il s'était arrêté à Belgrade et en Bulgarie ; à son retour, il traversa la Roumanie et les provinces sud-slaves au delà du Danube et de la Save. Les dessins et les aquarelles, qui furent le fruit de ce voyage, furent remarqués au Salon et à l'exposition universelle de peinture et de sculpture de 1855 et aux Salons de 1857 et 1859. Il en tira ensuite plusieurs séries de gravures publiées sous les titres suivants : *Souvenirs de la monarchie autrichienne, — Croatie, Slavonie, frontières militaires, — Les populations des provinces danubiennes en 1854.*

En 1864, il visite la Dalmatie et le Monténégro qui lui fournissent la matière de deux recueils : *La Dalmatie* et *Le Monténégro.* Les dessins rapportés de ce voyage lui serviront en 1878 à illustrer le volume de Charles Yriarte, *Les bords de l'Adriatique et le Monténégro* (*Venise, l'Istrie, le Quarnero, la Dalmatie, le Monténégro et la rive italienne*) [1].

Il avait aussi illustré les *Souvenirs d'un voyage chez les Slaves du sud en 1868*, publiés par Georges Perrot dans le *Tour du monde* en 1870 (XXI, pp. 241-320).

Sa contribution à l'illustration des « impressions de voyage » de Victor Tissot, *La Hongrie de l'Adriatique au Danube* (voir *A. I. F. Z.*, 1939, 228-238) ne touche pas les régions slaves, pour lesquelles il a été suppléé par Poirson.

Ses aquarelles et ses dessins, acquis par l'état français dès avant 1870, sont conservés à la bibliothèque de l'Ecole des beaux-arts de Paris, dans un dossier intitulé « Etudes sur les populations hongroises, slaves et valaques ».

Deux de ses tableaux se trouvent dans des musées français : à Metz « Une famille monténégrine pleure ses morts », à Rouen, un « Soldat bulgare ».

Valério est mort à Vichy le 14 septembre 1879.

La critique s'est occupée plusieurs fois de lui. L. de Ronchaud lui a consacré une étude dans la *Gazette des Beaux-Arts* en 1867 (XXII, 300-304). Plus intéressants sont les articles que son œuvre a inspirés à Théophile Gautier (*Moniteur universel*, 11 et 18 mars 1854, 7 mai 1855, reproduits dans le livre *L'Orient*) qui ne se con-

[1] La plupart de ces illustrations ont été reproduites dans le *Vijenac* à partir de 1880.

tente pas de juger l'œuvre de l'artiste mais étudie et décrit avec intérêt les types et les vêtements qui lui ont servi de modèles.

C.

Les Illyriens et le chaire de littératures slaves au Collège de France. — En décembre, il y a eu cent ans que le grand Polonais Mickiewicz a fait sa première leçon dans la chaire de littératures slaves qui venait d'être fondée au Collège de France. Nous ne pouvons passer sous silence ce point de départ de l'initiation du public français à un monde jusqu'alors peu connu et qui a été, d'autre part, l'origine de recherches plus méthodiques sur les peuples slaves. Les archives du Collège de France auraient sans doute fourni les renseignements circonstanciés, mais, dans les circonstances actuelles, nous avons dû nous contenter de rechercher l'écho de cet événement chez les Illyriens.

Les journaux de Gaj, les *Narodne Novine* et la *Danica*, enregistrent avec soin tout ce qu'on écrivait ou même qu'on disait à l'étranger sur les Slaves et surtout sur les Slaves du Sud. Sur quatre pages les *Narodne Novine* en avaient souvent trois consacrées aux nouvelles de l'étranger. Aussi y suivait-on attentivement le projet de création d'une chaire de littérature slave au Collège de France. Le numéro 54 du 6 juillet 1839 des *Narodne Novine* reproduisait un entrefilet du *Courrier français* où s'exprimait le mécontentement de l'échec de ce projet : « Le poète polonais Adam Mickiewicz a quitté Paris pour reprendre ses occupations en Suisse[1]. » A cette occasion, le journal français fait la remarque suivante : « Mickiewicz n'est pas seulement un poète de premier ordre très versé dans toutes les langues slaves. Il a consacré vingt ans de sa vie à l'étude des pays du Nord de l'Europe. Un tel homme aurait été à sa place au Collège de France ; mais M. Salvandy (ministre du précédent cabinet) [2] n'a accordé des chaires de professeurs qu'aux savants qui, comme s'exprime M. Guizot, devaient être arrachés à la politique. M. Mickiewicz, homme courtois, désintéressé, qui n'a jamais pu pousser à rechercher des honneurs, n'avait pas d'autres recommandations que ses mérites, et en France, on n'appelle pas dans les services publics des hommes qui se laissent rechercher. Ainsi on laisse aller le seul homme qui aurait pu enseigner avec succès la langue

[1] Il était professeur de langues anciennes à Lausanne.

[2] Le premier projet d'une chaire des langues et littératures slaves au Collège de France avait échoué par suite du changement de ministre. M. de Salvandy, ministre de l'Instruction publique dans le cabinet Molé qui avait fait un exposé des motifs pour la fondation de la nouvelle chaire au Collège de France fut remplacé par V. Cousin (cabinet Thiers).

slave et la littérature de cent millions d'hommes. Mais consolons-nous, le Collège de France a reçu en revanche une chaire de langue tartare ! »

L'exécution du projet n'était que retardée. Dans le nº 1 de 1840 des *Narodne Novine*, on lit la note suivante : « On publie maintenant ici de nombreuses revues, entre autres la *Revue slave*, dont les éditeurs et rédacteurs sont des savants slaves. Tous savent l'allemand et connaissent bien la littérature allemande. L'un des rédacteurs demande au gouvernement la fondation à Paris d'une chaire de langue slave. »

C'est dans le milieu slave de Paris que la future chaire avait ses partisans les plus ardents. Il ne faut pas s'étonner que ce soit au Ragusain Antun Sorgo [1] qu'on attribue le memorandum que devait utiliser Victor Cousin, alors ministre, pour justifier sa proposition de faire enseigner les langues slaves au Collège de France.

La *Danica* du 18 avril 1940 reproduit le *Tygodnik literatski* de Poznan du 16 mars, qui cite lui-même la *Revue slave* : « Nous apprenons que le comte Sorgo, ancien ministre de la république ragusaine à Paris, a fourni un exposé sur la fondation à Paris d'une chaire de langues slaves. Si la chaire projetée est réellement établie, nous pouvons espérer que les autres universités en Angleterre et en Allemagne suivront cet exemple louable et que, par suite, la littérature slave intéressant tous les peuples civilisés se mettra d'elle-même en branle et aura une puissante floraison. »

Le nº 19 du 9 mai 1840 des *Narodne Novine* nous apprend d'autres détails. L'idée d'enseigner les langues slaves à Paris est attribuée à Thiers. Mickiewicz, alors à Lausanne, refuserait de revenir à Paris. Après quelques détails sur l'aspect financier de la question, l'auteur de l'article B. V. (Vjekoslav Babukić) terminait ainsi : « Au moment

[1] Antoine Sorgo (Sorkočević) voir *A. I. F. Z.*, 1938, pp. 227-8. Les « Fragments sur l'histoire politique et littéraire de l'ancienne république de Raguse et sur la langue slave » (Paris, 1839, imprimerie de Mme Porthmann) semblent avoir pu servir à Cousin pour son exposé devant le parlement. Nous lisons : « Il paraîtra, surtout, qu'en France, où le gouvernement a toujours été si libéral dans l'encouragement de toute espèce d'instruction, on ne trouve point encore une chaire de langue slave, langue dont la connaissance serait si utile dans les rapports politiques et commerciaux des Français, et si nécessaire d'ailleurs pour compléter leur érudition philologique. » Un autre témoignage sur Sorgo comme initiateur de l'enseignement slave à Paris se trouve chez O. Pozza dans *Dei canti popolari illirici* (Zara, Battara, 1860), qui est un extrait des cours de Mickiewicz sur la poésie populaire yougoslave. Dans l'introduction, Pozza dit : « Il Polacco Adamo Mickiewicz, il quale divise col Byron et col Göthe il triumvirato poetico del nostro secolo, fu il primo a sedere su quella cattedra che nel 1841 il ministro V. Cousin ad istanza del duca Sorgo, aprì nel Collegio di Francia alla lingua e letteratura slava. ».

où les Slaves s'élèvent tant en politique qu'en littérature et dominent les rapports politiques de leur influence décisive, il serait digne d'une des plus anciennes universités d'Europe de leur offrir avec une généreuse hospitalité une patrie, un asile permanent et de leur dresser une tribune. »

Cela montre que les Illyriens n'escomptaient pas seulement une institution d'enseignement, mais une sorte de libre tribune pour les peuples slaves alors en lutte contre leurs oppresseurs [1].

Des difficultés s'élevaient. Lorsque Cousin avait défendu son projet devant le parlement, les discussions avaient pris une allure politique et avaient servi de prétexte aux députés légitimistes, groupés autour du journal *La France*, pour attaquer le gouvernement. Les débats de la chambre des députés révèlent une ignorance totale des choses slaves chez les hommes politiques français du temps, aussi bien chez les défenseurs que chez les adversaires du projet [2].

Les Illyriens suivaient attentivement les discussions. Le nº 28 des *Narodne Novine* remarque : « *La France*, journal préféré de la haute noblesse parisienne, demande qu'est-ce que la langue slave ? peut-être un patois qui, là-bas, quelque part, au loin, est parlé en Hongrie, et c'est pour cela que le ministre de l'instruction publique veut fonder une chaire spéciale. Voilà pour la culture intellectuelle du journal *La France*, quant à l'importance morale de ce plaisant journal, ce sont ses 187 abonnés. Il ne reste qu'à désirer que M. Cousin achève complètement la belle tâche qu'il a entreprise. »

Dans le numéro suivant on parle de la polémique qui s'est élevée entre le ministre et le député de l'opposition Auguis : « M. Auguis demande comment on peut enseigner au Collège de France une langue qui n'a aucune littérature. Si l'on part du principe que c'est une langue vivante, on pourrait alors aussi bien enseigner le patois limousin, l'auvergnat et le bas-breton. M. Auguis estime qu'il ne voit pas de quelle utilité pourrait être cette chaire, mais le ministre de l'instruction publique dit que la langue slave est une langue mère,

[1] V. l'article de R. Filipović, « Hrvatski preporod i slavistička katedra u Parizu (*Obzor*, 23.XII.1936).

[2] Presque cinquante années plus tard, en 1885, Louis Léger dans sa leçon d'ouverture dit : « Quoiqu'il en soit, ce document (l'exposé des motifs pour la fondation de la chaire de littératures slaves au Collège de France) atteste l'ignorance qui régnait à cette époque chez nous relativement au monde slave. Il prouve que l'on ne savait en 1840 — du moins au ministère de l'instruction publique — ni la statistique exacte de la race slave, ni son histoire, ni sa répartition géographique. Le ministre apprenait à nos législateurs, sans les étonner, que la langue serbe était parlée dans une partie de la Bohême, etc. ».

qui sert de base à beaucoup d'autres langues. Le Collège de France, d'après le principe de sa fondation, doit créer de nouvelles chaires pour toutes les disciplines qui répondent aux besoins de la science. La Russie est un état slave, l'Autriche à 15 millions de sujets slaves, la Prusse 3 millions, la Turquie 2. Plus de 60 millions d'hommes parlent les divers dialectes de cette langue et si l'on n'indiquait que l'importance politique, on ne peut pas douter qu'il ne soit utile d'étudier cette langue. On est ensuite passé au vote, et la proposition a été adoptée par 198 boules blanches contre 41 noires. »

Enfin, dans le nº 44 de 1840, la *Danica* annonce la nomination de Mickiewicz dans la nouvelle chaire : « Le *Moniteur* publie aujourd'hui la nomination du célèbre poète polonais et philologue Adam Mickiewicz, jusqu'ici professeur des langues anciennes à Lausanne, comme professeur de langue slave au Collège de France, chaire qui a été acceptée à l'avant-dernière séance de la Chambre. Le *Moniteur* dit que Mickiewicz, originaire de Lithuanie, a vécu longtemps en Prusse, est un profond connaisseur de toutes les langues et de tous les dialectes slaves et le nomme le Byron catholique de la Pologne, qui s'est fait une réputation européenne par ses poèmes. Il ajoute que le ministre de l'intérieur proposerait aussitôt sa nomination définitive et qu'on n'exigerait pas pour le naturaliser un séjour préalable d'un an en France. »

A cette nouvelle, la joie des Illyriens fut grande : « La création d'une chaire de langue slave dans la capitale de la France a été pour tous les peuples slaves un événement très important » (*Danica*, nº 29, 1841).

Les Illyriens considéraient cette création comme un succès pour eux. Aussi continuent-ils à s'occuper de cette chaire, et le 9 janvier 1841, la *Danica* notait : « Le célèbre poète et littérateur polonais Adam Mickiewicz à qui on a confié il y a quelque temps la nouvelle chaire de langue et littérature slaves au Collège de France à Paris a reçu encore une subvention de 1.000 francs pour établir un catalogue raisonné des manuscrits slaves conservé à la bibliothèque royale et fournir chaque semestre au ministre de l'instruction publique un rapport sur son travail. »

Il est intéressant de savoir comment et par qui furent fréquentés les cours de Mickiewicz. Lui-même nous donne une indication dans la préface de la traduction allemande de ses cours[1]. « Mon public se composait en grande partie de Slaves. » Les *Ilirske narodne novine* (nº 26, 1841), précisent : « Les auditeurs étaient pour la plupart

[1] *Vorlesungen über slawische Literatur und Zustände* (Leipzig und Paris, 1849) : « Mein Publikum bestand zum grossen Theil aus Slawen. ».

des Polonais. Il y avait en outre environ dix Français, quelques Russes et quelques Allemands, un Dalmate, un Monténégrin, un Mavrovalaque qui fréquentaient ses leçons. » Hippolyte Lucas [1], dans la préface des *Œuvres complètes d'Adam Mickiewicz*, traduites par Christian Ostrowski (Paris, 1842), décrit ainsi l'auditoire : « Déjà de nombreux élèves se pressent autour de lui (Mickiewicz). La salle primitivement assignée à ses cours est devenue insuffisante pour contenir son auditoire composé de Français et de Slaves de tous les noms et de toutes les couleurs... Des notabilités littéraires de toute sorte se donnent à l'envi rendez-vous à l'amphithéâtre de Mickiewicz ; M. Ampère, à peine descendu de sa chaire, vient à son tour, bénévole auditeur, s'asseoir parmi les élèves, et prodiguer à son successeur les témoignages d'une sincère et non équivoque admiration. M. de Montalembert, M. de Salvandy, M. Michelet, M. Sainte-Beuve, George Sand, telles sont les personnes qui viennent s'emparer, au nom de la civilisation, de ce nouvel hémisphère de la pensée que le savant polonais est chargé de lui découvrir. »

Un entrefilet de la *Danica* (nº 33, 1845), donne une idée du succès de ces cours : « Les auditeurs du Collège de France ont fait frapper des médailles en l'honneur de leurs maîtres Michelet et Quinet... et en l'honneur du professeur Mickiewicz. » Mais Mickiewicz n'occupa pas longtemps la nouvelle chaire — trois ans et demi à peine [2] — les *Narodne Novine* du 25 novembre 1845 indiquent : « Le célèbre poète Adam Mickiewicz a démissionné de sa chaire au Collège de France, qui est attribué à M. Cyprien Robert [3]. »

Cyprien Robert avait visité les divers pays sud-slaves en octobre 1843 [4]. Il s'était arrêté à Zagreb où il avait vu Gaj et les principales personalités illyriennes. Aussi continue-t-il à intéresser les *Narodne Novine* et la *Danica*. Nous ne le suivrons pas dans son enseignement, mais nous noterons qu'il connaissait beaucoup mieux la littérature serbo-croate que Mickiewicz qui, au cours de sa première année d'enseignement (1840-41), ne s'est occupé que six fois de poésie populaire yougoslave.

Nous avons voulu montrer seulement avec quel soin vigilant les Illyriens accompagnaient tout ce qui s'attachait à la création et au progrès de la chaire des langues slaves du Collège de France.

N. PRIBIĆ.

[1] Lucas (Hippolyte-Julien-Joseph), journaliste et écrivain dramatique, né à Rennes en 1807, mort à Paris le 14 novembre 1878.

[2] Du 22 décembre 1840 au 28 mai 1844.

[3] En réalité, il fut relevé de ses fonctions.

[4] V. « Dnevnik » de Rakovac (*Narodna Starina*, nos 1 et 2, 1922).

Les ruines dioclétiennes de Split (Spalato), le Palladianisme et le néo-classicisme[1]. — Les archéologues attribuent au Palais de Dioclétien de Split (Spalato) (v. 300 après J.-C.) un rôle important dans la formation de l'architecture du haut moyen âge. Nous nous proposons de montrer que ce document dalmate ne doit pas être négligé, non plus, par les historiens de la Renaissance et du néo-classicisme.

On sait que l'architecture du palais, tout en se rattachant à la tradition romaine, comporte aussi des éléments empruntés à l'hellénisme oriental. Remarquons tout spécialement l'*architrave interrompue par l'archivolte* et la *fenêtre semi-circulaire*. Or, ces traits particuliers caractérisent l'œuvre d'Andrea Palladio (basilique de Vicence, 1545, églises de Venise), qui d'ailleurs a étudié les ruines de Spalato lors de ses voyages. Ils nous semblent être à l'origine de la fameuse *fenêtre vénitienne*. Dans l'architecture italienne antérieure à Palladio, on ne saurait donner que des exemples rares et isolés des formes plus ou moins semblables à celles qui nous intéressent. C'est depuis l'activité du maître vicentin, que l'usage en devient général dans les provinces vénitiennes, d'où il se propagera, avec plus ou moins d'intensité, à travers l'Italie et le nord de l'Europe.

Le *Palladianisme* anglais ne s'en passe pas depuis les projets de Whitehall de Inigo Jones (1639). Et il est fort significatif que les représentants les plus fervents de ce courant, les frères Adam, ont entrepris un voyage à Split (1757), pour consacrer aux ruines dioclétiennes un monumental ouvrage à planches (1764). On note que le plan du palais a pu donner l'idée de l'œuvre maîtresse de ces architectes anglais — le quartier Adelphi (détruit) du bord de la Tamise.

Le livre des Adam, les dessins de leur compagnon de voyage, Clérisseau et, dans la suite, l'ouvrage de Cassas et Lavallée, sur la Dalmatie (1802) ont fait connaître Spalato aux artistes français. L'architrave-archivolte et la fenêtre semi-circulaire paraissent dans les fantaisies architecturales de Hubert Robert (dessin du Musée de Montpellier, projet de la Galerie du Louvre), les inventions de Ledoux, les travaux de Percier et Fontaine (Malmaison, Tuileries, Louvre, Fontainebleau, Versailles) et de leurs émules. Le style dit *empire russe* a largement adopté les éléments spalatins. On ne saurait guère imaginer un palais ou une gentilhommière russes sans une fenêtre vénitienne, ou surtout sans une fenêtre

[1] Résumé d'une communication faite au XVe Congrès international de l'histoire de l'art, Londres, 24-29 juillet 1939.

semi-circulaire dans le fronton. L'architecture de l'Europe centrale abonde, elle aussi, de ces formes aux environs de 1800.

Aussi nous semble-t-il juste, à côté des grands monuments inspirateurs du classicisme, le Panthéon et les thermes romains, les maisons pompéiennes et les temples de Sicile, qu'une place soit reconnue au palais de Split.

Boris Lossky.

CHRONIQUE

Croatophiles français au XIXe scièclе. — Le 12 décembre, M. J. Dayre a fait sous ce titre, à l'Université populaire de Zagreb, une conférence dont l'*Obzor* a publié (le 25 décembre) le résumé que nous reproduisons ci-dessous.

« C'est une conviction bien établie chez beaucoup de Croates que les Français ignorent et ont toujours ignoré leur pays. Or, loin d'en être ainsi, il se trouve que depuis fort longtemps les témoignages de l'intérêt le plus vif et de la sympathie la plus profonde sont venus très nombreux de France, où l'on peut compter tout au long du XIXe siècle de véritables croatophiles. Nous ne voulons pas dire par là qu'il n'en existe plus aujourd'hui, mais il nous semble préférable de ne pas parler des vivants et de ne point aborder les événements contemporains. Avant le XIXe siècle d'autre part, les voyageurs français, savants, artistes ou curieux n'ont pas manqué dans les pays croates, mais il a fallu que l'idée de nationalité se transformât en sentiment pour qu'une nation devînt dans son ensemble un objet d'amour de la part des étrangers, et cette transformation, fruit ou conséquence de la Révolution française et des guerres subséquentes, est faite dès le début du siècle. Curieusement du reste, la haine envers des peuples, la gallophobie par exemple, s'est manifestée en certains pays depuis fort longtemps.

Quand nous parlons de croatophiles, nous ne pensons point à des gens qui se seraient bornés à exprimer d'ardentes déclarations d'amour à la Croatie : il nous faut des preuves plus solides, et nous savons tous ce que dissimulent d'indifférence ou parfois même d'hostilité d'éloquentes protestations de tendresse. Les croatophiles, ce sont ceux qui ont voulu être utiles au pays par leurs œuvres, leurs actes et qui, parfois, ont été prêts à sacrificer leur vie pour lui, ceux qui non contents de l'aimer ont voulu le faire connaître et aimer aux autres, ceux qui ont consacré de longues années à l'étudier toujours mieux, à en pénétrer l'âme. Nous n'énumérerons pas tous les Français qui répondraient à cette définition, quelques exemples nous suffiront pour donner un aperçu des diverses directions prises par leur activité sous l'impulsion d'un même sentiment.

Et ce n'est pas seulement suivant les individus, c'est aussi suivant les temps qu'il prend des couleurs différentes. Au cours de ce siècle nous distinguerions trois grandes périodes : l'occupation française de la Dalmatie, puis des provinces illyriennes, avec ses suites ; le romantisme révolutionnaire qui arrive à son apogée en 1848 ; les dernières trente années du siècle où l'esprit français est assombri par les conséquences de la défaite de 1870.

Si l'occupation française n'a laissé aucune amertume et aucune haine dans les souvenirs populaires, bien qu'elle ait semblé avoir pour suite de lourdes charges et parfois la misère, c'est que les officiers et les fonctionnaires envoyés par le gouvernement napoléonien ne se sont jamais considérés comme établis en un pays conquis qu'il faut durement brider et exploiter. A peine arrivés, ils se sont constitués en défenseurs des intérêts de leurs nouveaux compatriotes, dont les

besoins n'ont pas eu d'avocats plus éloquents qu'eux auprès de Paris. Les sympathies s'éveillaient, des amitiés se nouaient, qui venaient renforcer les impulsions d'un sentiment élevé du devoir et de la justice, que nous ne pouvons pas ne pas admirer chez la plupart de ces hommes. Ils avaient été devancés dans cette voie par un autre fonctionnaire français, le consul Bruère Desrivaux, établi depuis plus de trente ans à Raguse et qui, bien qu'adversaire du système et des méthodes de gouvernement de la petite république, déclarait « aimer les Ragusains comme les Français ». Il ne pouvait certes pas fournir une meilleure preuve de la sincérité de ces paroles qu'en faisant donner une éducation toute ragusaine à son fils, en laissant se « ragusiniser » complètement celui qui, sans cesser d'être bon Français, devait devenir le poète ragusain Marko Bruerović.

Mais l'exemple le plus frappant des nouvelles sympathies « illyriennes » nous est donné par Marmont. Toute son œuvre de gouverneur en est inspirée : rendre la place qu'elle mérite à la langue nationale dans l'administration et dans l'éducation, où elle doit être au premier rang (d'après le programme qu'il trace pour le lycée de Raguse), arracher les Illyriens au campanilisme et leur donner le sentiment d'une unité nationale plus haute, grâce à des journaux faits pour eux et rédigés en leur langue, comme le *Kraljski Dalmatin* et le *Télégraphe illyrien* (dont l'édition croate n'a échoué que faute de souscripteurs), et cela en opposition aux tendances italianisantes du provéditeur général Dandolo, donner au plus grand nombre possible de jeunes gens les moyens de compléter leur formation en les envoyant en France, enfin imprimer à toute l'administration un ton de bonté, d'indulgence et même de gentillesse qui rende moins lourde l'autorité étrangère, telles sont quelques-unes des expressions incontestables de ces sentiments. Bien des années après, il aura toujours plaisir à se rappeler ce moment de sa vie, et il tiendra pour une grande joie de recevoir au hasard des rencontres des témoignages de la reconnaissance que beaucoup de Croates lui avaient vouées.

Sans doute ni ses successeurs ni ses auxiliaires n'avaient l'intelligence aussi large ni l'âme aussi grande : tous du moins suivaient ses traces. Quand le pays eût été évacué, d'anciens fonctionnaires et d'anciens officiers se donnèrent pour tâche de faire connaître les anciennes provinces illyriennes. Parmi eux c'est Nodier qui a su accaparer toute la réputation et toute la gratitude. Il n'a pas été le plus digne, mais seulement l'écrivain le plus habile. Regrettons que ce soit sutout de la rhétorique qui lui dicte de belles phrases comme celle-ci : « A mon entrée dans les forêts de Croatie, je me jetai avec transport sur la terre, et je tentai de la saisir dans mes embrassements. C'était encore la patrie. »

Une quinzaine d'années de gouvernement napoléonien, quinze ans de Restauration n'avaient pas réussi à tuer à jamais en France l'esprit révolutionnaire. Bien au contraire, après le premier réveil de 1830, il avait pénétré l'Europe entière. Et ces révolutionnaires français, qu'on a pris l'habitude de ridiculiser en les traitant de vieilles barbes de 48, ne concevaient pas leur action bornée à la France. Leur cœur s'émouvait à toutes les souffrances des peuples, battait pour tous les opprimés. Ils rêvaient de l'affranchissement de toutes les nations, destinées à vivre libres, égales, heureuses dans une fédération européenne, et plus tard, peut-être, universelle. Mais ils n'étaient pas seulement les rêveurs d'un lumineux avenir de justice et de fraternité, ils voulaient le créer et au besoin le conquérir. Par la parole, par la plume ils prêchaient leurs idées, le moment venu, ils offraient leur vie pour elles. La Croatie devait être proche à leurs cœurs parce qu'elle voulait être libre, être elle-même, garder sa langue avec son âme.

Cyprien Robert, professeur de littératures slaves au Collège de France où il avait remplacé Mickiewicz, s'était donné avec passion à la tâche de l'affranchissement et du rapprochement des peuples. Lié avec les chefs du mouvement illyrien,

sachant bien le croate qu'il était capable d'écrire, admirateur de la poésie populaire, les Illyriens partageaient avec les Polonais ses tendresses les plus profondes. Quand éclate la révolution de 48 il voudrait accourir. « Vjerujte, écrit-il à son ami Kurelac, da moja čina ljubav neprestano slijedi stvari vaše, i da ne bih se u nevrijeme jedva tri mjeseca pred revoluciji pariškoj, oženio, bih sam bio odavna medju vama, pod vješala madjarskih ! » Du moins allait-il tenter d'être utile à la cause croate en s'efforçant d'y intéresser un illustre Dalmate italianisé, Nicolò Tommaseo, alors représentant à Paris de la république vénitienne.

D'autres ne se contentaient pas de regrets : parmi les combattants qui entouraient Jelačić, se trouvait un Français le marquis de Pimodan, dont le courage faisait l'admiration du ban lui-même. Pimodan avait appris à connaître les soldats croates à l'armée d'Italie. Il en avait aimé le courage magnifique, associé à la bonté et à la naïveté. Pour le ban il avait une admiration fervente.

Cette admiration était générale en France. Un témoin nous a raconté que le portrait du ban était partout, que les jeunes officiers l'achetaient pour en orner leur chambre et que d'illustres soldats, comme le maréchal Bugeaud, exprimaient hautement leur estime. Il suffit de voir la place occupée dans les livres et les revues de l'époque par la campagne de Jelačić pour se rendre compte de l'intérêt et des sympathies qui suivaient les exploits des Croates et de leur chef. Un intéressant portrait tracé par Philarète Chasles fait comprendre quelques-unes des raisons de ces sympathies : en Jelačić on aime la force unie à la bonté, l'intelligence associée à la grâce, l'humanité dans l'autorité.

Mais il ne suffisait pas de s'enthousiasmer il fallait comprendre et faire comprendre le sens et les motifs de la politique des Croates, qui pouvait étonner les esprits libéraux par ce qu'elle avait d'apparence anti-libérale. Il faut mettre au premier rang de ceux qui expliquaient avec clarté et intelligence, un remarquable publiciste, plus tard diplomate, Hippolyte Desprez. Il était venu en Croatie, en 1845, pour étudier sur place le mouvement illyrien, et il y était arrivé sans être par avance slavophile. Il avait observé, s'était informé et s'était senti attiré par la chaleur des convictions et des sentiments, il avait été frappé des heureuses conséquences du mouvement, qui abaissait les barrières sociales et conduisait tous les Croates « à s'entendre, se rapprocher, s'aimer, parler et agir en commun dans l'idée illyrienne et nationale ». Les événements de 48 auront en lui un commentateur avisé et amical.

L'état d'esprit dont Desprez est un des représentants devait faciliter vers la même époque la mission de Torkvat Brlić envoyé par le ban à Paris. Malgré sa jeunesse — il avait vingt-deux ans — journaux et revues s'ouvrent à lui pour qu'il expose les thèses croates, il est reçu par le ministre des affaires étrangères et par le Prince président. Celui-ci, du reste, devenu Napoléon III, ne cessera pas de s'intéresser à la Croatie et l'activité d'un de ses consuls, Durègne, inquiète un moment le gouvernement autrichien.

Il y aurait une infinité de traits à citer qui montreraient l'étendue de la popularité des Croates et de leur ban. Elle était si grande qu'un habile journaliste, ce Philarète Chasles que nous avons déjà cité, l'exploitait en publiant de pseudo-souvenirs d'un officier de Serežans, d'ailleurs écrits avec beaucoup d'esprit et de verve, et rehaussés de détails piquants, mais controuvés, comme la présence de jeunes et belles combattantes parmi les troupes slaves.

Les Croates ne se trompaient pas au sens de ces manifestations : Quelques années plus tard, encouragé par la campagne de 1859 où les Français avaient versé leur sang pour l'unité italienne, c'est à la France que Kvaternik s'adressait pour en obtenir un appui analogue en faveur de son pays.

La défaite de 1870 allait changer profondément l'attitude des Français en Eu-

rope : désillusionés, meutrtris, écœurés par l'abandon de presque tous, surtout de ceux qui leur devaient beaucoup, ils vont cesser de prendre une part active à tous les mouvements politiques de l'Europe. Mais leurs sympathies ne changeront point. Ils se contenteront de connaître, d'étudier avec amour et de faire connaître le fruit de leurs études. Parmi les Croatophiles désormais on trouvera des savants, des fonctionnaires diplomatiques ou consulaires (Hecquart, Rousseau, Sainte-Marie, etc.), des voyageurs amateurs de pittoresque ou de psychologie populaire (Yriarte, Tissot, etc...), curieux de littératures, qui se consacreront à un des aspects du pays et de la vie croate. Un Courrière écrit un bon exposé du mouvement littéraire contemporain et traduit en français l'épopée de Mažuranić, un Léger se fait le vulgarisateur des travaux de l'érudition croate, un Rivière suit et analyse chaque année les débats de la diète croate, etc., etc. La liste serait longue. Il en est un pourtant qui mérite un moment d'attention. C'est l'auteur d'un petit livre intitulé *Trois mois en Croatie* et signé du pseudonyme suggestif de Ljudevit Prijatelj. C'était un ami de Šenoa, nommé Louis de la Roque, qui s'était fait aussi le traducteur de deux romans de son ami, les seuls romans croates traduits en français. A Zagreb et en Croatie, tout l'intéresse : les mœurs, les installations, l'administration, le mouvement intellectuel, l'activité économique, l'agriculture, etc... Tout l'enthousiasme. Il célèbre les beautés de la capitale croate comme celles de la campagne. Et quand il nous décrit la promenade de Zrinjevac, son lyrisme s'exalte à dire le charme des femmes croates.

Résumer le livre dépasserait les dimensions d'un article de journal, et il faudrait faire de larges citations. Contentons-nous de reproduire sa conclusion. Elle permettra de sentir la qualité de son amitié, fondée sur une estime sérieuse et profonde qui lui fait augurer le brillant avenir promis à la Croatie.

« La Croatie est... un pays plein d'attraits. Tous les Français qui l'ont habitée ou parcourue sont frappés des sympathies qu'ils rencontrent parmi sa population urbaine ou rurale, et des points de ressemblance qui se révèlent entre le caractère des deux nations...

« Zagreb, leur capitale, est une ville agréable, habitée par des gens aimables, qui n'aiment pas le bruit, pratiquent avec passion la vie de famille, fréquentent le théâtre l'hiver, et n'ajoutent à cette distraction que celles que donnent l'intimité des relations, le plaisir de l'étude, le soin de ses propres affaires, la fonction que chacun remplit ou l'état qu'il exerce. Il y a peu de gens oisifs. On ne rencontre personne dans la rue dont l'occupation ne soit connue. L'aristocratie qui n'a pas de fonctions dans l'armée, dans l'enseignement, dans la magistrature ou dans l'administration, vit sur ses terres et ne fait à Zagreb que de courtes apparitions. La situation de rentier y est presque inconnue ; on la tient en médiocre estime. La profession de poète ou de littérateur y est classée en bon rang et peut mener aux plus hautes fonctions. Cette vie sérieuse, active et toujours occupée, la concentration de forces qu'elle procure, sont une excellente préparation aux destinées que l'avenir réserve à cette généreuse population ; elle en a le pressentiment, et n'épargne rien pour être à la hauteur de son rôle dès que l'heure sera venue. »

Répétons-le encore : les noms que nous avons cités ne sont que quelques exemples pris parmi un grand nombre. Tous sont aujourd'hui oubliés. Il y aurait quelque mélancolie à cette constatation si nous ne gardions la certitude que le travail accompli n'a pas été inutile et que les hommes, dont nous avons trop rapidement parlé, ont été les artisans d'une meilleure connaissance entre deux peuples. »

Une exposition française à Zagreb. — Dans le nouveau pavillon des beaux-arts de Zagreb construit sur les dessins du grand sculpteur Meštrović, s'est tenue, du 21 avril au 13 mai 1940 une exposition de la gravure et de la tapisserie françaises. Depuis longtemps déjà la Société croate des beaux-arts avait préparé une exposition représentative de l'art français du XVIIIe siècle à nos jours. Des négociations avaient été engagées avec la direction des beaux-arts au ministère de l'instruction publique français et tous les travaux préparatoires étaient achevés. La guerre survenue avait suspendu cette nouvelle manifestation de la cordiale collaboration intellectuelle des deux pays. Mais, restant fidèle à son intention que la première exposition étrangère qui prendrait place dans le nouveau pavillon dût être française, le comité des beaux-arts s'était mis d'accord avec la direction des beaux-arts à Paris pour une manifestation plus modeste, adaptée aux circonstances : c'est de là qu'est née l'exposition de la gravure et de la tapisserie contemporaines en France. Pour y donner plus d'ampleur et d'éclat, la société avait demandé la collaboration des collections publiques et privées de Zagreb et de Belgrade, pour faire figurer dans les salles les principales œuvres d'art françaises qui se trouvent en Yougoslavie Le musée du prince Paul, grâce à la bienveillance de son fondateur, et l'Académie yougoslave de Zagreb devaient être parmi les plus libéraux des participants. A eux s'étaient joints le musée d'art appliqué de Zagreb, la galerie moderne de Zagreb, la collection graphique de la bibliothèque universitaire, dirigée par M. Arthur Schneider, l'Institut français de Zagreb, Mme Anka Peičić, MM. Artur Marić, Milan Marič, Branko Aleksander. Au dernier moment, des difficultés techniques rendirent impossible la participation du musée du prince Paul.

Telle qu'elle s'ouvrit, l'exposition comprenait dix-sept tapisseries modernes des Gobelins et d'Aubusson exécutées d'après les cartons de Deshayes, Desvallières, Lurçat, O. Friez, Waroquier et autres ; à côté d'un fragment de tapisserie du XVIIe siècle, un portrait de Louis XIV entouré de quatre personnages ; deux cent treize gravures, réalisées par divers procédés et signées des artistes graveurs les plus distingués et les plus originaux, comme Pierre Bonnard, Chanine, Daragnès, Maurice Denis, André Derain, Paul Dufy, Dunoyer de Segonzac, Marie Laurencin, Aristide Maillol, H. Matisse, L. A. Moreau, Bernard Naudin, Henri Rivière, Georges Rouault, M. de Vlaminck, H. de Waroquier, etc. ; vingt-huit tableaux des collections énumérées ci-dessus où se détachaient quelques œuvres provenant du legs du marquis de Pienne, dont on remarquait aussi le buste par Carpeaux (voyez ici p. 239) ; dix-huit gravures de Callot ; douze gravures du graveur français Théodore Valério (voyez ici p. 240) et quelques reproductions de dessins, aquarelles et pastels de maîtres français des XIXe et XXe siècles.

Telle qu'elle était réalisée, l'exposition ne prétendait pas donner une image complète de l'état actuel de la gravure et de la tapisserie en France, et encore moins de l'art français. De moins fournissait-elle une idée assez large de ces deux techniques.

Le public et la presse ont compris à la fois l'intention des organisateurs et les difficultés auxquelles ils s'étaient heurtés. Le succès a été grand, et de tous côtés on a formulé le vœu que la manifestation primitivement conçue soit reprise sitôt que les temps seront plus favorables.

Les représentations de la « Compagnie des jeunes ». — Sur l'initiative de M. V. Habunek, un groupe théâtral s'est fondé en 1940, sous le nom de « Compagnie des jeunes », comme studio dramatique de l'Institut français de Zagreb. L'exemple venait des théâtres français d'avant-garde, qui ne sont pas guidés

par des soucis commerciaux, mais par la recherche de nouveaux moyens d'expression, et qui donnent des pièces que les théâtres ordinaires ne veulent ou ne peuvent donner pour des raisons diverses, et aussi des troupes d'étudiants qui, à la Sorbonne, jouent des pièces du moyen âge ou des classiques grecs et latins.

La Compagnie des jeunes s'est donné comme tâche de faire connaître au public de Zagreb le théâtre français dans le texte original, en apportant le plus grand soin à rechercher le style le plus expressif dans la réalisation théâtrale de chaque pièce : ainsi, en l'absence de tout théâtre zagrébien d'avant-garde, la troupe nouvelle comblait un vide sensible.

Les étudiants de l'Institut français fournirent le personnel convenable à la réalisation de cette idée. Pour la première représentation, le 27 avril 1940, au Conservatoire de musique, la pièce choisie était *Les Fourberies de Scapin.* Il était tout indiqué de s'adresser à un des trois grands classiques français pour exercer les jeunes acteurs dans la langue, la diction, les mouvements et la discipline théâtrale. D'autre part, dans cette farce tout est jeune, immédiat et essentiellement théâtral. Deux autres considérations ne devaient pas être négligées : offrir au public une pièce plaisante et accessible, tirer le meilleur parti de jeunes acteurs inexpérimentés et transformer en qualités leurs faiblesses adroitement utilisées. Sans se préoccuper de reconstituer fidèlement la scène de Molière, on a cherché une stylisation archaïque et pourtant poétique, qui laissât le champ libre à la fantaisie comique. Les passages parmi le public, les appels du balcon, où Scapin est apparu tout à coup, et la scène elle-même, sorte de plateau entouré de trois côtés par les spectateurs, rappelaient le style du jeu populaire improvisé. De même les costumes visaient plus à un caractère expressif et pittoresque qu'à la fidélité historique. Le succès de la Compagnie des jeunes à sa première représen, tation, auprès de la critique et du public, a été tel qu'il a fallu reprendre les *Fourberies* bien que la saison ne fût plus très favorable, le 25 mai 1940.

Pour son deuxième spectacle, le 9 novembre 1940, donné aussi au Conservatoire de musique, la Compagnie avait choisi *Les Plaideurs,* pour commémorer aussi (avec un peu de retard sans doute), le troisième centenaire de la naissance de Racine. Cette comédie, difficile du point de vue de la langue surtout pour de jeunes acteurs, était une entreprise ambitieuse, qui exigea beaucoup de travail, de bonne volonté et d'enthousiasme. Mais les difficultés furent surmontées et la pièce jouée avec un mouvement vif, dans une note gaie, en conservant pourtant cette dignité qui est le propre du XVIIe siècle français. En parfait accord étaient les costumes un peu chargés, les décors conçus suivant les règles de l'unité de lieu, les coulisses symétriques et l'éclairage qui imitait la rampe avec des lanternes à l'arrière de chaque coulisse.

La Compagnie des jeunes s'est fait une place. Elle a su remplir chaque fois la grande salle du Conservatoire. L'ensemble est désormais homogène, entraîné, plein de qualités, et l'on peut en attendre de beaux résultats. Son amour du théâtre, son élan, son enthousiasme, son sérieux méritent l'intérêt de la sympathie.

V. T.

Nécrologie : F. Šišić. — Le 21 janvier 1940 est mort Ferdo Šišić, professeur à l'université de Zagreb, un des plus grands historiens croates.

Né le 9 mars 1869 à Vinkovci, F. Šišić, après de brillantes études à Zagreb et à Vienne, soutint à Zagreb une thèse de doctorat sur *Zadar et Venise de 1159 à 1247.* Après quelques années passées dans l'enseignement secondaire, il fut appelé, en 1902, à la chaire d'histoire croate et c'est là qu'il a fait toute sa carrière. Travailleur infatigable, il a poursuivi d'immenses recherches à travers les archives d'Europe (Paris, Londres, Vienne, Rome, Venise, etc.) comme dans celles de

son pays, Raguse, Split, etc. Par ses recherches, par le nombre des études et des ouvrages qu'il a publiés il s'est fait une place de premier rang parmi les historiens croates. Ses travaux embrassent toute l'histoire croate, depuis l'arrivée des Slaves dans les Balkans jusqu'à la formation de la Yougoslavie, mais il s'est attaché particulièrement aux origines de l'Etat croate. Il avait entrepris une grande histoire dont un seul volume a paru, *Povijest Hrvata u vrijeme narodnih vladara* (1925). Pour le grand public, il a donné aux éditions de la Matica hrvatska une *Hrvatska povijest* des origines à 1847 (3 vol., 1906-1913) et à l'usage des écoles *Pregled povijesti hrvatskog naroda*, des origines à 1790. Mais surtout il laisse une longue série de monographies et d'études de détail. Enfin il a édité des collections de documents comme les archives des sabors croates (*Acta croatica*), la correspondance Rački-Strossmayer, etc. En français, il a publié quelques études à l'occasion des discussions en vue du traité de paix (*Abrégé de l'histoire politique de Riéka-Fiume*, Paris, 1919 ; *La situation actuelle de Riéka (Fiume), conséquence d'un faux*, Paris, 1919 ; *Zrinjski et Frankopan, deux martyrs nationaux croates*, Paris, 1919) et a collaboré au *Monde slave* (1935), 1937). O. E.

Petar Karlić. — L'historien croate Petar Karlić qui vient de mourir [1] nous intéresse ici en tant qu'auteur d'un livre sur le *Royal Dalmate*, premier journal en langue croate, fondé en 1806 par le régime français en Dalmatie [2].

Kraglski Dalmatin (*Il Regio Dalmata*) n'était qu'un journal officiel, la feuille d'avis du gouvernement du provéditeur de la province de Dalmatie, avec siège à Zadar, subordonnée au Royaume d'Italie, à la tête duquel Napoléon avait placé, en qualité de vice-roi, son beau-fils Eugène de Beauharnais. Alors que le commandement militaire de la Dalmatie française depuis la paix de Presbourg, fut confié au général Marmont, le Vénitien Dandolo fut chargé de l'administration civile. C'est ce dernier qui donna l'idée et prit la décision de publier le *Royal Dalmate*, en deux versions parallèles, la croate à droite, et l'italienne à gauche. Le journal, imprimé chez Battara à Zadar, paraissait sur huit pages, du 12 juillet 1806 au 1er avril 1810, chaque semaine en principe, mais avec assez d'irrégularité à partir de septembre 1809. En 1810, son existence devenait superflue étant donné l'expansion nouvelle de l'occupation française à la suite du traité de Schœnbrunn (14 octobre 1809) et de l'organisation des Provinces illyriennes avec Ljubljana comme capitale.

Les changements administratifs qui s'ensuivirent, la publication du *Foglio Periodico Triestino* d'abord et du *Télégraphe officiel des Provinces Illyriennes* ensuite, privèrent la feuille d'avis de Zadar de sa raison d'être.

Du point de vue de la littérature croate c'est d'autant plus regrettable que le projet du gouvernement de Ljubjana de faire paraître le *Télégraphe* en quatre langues ne s'est, semble-t-il, jamais réalisé en ce qui concerne la version croate, de sorte qu'en dehors du français le *Télégraphe* ne comportait que le texte allemand et italien [3].

[1] Né à Gospić, le 19 novembre 1877, mort à Zagreb, le 24 avril 1940, Karlić, chargé de cours à la Faculté de lettres de Zagreb, est l'auteur de nombreux travaux sur l'histoire et la littérature croates.

[2] Dr. Petar Karlić : *Kraljski Dalmatin* (1806-1810), Izdala Matica Dalmatinska, Zadar, 1912.

[3] De toute la nombreuse littérature sur le *Télégraphe* et ses versions, rappelons ici l'étude de Milko Kos dans le Bulletin de l'Association du Musée de Slovénie, année 1926-1927, cahier 1-4.

Dans sa monographie bien documentée, Petar Karlić a donné une analyse détaillée des collections complètes du *Kraglski Dalmatin*, faisant ainsi en même temps l'historique du régime français de Dalmatie, de la pacification du pays, des combats presque incessants avec les Russes, les Anglais et les Autrichiens, combats qui n'ont cependant point empêché l'administration de s'adonner à une œuvre de construction matérielle et de civilisation qui ont inspiré l'admiration aux Autrichiens eux-mêmes quand, après la chute de l'Empire napoléonien, ils prirent possession de cette province, dotée par les Français en peu d'années d'un admirable réseau de routes, Karlić expose aussi la partie technique du journal : l'administration se servant surtout de l'italien, le texte croate n'en était souvent que la traduction, défaut dont la partie croate du journal se ressent d'autant plus que ses rédacteurs ou traducteurs (le franciscain Paško Jukić d'abord, le dominicain Budović ensuite) devaient lutter contre toutes les imperfections d'une langue encore sans orthographe fixée et sans nomenclature déterminée.

Cependant, malgré toutes les imperfections l'importance de ce premier journal croate est capitale. Il nous donne entre autres choses la preuve que le régime français, issu de la grande Révolution, a bien compris que malgré les apparences la Dalmatie est une terre toute croate. C'est pourquoi la publication d'un journal en croate fut motivée, dès le premier numéro, par la volonté d'atteindre non seulement ceux qui ne connaissent pas d'autre langue que la « glorieuse langue croate », mais aussi ceux qui préfèrent se servir « de leur idiome maternel plutôt que de l'italien ».

La mort de Petar Karlić nous a semblé mériter le rappel de sa monographie *Kraljski Dalmatin*, livre toujours vivant et travail d'historien durable.

M.

TABLE DES MATIÈRES

Le Gérant : R. Bussière.

Imprimé par R. Bussière à Saint-Amand (Cher), France. — 8-10-1941.

Bibliothèque de l'Institut français de Zagreb. — 1re série, tome I : Joseph NEUSTAEDTER, **Le ban Jellačić, et les événements en Croatie depuis l'an 1848,** 1 vol. in-8° de 470 pp.

Les Mémoires du général Neustaedter constituent une source de premier ordre pour l'histoire du mouvement de 1848 en Croatie et de ses conséquences.

Né à Bratislava en 1796 d'une famille protestante, entré dans l'armée après des études à l'Académie thérésienne, Neustaedter avait pris part à la campagne de France et fait partie des troupes d'occupation de 1815 à 1818. Arrivé en Croatie en 1830, il avait eu un moment sous ses ordres Jelačić, bientôt son égal. Définitivement fixé en Croatie, il y prenait sa retraite et consacrait ses dernières années à écrire en français ses souvenirs, entièrement rédigés, sinon tout à fait mis au point, à sa mort en 1866.

Lié d'amitié avec Jelačić, auquel il s'était volontairement subordonné dès le début de la lutte contre les Magyars, ayant pris part ou assisté à la plupart des événements qu'il raconte, ayant reçu des confidences de quelques-uns des acteurs de premier plan sur les motifs ou les à-côtés qu'il n'avait pas observés directement, soucieux avec cela d'impartialité, ce général autrichien, devenu Croate d'adoption, est un témoin digne d'audience.

Il place les événements en Croatie dans le cadre de la monarchie austro-hongroise. Cette préoccupation l'amène à raconter la campagne de Radetzky en Italie, à résumer les mouvements révolutionnaires des Hongrois et des Serbes d'Autriche. Là son récit n'a pas la valeur d'un témoignage, sans cependant être jamais dépourvu d'intérêt. Il envisage toujours les faits — jusque dans son exaltation de Jelačić — du point de vue d'un loyal sujet de l'empereur d'Autriche, mais d'un sujet que son dévouement n'aveugle pas et qui sait reconnaître les fautes de la dynastie autrichienne.

Restés manuscrits dans les collections de la Bibliothèque universitaire de Zagreb, les Mémoires de Neustaedter ont été utilisés plus ou moins largement par les historiens croates, moins cependant qu'ils auraient mérité de l'être. C'est pourquoi il a semblé utile de les publier intégralement, d'autant plus que leur lecture n'intéresse pas seulement les professionnels de l'histoire.

Les notices sur l'auteur et l'ouvrage, les notes et commentaires seront donnés après le texte, qui comprendra au moins deux volumes grand in-8.

Tome I (paru) 240 dinars.

Le prix de souscription au 2e volume est fixé à 200 dinars.